- Annexe n°1: CERFAs
- Annexe n°2 : Plan d'aménagement de la ZAC du CEF au droit du secteur projet
- Annexe n°3: Etude MIFEN-EC sur les bassins Irauldenia et les noues/bassins du CEF
- Annexe n°4 : Pré-diagnostic écologique sur le site de Guiche (Simethis)
- ❖ Annexe n°5 : Pré-diagnostic écologique sur le site de Saint-Martin-de-Seignanx (Apexe)
- Annexe n°6: Liste des espèces faunistiques observées sur le secteur d'étude
- Annexe n°7: Liste des espèces floristiques observées sur le secteur d'étude
- Annexe n°8: Bibliographie

CERFA n°13614-01

CERFA n°13616-01

CERFA n°13617-01

CERFA n°11633-02

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DU CEF AU DROIT DU SECTEUR PROJET

ETUDE MIFEN-EC SUR LES BASSINS IRAULDENIA ET LES NOUES/BASSINS DU CEF

PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE SUR LE SITE DE GUICHE (SIMETHIS)

PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE SUR LE SITE DE SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (APEXE)

LISTE DES ESPECES FAUNISTIQUES OBSERVEES SUR LE SECTEUR D'ETUDE

LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES OBSERVEES SUR LE SECTEUR D'ETUDE

**BIBLIOGRAPHIE** 



#### Méthode inventaire

- Barrioz M. & Miaud C. (coord.) 2016 Protocoles de suivi des populations d'amphibiens de France, « POPAmphibien Communauté ». Société Herpétologique de France - version 2022. 14p
- Lourdais O. & Miaud C. (coord.) 2016 Protocoles de suivi des populations de reptiles de France,
   « POPReptile 1 : Inventaires simples ». Société Herpétologique de France version 2022. 20p
- D.PAGES, S.BOURSANGE, C.LEMARCHAND, « Inventaire des mammifères sauvages (hors chiroptères) présents au sein de l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale -Butte et Marais de Saint-Pierre le Chastel » 2013. 16p
- SIMETHIS, Diagnostic écologique. Extension Centre de Fret sur la commune de Mouguerre, 62p
- M.BISSARDON, L.GUIBAL, J.C. RAMEAU, Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.
   *CORINE biotopes, Version originale Types d'habitats français.* 157p
   CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes
- CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 - Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.

#### Zonages réglementaires

- Pays A.O.L, Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, 2015. Document d'Objectifs Barthes de l'Adour, Site Natura 2000 FR7210077.
- L.GOUTAUDIER CPIE Seignax Adour, M.HEDIARD Barthes Nature. Document d'Objectifs Barthes de l'Adour, Site Natura 2000 FR7200720.
- G.DANIEL. Mai 2011. Institution Adour. Natura 2000 «L'Adour » Document d'objectifs du site FR7200724.
- GEREA, Juillet 2018. INPN. FSD, ZNIEFF 72003088 : Lit mineur et berges de l'Adour, des Gaves réunis et du Luy.
- GEREA, Juillet 2018. INPN, FSD, ZNIEFF 720030087: L'Adour de la confluence avec la Midouze à la confluence avec la Nive, tronçon des barthes.

#### Données naturalistes

- MEFEN-EC, Novembre 2017. Noues et bassins Note de synthèse de la mise à jour des inventaires, Centre Européen de Fret, Parc d'Activités de Lahonce.
- ARTELIA, Octobre 2015. Note Hydraulique ZAC du CEF de Mouguerre.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), Cistude Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB). 2021. Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (Mustela lutreola) 2021-2030. 139p
- Kuhn R., Simonnet F., Arthur C. & Barthélemy V. (2019) Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) 2019-2028. SFEPM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 89 pp.
- Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine, FAUNA. Juin 2021. Extraction des données faunistiques.
- Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, OBV. Juin 2021. Extraction des données floristiques.
- CBN Sud-Atlantique, 2022. Recommandations pour l'évaluation des enjeux et les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement sur Lotus hispidus et Lotus angustissimus en Aquitaine, version 1.1 du 30 mars 2022. 9 pages.
- F.GAILLARDON, Novembre 2018, Fonctionnement hydraulique des Barthes de Mouguerre/Lahince Zones Ibusty - Centre Européen de Fret - Parc d'activité de Lahonce. 1p.
- Géoportail consulté à l'adresse https://www.geoportail.gouv.fr/#!
- Légifrance consulté à l'adresse <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/">https://www.legifrance.gouv.fr/</a>
- INPN, Inventaire National du Patrimoine Naturel (MNHN) consulté à l'adresse https://inpn.mnhn.fr/accueil/index/
- Portail des Données sur l'Eau du Bassin Adour-Garonne consulté à l'adresse <a href="http://www.adour-garonne.eaufrance.fr/">http://www.adour-garonne.eaufrance.fr/</a>

• Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine consulté à l'adresse https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/

Tela botanica consulté à l'adresse https://www.tela-botanica.org/

- Données cadastrales consultées à l'adresse https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do
- SAGE Adour-Aval consulté à l'adresse <a href="https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#">https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#</a>:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20du%20SAGE%20Adour%20aval%20cons <a href="https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#">https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#</a>:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20du%20SAGE%20Adour%20aval%20cons <a href="https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#">https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#</a>:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20du%20SAGE%20Adour%20aval%20cons <a href="https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#">https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#</a>:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20du%20SAGE%20Adour%20aval%20cons <a href="https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#">https://www.institution-adour.fr/sage-adour-aval/bassin-versant.html#</a>:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A9es-Atlantiques.%20ll%20couvre%20environ%20622%20km%C2%B2.</a>

#### Méthodologie compensatoire

 A.ANDREADAKIS (CGDD), C.BIGARD (AgrosParisTechn), N.DELILLE (CGDD), F.SARRAZIN (OFB), T.SCHWAB (Cerema), Mai 2021. Guide de mise en œuvre. Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique.

S.HUBERT, R.RIBEYRE, Novembre 2018. Cerema, Agence Française pour la Biodiversité. *Théma,* 

Compensation écologique des cours d'eau.

- G.ALLIGAND, S.HUBERT, T.LEGENDRE, F.MILLARD, A.MÜLLER, Janvier 2018. Cerema. Guide d'aide à la définition des mesures ERC.
- H. TRUCHON, V.BILLY, L.BEZOMBES, B.PADILLA, OFB. Dimensionnement de la compensation ex ante des atteintes à la biodiversité.
- Ministère de l'écologie du Développement durable et de l'Energie. Guide « Espèces protégées aménagements et infrastructures ».
- A.MECHIN, 2020. Dimensionner les mesures de compensation écologique : des outils opérationnels pour une meilleure appropriation par les acteurs de l'aménagement du territoire.
- V.BILLY, H.TRUCHON, Janvier 2018. AFB, Cerema. Dimensionnement de la compensation, Etat de l'art des approches et méthodes développées.
- CBN Sud-Atlantique, 2022. Recommandations pour l'évaluation des enjeux et les mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement sur Lotus hispidus et Lotus angustissimus en Aquitaine, version 1.2 du 30 mars 2022. 9 pages.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), Cistude Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB). Octobre 2021. Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (Mustela lutreola) 2021-2031.174p.
- FAIRON J., BUSCH E., PETIT T., SCHUITEN M., 1995 : Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments, Direction de la Conservation de la Nature et des Espaces verts Brochure technique n° 4 Belgique.
- ENDEMYS, 2020. Lotissement d'Arasu: mise en place de mesures écologiques relatives à l'arrêté de dérogation « espèces protégées » n°2A-218-02-05-001 du 5 février 2018. Protocole de translocation des espèces végétales protégées impactées.
- Ecotonia, Mai 2022. Dossier de demande de dérogation pour le déplacement d'espèces protégées. Base militaire de Ventiseri-Solenzara (2B).
- Mohamed Diallo. Pertinence de la pratique des translocations végétales pour la conservation : une approche interdisciplinaire. Ecologie, Environnement. Thèse de doctorat. Université Paris-Saclay, 2022.

#### Benchmark compensation

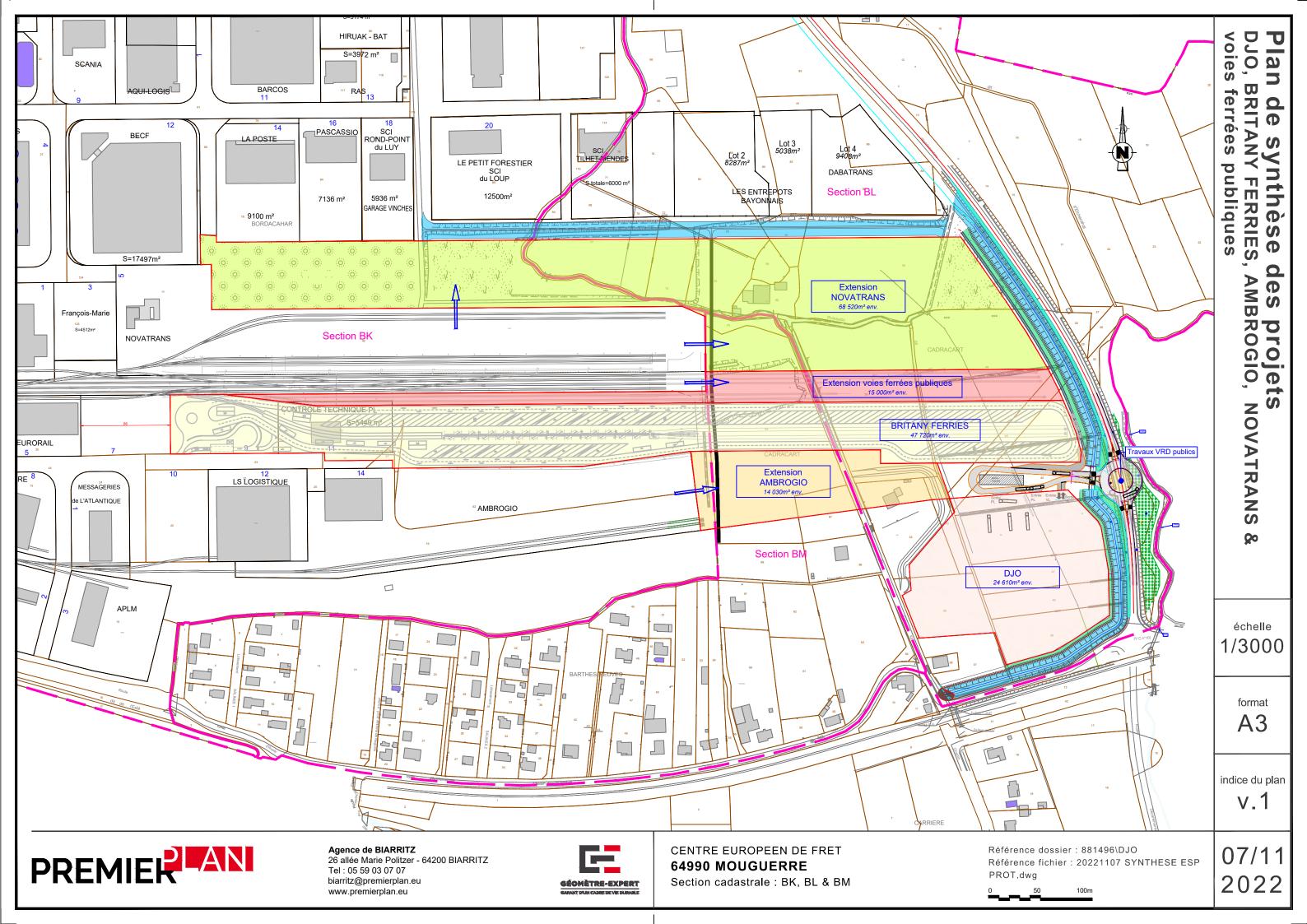
• JB.ROUSSEAU. Avril 2019. ECR Environnement. Dossier de demande de dérogation pour les destructions d'espèces protégées, Projet de parc mixte activité - Commune du Haillan.

- N.PETIT, Avril 2019. ADEV Environnement. Dossier de demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées, Projet d'aménagement de la rocade nord-ouest de Bourges.
- CERA Environnement, Juillet 2020. Demande de dérogation pour la destruction d'individus, et destruction/altération d'habitats d'espèces protégées, Projet de parc photovoltaïque – Commune de Pargny-sur-Saulx.
- IDE Environnement. Juin 2021. Dossier de demande de dérogation pour les destructions d'espèces protégées. Projet d'aménagement d'un golf 18 trous associés à une opération d'urbanisation à Dax. 133p
- L.PRATS, M.COULM, T.JAN. Mai 2022. ETEN Environnement. Dossier de demande de dérogation pour les destructions d'espèces protégées. Projet de remplacement du four 2 par four à technologie oxygène sur la commune de Vayres. 225p
- S.LEBLANC, C.ORSOLINI, A.ZUBELDIA. Févier 2019. ETEN Environnement. Dossier de demande de dérogation pour les destructions d'espèces protégées. Extension de l'école nationale d'administration pénitentiaire à Agen. 115p
- IDE Environnement. Juin 2021. Dossier de demande de dérogation pour les destructions d'espèces protégées. Projet d'aménagement d'un golf 18 trous associés à une opération d'urbanisation à Dax. 133p
- Ecosphère, Avril 2022. ERILIA Dossier de demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées Ensemble d'habitations Chemin du Four à Chaux. Le Taillan-Médoc. 297p
- JULIEN, M. (2021). Compte rendu du suivi 2021 suite à la translocation expérimentale de Serapias neglecta et Serapias parviflora sur la base aérienne de Ventiseri-Solenzara. ECOTONIA. 12p.

#### Références réglementaires

- https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/210909 Strategie developpement fret ferrovi aire.pdf (stratégie nationale du fret ferroviaire);
- Article L. 411-1 à 3 du Code de l'environnement;
- Article R, 411-1 à 3 du Code de l'environnement;
- Arrêté du 20 janvier 1982 (modifié) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire;
- Arrêté du 8 mars 2002 relatif aux espèces végétales protégées en région Aquitaine ;
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection;
- Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection;
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire;
- Arrêté du 23 avril 2007 (modifié) fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection;
- Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.





# Noues et bassins Note de synthèse de la mise à jour des inventaires



Novembre 2017



Etude commandée par :





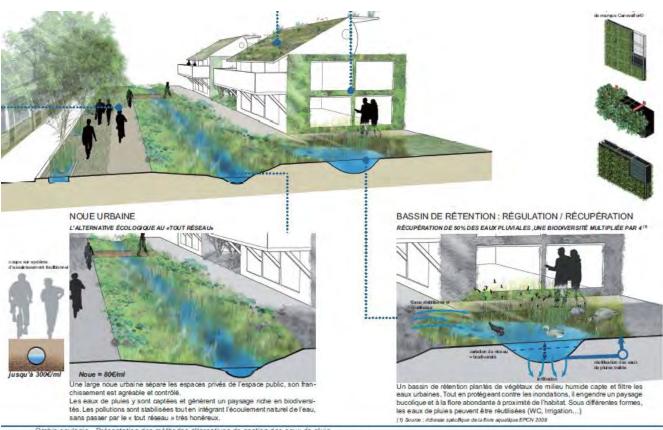
Etude réalisée par :



### **SOMMAIRE**

■ 1.Noues et bassins, quelle différence ?	р3
■ 2.Les noues : contexte et méthodologie	p 4
■ 3.Les anciennes noues	p 5
■ 4.Les nouvelles noues	p 15
■ 5.Les bassins	p 22
■ ANNIEVES	D 26

## 1. Noues et bassins, quelle différence ?

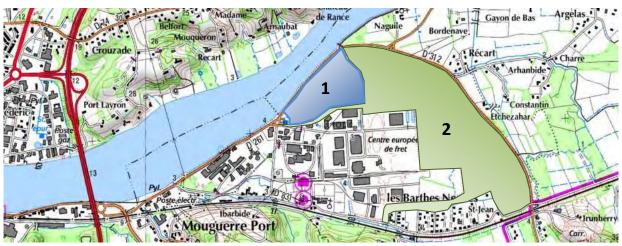


Orchis eaulogie - Présentation des méthodes alternatives de gestion des eaux de pluie ner Mebileo-311 Avenue du Machil Gans - 2AC de Taumoy - 4600 Monpelier (Panne) - 5mail: conscignetie-hebbet in - Téléphone: 0972 27 202 ( Till mob

### 2. Les noues : contexte et méthodologie

#### Le site des noues se divise en deux parties :

- 1. Les anciennes noues
- 2. Les nouvelles noues ainsi que le bassin sec des Barthes Neuves

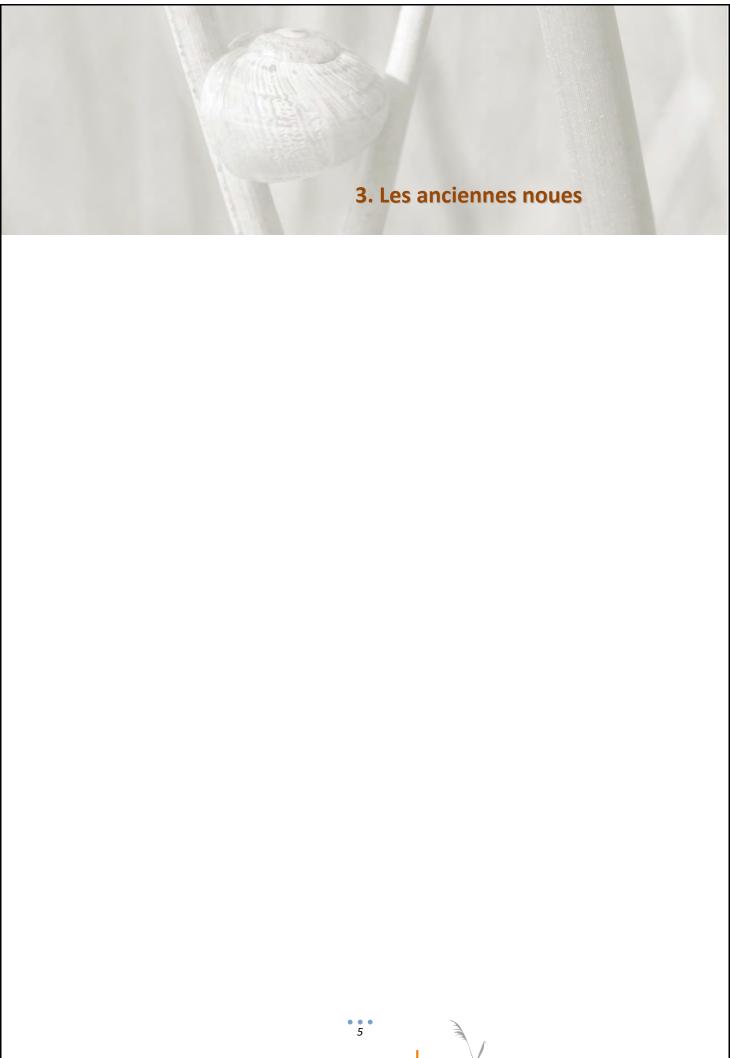


Source : Géoportail

#### ■ Periodes d'inventaires

#### Les prospections de terrain ont eu lieu :

- Les 01/08/2017; 02/08/2017; 11/08/2017; 16/08/2017; 17/08/2017
- Les 07/09/2017; 08/09/2017; 19/09/2017



Nomination des anciennes noues et des 3 bassins attenants - 2017



#### ■ ETAT DES LIEUX DES HABITATS DES ANCIENNES NOUES (CF. CARTE DES HABITATS — NOUES )

Typologie cartographique	Code CORINE	Code EUR 15	Groupes d'espèces végétales représentées	Nom utilisé dans la cartographie	Evolution entre 2014 et 2017
Vasière soumise à la marée	14		/	Vs	Encore <b>présente</b> au niveau de l'ouvrage reliant la grande noue à l'Adour grâce au marnage.
Herbiers de characées	22.12x22.44	3140-1	- Chara div.sp (characées) - Eleocharis sp. - Samolus valerandi	мас 🔻	Disparition de 14 stations! Maintien de seulement 2 stations dans les noues 1 et 3. Station de la noue 3 envahie de jussie. Disparition due à l'évolution naturelle des habitats pionniers vers des habitats plus mâtures, mais également due à un trop gros apport de matière organique morte par le non export des produits de fauche, notamment dans la grande noue.
Vasière non végétalisée	22.2		/	MAv	Disparue: évolution naturelle des habitats et envahissement des vasières par la jussie.
Communautés invasives à jussie	22.3		- Ludwigia grandiflora - Ludwigia peploides	MAj	En augmentation
Gazon amphibie	22.32		- Juncus bufonius - Eleocharis palustris - Eleocharis multicaulis - Isolepis setacea - Samolus valerandii - Alisma lanceolatum	MAg	Disparition de la station de la noue 2 remplacée par la roselière Disparition de la station de la noue 3, remplacée par la Leersie fauz- riz. Dégradation de la station de la noue 1 par les deux espèces de jussie
Herbiers aquatiques à callitriche	22.432		- Callitriche stagnalis	•	Disparition des stations à callitriche de la grande noue et de la noue 2.  Dégradation des stations à callitriche de la noue 3 par la jussie.
Herbiers aquatiques à Zannichellie	23.211	1150-1*	- Zannichellia palustris (validé CBNSA) - Chara div. sp. (characées)	маа 🛕	Disparition de la station de la noue 3, remplacée par une jonchaie (évolution naturelle) Disparition de la quasi-totalité des stations de la grande noue. Maintien uniquement autour de l'ouvrage car flux d'eau permanent. Disparition de la totalité des 7 stations de la noue 2 par évolution naturelle et envahissement par la jussie.
Communauté amphibie dégradée par les invasives	24.53		- Paspalum distichum - Aster squamatus - Cyperus eragrostis - Galega officinalis - Ludwigia spp Carex cuprina - Juncus effusus - Echinochloa crus-gali	MAi 🗖	/
Communautés à Sainfoin d'Espagne	31.8 ?		- Galega officinalis	FRs	1
Fourré à Baccharis	44.8		- Baccharis halimifolia	Fb	Disparition totale du fourré : aménagement d'une nouvelle noue

Typologie cartographique	Code CORINE	Code EUR 15	Groupes d'espèces végétales représentées	Nom utilisé dans la cartographie	Evolution entre 2014 et 2017
Roselière à roseau commun (phragmitaie)	53.11		- Phragmites australis - Juncus subnodulosus - Schoenoplectus tabernaemontani - Alisma lanceolatum - Lycopus europareus	R	Augmentation par évolution naturelle des milieux  Dégradation de certaines roselières de la grande noue par le liseron des haies.
Roselière à massette (typhaie)	53.13		- Typha latifolia - Typha angustifolia - Bolboschoenus maritimus - Juncus inflexus - Carex hirta	Rm	Maintien
Roselière basse dominée par Eleocharis palustris	53.14 A		-Eleocharis palustris - Eleocharis multicaulis - Eleocharis bonariensis	Re	Dégradation par le Lilas d'Espagne ( <i>Galega officinalis</i> )
Roselière des eaux saumâtres (scirpaies halophiles)	53.17		- Schoenoplectus tabernaemontani - Bolboschoenus maritimus - Juncus maritimus -Atriplex prostrata - Samolus valerandi	Rs	Maintien
Cariçaie à laîche des rives (Carex riparia)	53.213		- Carex riparia	Cr	Disparition par l'aménagement d'une nouvelle noue.
Prairie aquatique et cressonière	53.4		- Helosciadum nodiflorum - Nasturtium officinale - Myosotis scorpioides - Berula erecta - Catabrosa sp. - Leersia oryzoides - Veronica anagallis aquatica - Veronica beccabunga	Ср	Dégradation par le lilas d'Espagne
Jonchaie haute	53.5		- Juncus subnodulosus - Juncus conglomeratus - Juncus effusus - Juncus inflexus	Cj	Maintien
Alignement d'arbres	84.1			НАа	Belle évolution de la haie qui accueille désormais des oiseaux nicheurs et en migration
Friche vivace (terrain en friche)	87.1		- Poacées - Fabacées (Lotus corniculatus, trifolium pratense, galega officinalis) - Rubus spp. - Dupsacus fullonum	Tf	
Friche dominée par les invasives	87.i		- Erigeron sp. - Cortaderia selloana - Baccharis halimifolia	Ti	
Zone rudérale	87.2			Tz	
Bassins de rétention	89.23		/	LIb	Bassin B : entièrement <mark>envahi</mark> de jussie Bassin C : colonisé par la roselière

<sup>(\*) :</sup> habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Grande noue en 2011 En 2014 En 2017





Parc d'Activités de Lahonce/Centre Européen de Frêt Plan de gestion noues et bassins 2017

Noue intermédiaire 1 en 2011, habitats encore pionniers



en 2014. Les herbiers à characées se sont développés roselière



en 2017 : disparition des herbiers à characées et développement de la



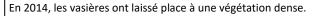
Noue intermédiaire 2 en 2011



Par rapport à 2011, la roselière est restée stable. La canne de Provence s'est développée.



Noue intermédiaire 3 en 2011





En 2017 : développement de la roselière et de la jussie





Les plantations de haies ont été remplacées par une clôture





Envahissement des gazons amphibies par la jussie





en 2014 – destruction des haies et création d'un bassin de rétention En 2017 : envahissement du bassin par la jussie





Parc d'Activités de Lahonce/Centre Européen de Frêt Plan de gestion noues et bassins 2017

#### ■ HABITATS REMARQUABLES DES ANCIENNES NOUES

**Deux** habitats élémentaires d'intérêt communautaire se maintiennent avec beaucoup de difficultés, dont **1 prioritaire (\*)**.

Habitat élémentaire	Code EUR 15	SCAP
Herbiers de characées (Communautés à characées des aux oligo-mésotrophes basiques)	3140-1	/
Herbiers aquatiques à Zannichellie (Formations immergées des eaux saumâtres ou salées)	1150-1*	Oui 2-

(\*): habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Code EUR 15 : code Natura 2000

SCAP: Création d'Aires Protégées terrestres

<u>Tableau</u>: Habitats d'intérêt communautaire – Anciennes Noues – Synthèse 2017

#### ■ FLORE PATRIMONIALE DES ANCIENNES NOUES (CF. CARTE ESPECES PATRIMONIALES — NOUES)

- •Les herbiers à characées se maintiennent difficilement
- La station de Petit jonc tardif (Cyperus serotinus) n'a pas été retrouvée en 2017
- •Une espèce protégée en Aquitaine se maintient péniblement : Zannichellia palustris
- •Une nouvelle espèce protégée dans les Pyrénées-Atlantiques s'est développée :
  - Polypogon de Montpellier (Polypogon monspeliensis)

Nom vernaculaire	Nom latin	64	Aq	Fr	DH	Ber	LR M	LR E	LR F	ZNIEFF	SCAP	Statut
Characées	Chara sp.											Bioindicatrices
Petit jonc tardif	Cyperus serotinus							LC	VU			Menacé
Polypogon de Montpellier	Polypogon monspeliensis	х					LC			х		Protégée
Souchet jaunâtre	Cyperus flavescens											Remarquable
Zannichellie des marais	Zannichellia palustris I.		х				LC	LC		х		Protégée

LR F VU : espèce vulnérable

<u>Tableau</u>: Flore patrimoniale - Anciennes Noues - Synthèse 2017

#### ■ FLORE INTRODUITE ET INVASIVE DES ANCIENNES NOUES (CF. CARTE DE LA FLORE INVASIVE — NOUES)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut du CBSA (En Aquitaine)	Evolution entre 2014 et 2017
Aster	Symphyotrichum sp.	Envahissante avérée	7
Bermudienne à feuilles étroites	Sisyrinchium angustifolium Mill.	Envahissante émergente	→
Bident feuillé	Bidens frondosa L.	Envahissante avérée	7
Buddléja du père David	Buddleja davidii Franch.	Envahissante avérée	<b>→</b>
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica Thunb. Ex Murray	Envahissante avérée	?
Gnaphale	Gamochaeta coarctata (Willd.) Kerguélen	Envahissante potentielle	$\rightarrow$
Herbe de la pampa	Cortaderia selloana	Envahissante avérée	
Jussie à grandes fleurs	Ludwigia grandiflora Michx (Greuter et Burdet)	Envahissante avérée Préoccupante	7
Jussie rampante	Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven	Envahissante avérée Préoccupante	7
Lampourde à gros fruits	Xanthium orientale L.	Envahissante potentielle	→
Lentille d'eau minuscule	Lemna minuta Kunth	Envahissante avérée	Pas revue
Lilas d'Espagne	Galega officinalis	Envahissante avérée	7
Myriophylle du Brésil	Myriophyllum aquaticum (Vell) Verdc.	Envahissante avérée	Pas revue
Onagre bisannuelle	Oenothera biennis L.	Envahissante potentielle	<b>→</b>
Onagre rosée	Oenothera rosea L'Hér ex Aiton	Envahissante avérée	<b>→</b>
Paspale à deux épis	Paspalum distichum L.	Envahissante avérée	7
Paspale dilaté	Paspalum dilatatum Poir.	Envahissante avérée	7
Séneçon du Cap	Senecio inaequidens DC.	Envahissante potentielle	$\rightarrow$
Séneçon en arbre	Baccharis halimifolia L.	Envahissante avérée Préoccupante	Détruit
Souchet de Buenos-Aires	Eleocharis bonariensis	Envahissante avérée	?
Souchet vigoureux	Cyperus eragrostis Lam.	Envahissante potentielle	7
Spartine à feuilles alternes	Spartina alterniflora	Envahissante potentielle	Nouvelle espèce
Stramoine	Datura stramonium L.	Envahissante potentielle	7
Vergerette	Erigeron sp.	Envahissante potentielle	?

<u>Tableau</u>: Espèces considérées comme envahissantes par le CBSA – *Synthèse Anciennes Noues 2017* CBSA : Conservatoire Botanique Sud-Atlantique

#### ■ FAUNE INTRODUITE ET INVASIVE DES ANCIENNES NOUES

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut Conservation Nature (En France)	Evolution entre 2014 et 2017
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	Introduite envahissante	?
Gambusie	Gambusia affinis	Introduite envahissante	?
Ragondin	Myocastor coypus	Introduite envahissante	7
Rat surmulot	Rattus norvegicus	Introduite	?

Le ragondin est omniprésent dans les noues : présence de nombreuses crottes et de végétaux consommés.

#### ■ FAUNE PATRIMONIALE DES ANCIENNES NOUES (Cf. CARTE DES ESPECES PATRIMONIALES — NOUES )

#### ■ Les oiseaux

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Evolution entre 2014 et 2017
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Protégé	Semble stable
		Protégé	
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Menacé	Pas revue dans les anciennes noues
		Chassable	
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	Protégée	Nouvelle espèce
			Pas revu
Petit gravelot	Charadrius dubius	Protégé	(Il s'est déplacé dans les nouvelles
			noues plus favorables)
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	Protégée	En augmentation

<u>Tableau</u>: Oiseaux patrimoniaux - Anciennes Noues – Synthèse 2017

#### ■ Les odonates(libellules) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Présence en 2017
Agrion délicat	Ceriagrion tenellum	Bioindicatrice	Non
Agrion nain	Ischnura pumilio		Non
Agrion orangé	Platycnemis acutipennis	Bioindicateur	Non
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens coerulescens	Bioindicatrice	Oui

<u>Tableau</u>: Odonates patrimoniaux- Anciennes Noues – Synthèse 2017

#### ■ Les lépidoptères (papillons) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Présence en 2017
Cuivré des marais	Lycaena dispar	Protégé	Belle surprise de 2017 !
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria	Protégée	Pas revue

<u>**Tableau**</u>: Lépidoptères patrimoniaux- Anciennes Noues – Synthèse 2017

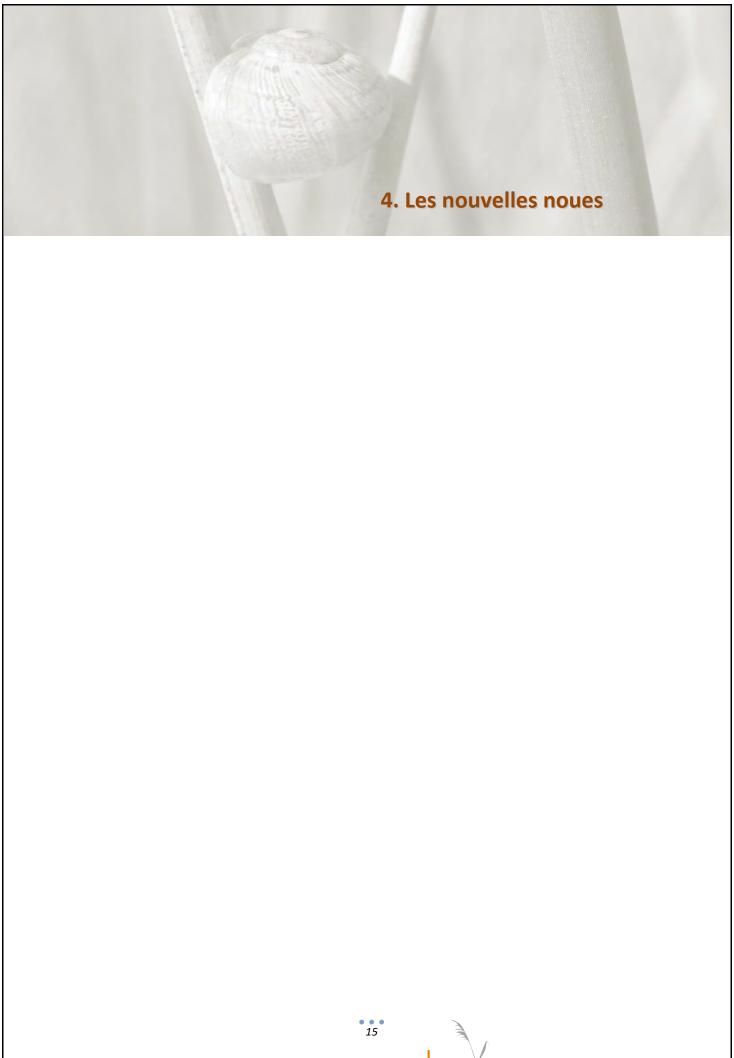
#### ■ Les orthoptères (criquets, sauterelles) :

Nom vernaculaire	Nom latin	LR F	Présence 2017
Criquet tricolore	Paracinema tricolor bisignata	3 (Aq)	oui
Decticelle d'Aquitaine	Zeuneriana abbreviata	4 (Aq)	oui
Tétrix méridional	Paratettix meridionalis	3 (Aq)	?

3 (Aq) : espèce menacée en Aquitaine, à surveiller

<u>Tableau</u>: Orthoptères patrimoniaux- Anciennes Noues – Synthèse 2017 Atlas UEF des orthoptères – 2009

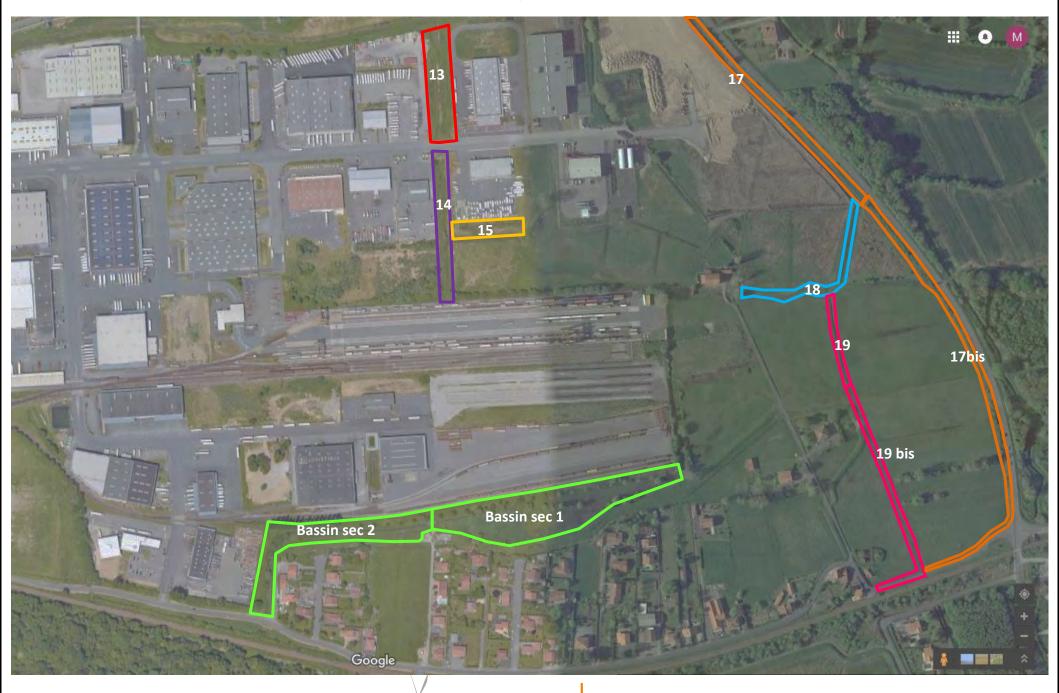




### Nomination des nouvelles noues 1/2



### Nomination des nouvelles noues 2/2 et du bassin sec des Barthes Neuves



#### ■ ETAT DES LIEUX DES HABITATS DES NOUVELLES NOUES (CF. CARTE DES HABITATS — NOUES )

Typologie cartographique	Code CORINE	Code EUR 15	Nom utilisé dans la cartographie	Groupes d'espèces végétales représentées
Vasière soumise à la marée	14		Vs	/
Eau stagnante	22		MAs	
Vasière non végétalisée	22.2		MAv	/
Gazon amphibie	22.32		MAg	- Juncus bufonius - Eleocharis palustris - Eleocharis multicaulis - Isolepis setacea - Samolus valerandii - Alisma lanceolatum
Ruisseau	24.1			
Prairies humides et mégaphorbiaies	37	6430	PH	- Althaea officinalis - Iris pseudacorus - Lycopus europaeus - Lysimachia vulgaris - Lythrum salicaria - Mentha aquatica
Roselière à roseau commun (phragmitaie)	53.11		R	- Phragmites australis
Roselière à massette (typhaie)	53.13		Rm	- Typha latifolia - Typha angustifolia
Roselière basse dominée par Eleocharis palustris	53.14 A		Re	-Eleocharis spp.
Roselière des eaux saumâtres (scirpaies halophiles)	53.17		Rs	- Schoenoplectus tabernaemontani - Bolboschoenus maritimus - Juncus maritimus -Atriplex prostrata - Samolus valerandi
Cariçaie à laîche des rives (Carex riparia)	53.213		Cr	- Carex riparia
Jonchaie haute	53.5		Cj	- Juncus conglomeratus - Juncus effusus - Juncus inflexus
Ripisylve	44		F	
Friche vivace (terrain en friche)	87.1		Τf	- Poacées - Fabacées (Lotus corniculatus, trifolium pratense) - Rubus spp. - Dupsacus fullonum
Friche dominée par les invasives	87.i		ті	- Galega officinalis - Erigeron sp. - Cortaderia selloana - Baccharis halimifolia
Zone rudérale	87.2		Tz	
Fossés et petits canaux	82.22		Lif	,
Bassins de rétention	89.23		Lib	/

#### ■ HABITATS REMARQUABLES DES NOUVELLES NOUES

Un habitat élémentaire d'intérêt communautaire est présent dans les nouvelles noues :

Habitat 'intérêt communautaire	Code EUR 15	SCAP		
Prairie humide et mégaphorbiaie	6430	/		

Code EUR 15 : code Natura 2000

SCAP : Création d'Aires Protégées terrestres

<u>Tableau</u>: Habitats d'intérêt communautaire – Nouvelles Noues – Synthèse 2017

#### ■ FLORE PATRIMONIALE DES NOUVELLES NOUES (CF. CARTE ESPECES PATRIMONIALES — NOUES)

•Présence d'une espèce menacée : Petit jonc tardif (Cyperus serotinus)

•Présence d'une espèce protégée dans les Pyrénées-Atlantiques : Polypogon de Montpellier (*Polypogon monspeliensis*)

Nom vernaculaire	Nom latin	64	Aq	Fr	DH	Ber	LR M	LR E	LR F	ZNIEFF	SCAP	Statut
Petit jonc tardif	Cyperus serotinus							LC	VU			Menacé
Polypogon de Montpellier	Polypogon monspeliensis	х					LC			х		Protégée

LR F VU : espèce vulnérable

<u>Tableau</u>: Flore patrimoniale - Nouvelles Noues - Synthèse 2017

#### ■ FLORE INTRODUITE ET INVASIVE DES NOUVELLES NOUES (Cf. CARTE DE LA FLORE INVASIVE — NOUES)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut du CBSA (En Aquitaine)
Aster	Symphyotrichum sp.	Envahissante avérée
Bermudienne à feuilles étroites	Sisyrinchium angustifolium Mill.	Envahissante émergente
Bident feuillé	Bidens frondosa L.	Envahissante avérée
Buddleja du père David	Buddleja davidii	Envahissante avérée
Buisson ardent	Pyracantha sp.	Envahissante potentielle
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica Thunb. Ex Murray	Envahissante avérée
Herbe de la pampa	Cortaderia selloana	Envahissante avérée
Jussie à grandes fleurs	Ludwigia grandiflora Michx (Greuter et Burdet)	Envahissante avérée Préoccupante
Jussie rampante	Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven	Envahissante avérée Préoccupante
Lampourde à gros fruits	Xanthium orientale L.	Envahissante potentielle
Lilas d'Espagne	Galega officinalis	Envahissante avérée
Onagre bisannuelle	Oenothera biennis L.	Envahissante potentielle
Onagre rosée	Oenothera rosea L'Hér ex Aiton	Envahissante avérée
Paspale à deux épis	Paspalum distichum L.	Envahissante avérée
Paspale dilaté	Paspalum dilatatum Poir.	Envahissante avérée
Raisin d'Amérique	Phytolacca americana	Envahissante potentielle
Séneçon du Cap	Senecio inaequidens DC.	Envahissante potentielle
Séneçon en arbre	Baccharis halimifolia L.	Envahissante avérée Préoccupante
Souchet vigoureux	Cyperus eragrostis Lam.	Envahissante potentielle
Spartine à feuilles alternes	Spartina alterniflora	Envahissante potentielle
Stramoine	Datura stramonium L.	Envahissante potentielle
Vergerette	Erigeron sp.	Envahissante potentielle

<u>Tableau</u>: Espèces considérées comme envahissantes par le CBSA – Synthèse Nouvelles Noues 2017

CBSA: Conservatoire Botanique Sud-Atlantique

#### ■ FAUNE INTRODUITE ET INVASIVE DES NOUVELLES NOUES

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut Conservation Nature (En France)
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	Introduite envahissante
Gambusie	Gambusia affinis	Introduite envahissante
Ragondin	Myocastor coypus	Introduite envahissante

#### ■ FAUNE PATRIMONIALE DES NOUVELLES NOUES (CF. CARTE DES ESPECES PATRIMONIALES — NOUES )

#### ■ Les mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	
Dat das maissans	A diaramus minutus	Populations en déclin en Europe dues à	Présence de cette nouvelle espèce dans
Rat des moissons	des moissons Micromys minutus	l'asséchement des zones humides	la nouvelle noue 8, la plus intéressante.

<u>Tableau</u>: Mammifères patrimoniaux - Bassins – Synthèse 2017

#### ■ Les oiseaux

Seuls les oiseaux posés, protégés, menacés et déterminants ZNIEFF en Nouvelle Aquitaine ont été retenus dans la liste ci-dessous. Il y a beaucoup d'oiseaux de cette liste qui ont uniquement été observés dans les bassins secs, très favorables grâce à la grande roselière, et aux différents habitats.

										Nun	néro	s de	s noue	s conceri	nées					
Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Bassin sec	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 11bis	12	13	14	15	17	18
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Protégé	х	Х	Х								х	Х						
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Protégé Menacé	х										х	x						
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Protégé Menacé	х																	
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Protégé Menacé	х		х									х						
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	Protégé		Х																
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	Protégé	Х																	
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	Protégé Menacé									х		х							
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	Protégé Menacé	х																	
Martin pêcheur	Alcedo atthis	Protégé Menacé	х							х				х						
Petit gravelot	Charadrius dubius	Protégé		х																
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus	Protégé									х						х			
Serin cini	Serinus serinus	Protégé Menacé			x															
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	Protégé										х								
Verdier d'Europe	Chloris chloris	Protégé Menacé															х			

<u>Tableau</u>: Oiseaux patrimoniaux - Nouvelles Noues - Synthèse 2017

#### ■ Les odonates(libellules) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Numéro des noues concernées
Libellule fauve	Libellula fulva	ZNIEFF	13

<u>Tableau</u>: Odonates patrimoniaux- Nouvelles Noues – Synthèse 2017

#### ■ Les lépidoptères (papillons) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Numéros des noues concernées
Cuivré des marais	Lycaena dispar	Protégé	Bassin sec 15
Grand mars changeant	Apatura iris	Non encore signalé sur cette commune	14

<u>Tableau</u>: Lépidoptères patrimoniaux- Nouvelles Noues – Synthèse 2017

#### ■ Les orthoptères (criquets, sauterelles) :

Nom vernaculaire	Nom latin	LR F	Numéros des noues concernées
Criquet tricolore	Paracinema tricolor bisignata	3 (Aq)	3; 4; 5; 7; 8; 9; 10; 11; 13; 15
Decticelle d'Aquitaine	Zeuneriana abbreviata	4 (Aq)	2

3 (Aq) : espèce menacée en Aquitaine, à surveiller

<u>**Tableau**</u>: Orthoptères patrimoniaux- Nouvelles Noues – Synthèse 2017 Atlas UEF des orthoptères – 2009

### 5. Les bassins : contexte et méthodologie

### Deux grands bassins font l'objet de ce chapitre :

- 1. Le bassin 1 qui longe la voie ferrée
- 2. Le bassin 2 qui longe la départementale 312



Source : Géoportail

### ■ Periodes d'inventaires

### Les prospections de terrain ont eu lieu :

Les 18/08/2017; 19/08/2017; 30/08/2017

### ■ EVOLUTION DES HABITATS DES BASSINS ENTRE 2014 ET 2017 (CF. CARTE DES HABITATS — BASSINS):

Les habitats des bassins sont restés stables entre 2014 et 2017 même si on note deux phénomènes sur l'ensemble des habitats :

- Une dégradation par les invasives et notamment le sainfoin d'Espagne (Galega officinalis), le paspale dilaté (Paspalum dilatatum).
- Un embroussaillement et une colonisation des roselières par les ligneux : le saule roux (Salix atrocinerea), le saule blanc (Salix alba), le séneçon en arbre (Baccharis halimifolia).

### ■ HABITATS REMARQUABLES DES BASSINS

Quatre habitats élémentaires d'intérêt communautaire ont été identifiés sur le site.

Habitat élémentaire	Code EUR 15	SCAP	Evolution entre 2014 et 2017
Herbiers de characées	3140-1	1-	Disparu : le milieu jeune a évolué vers une typhaie
Mégaphorbiaie mésotrophe	6430-2	2-	Dégradés par les invasives : lilas d'Espagne (Galega officinalis), paspale dilaté (Paspalum dilatatum), bident (Bidens frondosa).
Mégaphorbiaie eutrophe	6430-4	2-	Dégradés par les invasives lilas d'Espagne (Galega officinalis), paspale dilaté (Paspalum dilatatum), bident (Bidens frondosa).

Code EUR 15 : code Natura 2000

SCAP : Création d'Aires Protégées terrestres :

: réseau de SCAP insuffisant pour cet habitat. Mauvais état de connaissance de l'habitat
 : réseau de SCAP à renforcer pour cet habitat. Mauvais état de connaissance de l'habitat

<u>Tableau</u>: Habitats d'intérêt communautaire – Bassins – Synthèse 2017

### Autres habitats patrimoniaux :

Habitats	Code CORINE	Evolution entre 2014 et 2017
Vasière non végétalisée	22.2	Disparue par évolution naturelle
Gazons amphibies	22.32	Dégradés par les invasives : Aster américain (Symphyotrichum sp.)
Roselière basse à <i>Eleocharis sp</i> .	53.14 A	Disparue par évolution naturelle des milieux
Prairies aquatiques et cressonnières	53.4	Disparues par évolution naturelle des milieux

### **■ FLORE PATRIMONIALE**

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	2017
Characées	Chara sp.	Bioindicatrices	Disparue par évolution naturelle des milieux
Polypogon de Montpellier	Polypogon monspeliensis	Protégée dans le 64	Nouvelle espèce découverte en 2017 dans les bassins

<u>Tableau</u>: Flore patrimoniale - Bassins – Synthèse 2017

### ■ FLORE INTRODUITE ET INVASIVE (Cf. CARTE DE LA FLORE INVASIVE — BASSINS )

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut du CBSA (En Aquitaine)	Evolution entre 2014 et 2017
Aster écailleux	Symphyotrichum sp.	Envahissante avérée	7
Bermudienne à feuilles étroites	Sisyrinchium angustifolium	Envahissante émergente	?
Bident feuillé	Bidens frondosa	Envahissante avérée	7
Buddléja du père David	Buddleja davidii	Envahissante avérée	7
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica	Envahissante avérée	7
Herbe de la pampa	Cortaderia selloana	Envahissante avérée	<ul> <li>Pas de reprise là où elles ont été enlevées</li> <li>faible ⊅ autres secteurs</li> </ul>
Laurier sauce	Laurus nobilis	Envahissante potentielle	→
Montbrétia	Croscosmia x croscomiiflora	Envahissante avérée	?
Onagre bisannuelle	Oenothera biennis	Envahissante potentielle	→
Onagre rosée	Oenothera rosea	Envahissante avérée	?
Paspale à deux épis	Paspalum distichum	Envahissante avérée	7
Paspale dilaté	Paspalum dilatatum	Envahissante avérée	Forte ⊅

Renouée du Japon	Reynoutria japonica	Envahissante avérée	<b>オ (un seul pied supplémentaire)</b>
Robinier faux-acacia	Robinia pseudoacacia.	Envahissante avérée	7
Sainfoin d'Espagne	Galega officinalis	Envahissante avérée	Forte ⊅
Séneçon du Cap	Senecio inaequidens	Envahissante potentielle	?
Séneçon en arbre	Baccharis halimifolia	Envahissante avérée Préoccupante	Forte 7
Souchet vigoureux	Cyperus eragrostis	Envahissante potentielle	Forte ⊅
Stramoine	Datura stramonium	Envahissante potentielle	?
Vergerette	Erigeron sp.	Envahissante potentielle	?

<u>Tableau</u>: Espèces considérées comme envahissantes par le CBSA – Synthèse Bassins 2017

CBSA: Conservatoire Botanique Sud-Atlantique

Remarques (?): pour les espèces végétales envahissantes herbacées, il a été difficile d'éavluer l'évolution des populations dans les bassins car ils étaient en cours de fauche au moment du passage.

### ■ FAUNE INTRODUITE ET INVASIVE DANS LES BASSINS

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut Conservation Nature (En France)	2017
Brun de pélargonium	Cacyreus marschalli	Introduite envahissante	Présent
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	Introduite envahissante	Présente
Gambusie	Gambusia affinis	Introduite envahissante	Présent
Poisson - chat	Ameiurus nebulosus	Introduite envahissante	Pas revue
Ragondin	Myocastor coypus	Introduite envahissante	Présent
Rat musqué	Ondatra zibehicus	Introduite	Pas revu
Rat surmulot	Rattus norvegicus	Introduite	Pas revu

### ■ FAUNE PATRIMONIALE DES BASSINS (Cf. CARTE DES ESPECES PATRIMONIALES— BASSINS DE RETENTION)

Remarques : les espèces patrimoniales entre 2014 et 2017 ne sont pas les mêmes car les statuts de certaines espèces ont changé depuis 2014.

### Oiseaux

Seuls les oiseaux posés, protégés, menacés et déterminants ZNIEFF en Nouvelle Aquitaine ont été retenus dans la liste ci-dessous.

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Protégée
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Protégée Menacée Pop nicheuse en déclin
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Protégé Menacé Pop nicheuse en déclin
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Protégé Menacé
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	Protégée
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	Protégé Menacé
Martin pêcheur	Alcedo atthis	Protégé Pop nicheuse en déclin
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	Protégée

<u>Tableau</u>: Oiseaux patrimoniaux - Bassins – Synthèse 2017

### ■ Les squamates (reptiles)

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Lézard des murailles	Podarcis muralis	Protégée

<u>Tableau</u>: Squamates patrimoniaux- Bassins – Synthèse 2017

### ■ Les odonates (libellules) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Caloptéryx hémorroïdal	Calopteryx haemorrhoidalis	ZNIEFF Aquitaine
Libellule fauve	Libellula fulva	ZNIEFF Aquitaine

<u>Tableau</u>: Odonates patrimoniaux- Bassins – Synthèse 2017

### ■ Les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Cuivré des marais	Lycaena dispar	Protégée

<u>Tableau</u>: Lépidoptères patrimoniaux- Bassins – Synthèse 2017

### ■ Les orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) :

Nom vernaculaire	Nom latin	LR F		
Criquet des roseaux	Mecostethus parapleurus	3 (Aq)		
Criquet ensanglanté	Stethophyma grossum	3 (Aq)		
Criquet tricolore	Paracinema tricolor bisignata	3 (Aq)		
Decticelle d'Aquitaine	Zeuneriana abbreviata	4 (Aq)	ique atla	•

3 (Aq) : espèce menacée en Aquitaine, à surveiller

<u>Tableau</u>: Orthoptères patrimoniaux- Bassins – Synthèse 2017



### ■ 1. Cartographie

### □Cartographie des habitats

- Des anciennes noues
- Des nouvelles noues 1 et 2
- Des nouvelles noues (suite) et des bassins secs
- Du bassin 1
- Du bassin 2

### ☐Cartographie des espèces patrimoniales

- Des noues
- Des bassins secs
- Des bassins

### ☐ Cartographie de la flore invasive

- Des anciennes noues
- Des nouvelles noues et des bassins secs
- Du bassin 1
- Du bassin 2

### ■ 2. Fiches des noues et des bassins

■ 3. Liste faune et flore des noues et des bassins – Synthèse 2017

### **Annexe 1**

### **Cartographie des habitats**

- Des anciennes noues
- Des nouvelles noues 1 et 2
- Des nouvelles noues (suite) et des bassins secs
- Du bassin 1
- Du bassin 2

### **Cartographie des espèces patrimoniales**

- Des noues
- Des bassins secs
- Des bassins

### **Cartographie de la flore invasive**

- Des anciennes noues
- Des nouvelles noues et des bassins secs
- Du bassin 1
- Du bassin 2

### Annexe 2

- ☐ Fiches descriptives des anciennes noues
- ☐ Fiches descriptives des nouvelles noues
- ☐ Fiches descriptives des bassins secs
- ☐ Fiches des criptives des grands bassins 1 et 2

# **Annexe 3** Liste faune et flore – Synthèse 2017 Parc d'Activités de Lahonce/Centre Européen de Frêt

### **CENTRE EUROPEEN DE FRET** PARCS D'ACTIVITES DE LAHONCE

### Tableau de synthèse des données existantes 2011/2014/2017

### FLORE - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Ache nodiflore	Helosciadum nodiflorum (L.) W.D.J. Koch	MIFENEC	25/06/2014 2017	Bassins+noues Noues 8+13+3AN+7	
Agrostide blanche	Agrostis stolonifera L.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Ajonc d'Europe	Ulex europaeus L.	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Ajonc de Le Gall	Ulex gallii Planch.	MIFENEC	28/03/2014 2017	Noues Noue 2AN	
Alisma lancéolée	Alisma lanceolatum With.	MIFENEC	25/06/2014 2017	Noues + Bassins Noue 13+8+7+6+5+4+3+2+	
Aloès sp.	Alopecurus sp.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Angélique des bois	Angelica sylvestris L.	MIFENEC	2011 06/03/2014 2017	Bassins + noues Bassins + ruisseaux + noues Noues 2bis+14+13+17+11+16+2 AN	
Arroche hastée	Atriplex prostrata Boucher ex DC.	MIFENEC	12/08/2014 2017	Bassins + Noues NOUES 1	
Aster écailleux	Symphyotrichum subulatum var. squamatum (Spreng.) S.D.Sundb.	MIFENEC	06/08/2014 2017	Bassins + Noues Noue 12+11+10+8	Introduite
Aster lancéolé	Symphyotrichum lanceolatum (Willd.) G.L.Nesom	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Aulne glutineux	Alnus glutinosa (L.) Gaertn	MIFENEC	2017	Noue 10	
Baldingère faux roseau	Phalaris arundinacea L.	MIFENEC	2017	Noue 9	
Bardane à petites têtes	Arctium minus (Hill) Bernh	MIFENEC	2011 11/07/2014 2017	Bassins+ noues Bassins Noue 11	
Berle dressée	Berula erecta	MIFENEC	2014	Bassins+noues	
Bermudienne à feuilles étroites	Sisyrinchium angustifolium Mill.	MIFENEC	4/06/2014	Bassins + noues	
Bident feuillé	Bidens frondosa L.	MIFENEC	21/08/2014 2017	Bassins + noues Noues 5+10+11+13+4+6+9+2AN	Introduite
Brome sp.	Bromus sp.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Bruyère vagabonde	Erica vagans L.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Buddleia de David	Buddleja davidii Franch.	MIFENEC	08/2014 2017	Noues Noues 17	
Calamagrostis commun	Calamagrostis epigejos	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Callune	Calluna vulgaris (L.) Hull	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Canne de Provence	Arundo donax L.	MIFENEC	2011 2017	Noues Noue 2AN	Introduite
Cardamine des prés	Cardamine pratensis L.	MIFENEC	2011 02/04/2014	Noues Bassins + noues	
Cardamine hirsute	Cardamine hirsuta L.	MIFENEC	21/03/2014	Noues (talus)	
Cardère des bois	Dipsacus fullonum L.	MIFENEC	2017	Noues 17+1+2+8+10+14+11bis	
Carotte	Daucus carota L.	MIFENEC	2011 25/06/2014 2017	Bassins Bassins+noues Noue 12+3+1+2bis+10+11bis+13+14 +3AN	
Chêne des marais	Quercus Palustris	MIFENEC	2017	Noue 14 + 2bis	

Chénopode sp.	Chénopodium	MIFENEC	2017	Noue 1	
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica Thunb. Ex Murray	MIFENEC	2011 4/06/2014	Bassins + noues Bassins + haie RD 312 + noues	
Chèvrefeuille sp.	Lonicera sp.	MIFENEC	2014 2017	Noues Noue 8	
Chicorée sauvage	Cichorium intybus L.	MIFENEC	25/06/2014	Bassins+noues	
Chiendent pied-de-poule	Cynodon dactylon (L.) Pers.	MIFENEC	4/06/2014 2017	Noues Noues 12	
Cirse des marais	Cirsium palustre (L.) Scop.	MIFENEC	2017	Noue 11 bis	
Compagnon rouge	Silene dioica (L.) Clairv.	MIFENEC	2011	Bassins + noues	
Crépide bisannuelle	Crepis biennis L.	MIFENEC	2011	Noues	
Cresson de cheval	Veronica beccabunga L.	MIFENEC	02/09/2014	Noue 3 <sup>ème</sup>	
Cresson des fontaines	Nasturtium officinale R.Br.	MIFENEC	2011 06/03/2014	Bassins + noues Ruisseau + noues (cressonnières)	
Dactyle aggloméré	Dactylis glomereta L.	MIFENEC	2011 4/062014	Noues Bassins + noues	
Epilobe à petites fleurs	Epilobium parviflorum Schreb.	MIFENEC	11/07/2014	Bassins + Noues Noue 13+5+8+3AN+1AN	
Epilobe hirsute	Epilobium hirsutum L.	MIFENEC	30/06/2014 2017	Bassins + Noues Noue 17+4+6	
Epilobe sp.	Epilobium	MIFENEC	2017	Noue 17+6+4	
Épinard-oseille	Rumex patientia L.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Erodium à feuilles de cigüe	Erodium cicutarium (L.) L'Hér.	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Eupatoire à feuilles de chanvre	Eupatorium cannabinum L.	MIFENEC	11/07/2014	Bassins + Noues	
Euphorbe hirsute	Euphorbia hirsuta L.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Fausse germandrée	Veronica chamaedrys L.	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Fausse giroflée	Coincya monensis subsp. cheiranthos (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm.	MIFENEC	2011	Bassins + Noues	
Fétuque	Festuca sp.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Fléole	Phleum sp.	MIFENEC	25/06/2014		
Flouve odorante	Anthoxanthum odoratum L.	MIFENEC	2011 09/04/2014	Noues Bassins + noues	
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus L.	MIFENEC	02/09/2014	Noue 2 <sup>ème</sup>	
Gaillet des marais	Galium palustre L.	MIFENEC	11/07/2014	Bassins+noues	
Géranium découpé	Geranium dissectum L.	MIFENEC	2011 09/04/2014	Bassins + noues Bassins	
Géranium Herbe à Robert	Geranium robertianum L.	MIFENEC	2011 02/04/2014	Bassins + noues Bassins	
Gesse des prés	Lathyrus pratensis L.	MIFENEC	2014	Bassins+noues	
Gnaphale	Gamochaeta coarctata (Willd.) Kerguélen	MIFENEC	04/06/2014	Noue principale	Introduite
Gouet d'Italie	Arum italicum Mill.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Guimauve officinale	Althaea officinalis L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins Bassins + Noues	
Herbe de la pampa	Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	MIFENEC	2011 2014	Bassins + noues Bassins + noues	

Houlque laineuse	Holcus lanatus L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Iris faux-açore	Iris pseudacorus L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Isolépis cétacé	Isolepis setacea (L.) R. Br.	MIFENEC	29/08/2014	Noue inter 1ère	
Jonc à fleurs aigües	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	MIFENEC	21/08/2014	Bassins + Noues	
Jonc aggloméré	Juncus conglomeratus	MIFENEC	2011 16/07/2014 2017	Bassins + noues Bassins + Noues Nous 17 bis	
Jonc ambigu	Juncus ranarius Songeon & Perrier	MIFENEC	25/06/2014	Bassins+noues	
Jonc des chaisiers glauque	Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel) Palla.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Noues Bassins+noues	
Jonc des crapauds	Juncus bufonius L.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Jonc diffus	Juncus effusus L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Jonc glauque	Juncus inflexus L.	MIFENEC	2011 11/07/2014	Noues Bassins + noues	
Jonc maritime	Juncus maritimus	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Jonc noueux	Juncus subnodulodus	MIFENEC	25/06/2014	Noues + Bassins Bassin Gaz	
Laîche cuivrée	Carex cuprina (Sandor ex Heuff.)	MIFENEC	2011 27/06/2014 2017	Bassins + Noues Bassins + Noues Noues 1+4+5+6+7+8+10+11+ 13+14+1AN+9	
Laîche des rives	Carex riparia Curtis	MIFENEC	2011/ 11/07/2014	Bassins Bassins + haie RD 312 + noues	
Laîche distique	Carex disticha Huds.	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Laîche écartée	Carex divulsa Stokes	MIFENEC	25/06/2014	Bassins + noues	
Laîche a épis pendant	Carex pendula	MIFENEC	2017	Noue 17	
Laîche glauque	Carex flacca Shreb.	MIFENEC	21/03/2014	Noues	
Laîche hérissée	Carex hirta L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + Noues Bassins + Noues	
Laîche ponctuée	Carex punctata	MIFENEC	30/06/2014 2017	Bassins + Noues Noue 1 an	
Laîche vésiculeuse	Carex vesicaria L.	MIFENEC	2011	Bassins + Noues	
Laîche sp.	Carex sp.	MIFENEC	2017	Noue 1AN	
Laitue vireuse	Lactuca virosa L.	MIFENEC	2011	Noues	
Laitue vivace (suspicion)	Lactuca perrenis L. (suspicion)	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Lampourde à gros fruits	Xanthium orientale L.	MIFENEC	29/08/2014	Noues	Introduite
Leersie faux riz	Leersia oryzoides (L.) Sw.	MIFENEC	29/08/2014 2017	Noue intermédiaire 1ère 3AN+1AN+7+2AN	
Lin à trois styles	Linum trigynum L.	MIFENEC	02/09/2014	Noue 3 <sup>ème</sup>	
Lin bisannuel	Linum bienne Mill.	MIFENEC	2011 4/06/2014	Bassins Bassins + noues	
Liondent d'automne (suspicion)	Leontodon autumnalis L. (suspicion)	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Liondent des rochers	Leontodon taraxacoides (Vill.) Mérat	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Liseron d'Amérique	Calystegia sepium subsp silvatica (Kit.)	MIFENEC	11/07/2014	Bassins + noues	Introduite

Liseron des haies	Calystegia sepium (L.) R.Br.	MIFENEC	2011 2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Lotier corniculé	Lotus corniculatus L.	MIFENEC MIFENEC	2011 11/07/2014	Bassins Bassins + Noues	
Lotier glabre	Lotus corniculatus subsp. tenuis (Waldst. Et Kit. Ex Willd.) Berher	MIFENEC	30/06/2014	Bassins + Noues	
Lotier grêle	Lotus hispidus L.	MIFENEC	11/07/2014	Basisns + Noues	
Luzerne lupuline	Medicago lupulina L.	MIFENEC	2011 4/06/2014	Bassins Noues (talus) + bassins	
Lychnis fleur de coucou	Lychnis flos-cuculi L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + ruisseaux	
Lycope d'Europe	Lycopus europaeus L.	MIFENEC	2011 30/06/2014	Bassins + noues Bassins + Noues	
Marguerite commune	Leucanthemum vulgare Lam.	MIFENEC	4/06/2014 2011	Noues	Introduite
Massette à feuilles étroites	Typha angustifolia L.	MIFENEC	25/06/2014 2017	Noues Noue 8	
Massette à larges feuilles	Typha latifolia L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Noues Bassins + noues + petite mare	
Massette sp.	Typha sp.	MIFENEC	2017	Noues 5 +6	
Mauve sauvage	Malva sylvestris L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins Bassins +noues	
Mélilot blanc	Melilotus albus Medik.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues	
Menthe à feuilles rondes	Mentha suaveolens Ehrh.	MIFENEC	2011 2014	Noues Bassins+noues	
Menthe aquatique	Mentha aquatica L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Millepertuis perforé	Hypericum perforatum L.	MIFENEC	16/07/2014	Bassins + Noues	
Molène bouillon noir	Verbascum nigrum	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Morelle douce Amère	Solanum dulcamara	MIFENEC	2017	NOUE 11	
Morelle noire	Solanum nigrum L.	MIFENEC	20/06/2014	Bassins + Noues	
Morelle poilue	Solanum villosum Mill.	MIFENEC	21/03/2014	Noues (talus)	
Mouron des oiseaux	Stellaria media (L.) Vill.	MIFENEC	21/03/2014	Noues (talus)	
Mouron rouge	Anagallis arvensis L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Noues	
Myosotis cespiteux	Myosotis laxa subsp. cespitosa (Schultz.).	MIFENEC	02/09/2014	Noue 3 <sup>ème</sup>	
Myosotis des marais	Myosotis scorpioides L.	MIFENEC	25/06/2014	Bassins + noues	
Œillet de Nanteuil	Petrorhagia nanteuilii (Burnat) P.W. Ball & Heywood	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Œnanthe safranée	Oenanthe crocata L.	MIFENEC	2011 4/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Onagre bisannuelle	Oenothera biennis L.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	Introduite envahissante
Onagre rosée	Oenothera rosea L'Hér ex Aiton	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	Introduite
Origan commun	Origanum vulgare	MIFENEC	11/07/2014	Bassins + noues	
Ortie dioïque	Urtica dioica L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Noues Bassins	
Oseille agglomérée	Rumex conglomeratus Murray	MIFENEC	2011 16/07/2014	Noues Bassins	
Oseille des près	Rumex acetosa L.	MIFENEC	2011	Noues	
			l	1	

Paspale à deux épis	aspale à deux épis Paspalum distichum L. MIFENE		21/08/2014	Bassins + Noues	Introduite
Paspale dilaté	Paspalum dilatatum Poir.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins Bassins + Noues	Introduite envahissante
Patience sauvage	Rumex obtusifolius L.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Pâturin des prés	Poa pratensis L.	MIFENEC	19/03/2014	Bassins + noues	
Pâturin sp.	Poa sp.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Petit jonc tardif	Cyperus serotinus Rottb.	MIFENEC	02/09/2014	Noues	Espèce menacée
Petite centaurée commune	Centaurium erythraea Raf.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins	
Petite centaurée délicate	Centaurium pulchellum (Sw.) Druce	MIFENEC	2011	Bassins + noues	
Petite centaurée sp.	Centaurium sp.	MIFENEC	2017	Noues 12+14	
Petite douve	Ranunculus flammula L.	MIFENEC	2011 19/06/2014	Bassins Bassins+noues	
Peuplier tremble	Populus tremula	MIFENEC	2011 2014	Noues	
Picride fausse vipérine	Helminthotheca echioides (L.) Holub	MIFENEC	2011 2014	Bassins Bassins+noues	
Pied de Coq	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv.	MIFENEC	21/08/2014	Bassins + Noues	
Pissenlit	Taraxacum sp.	MIFENEC	2011 4/06/2014	Noues Bassins + noues	
Plantain d'eau commun	Alisma plantago-aquatica L.	MIFENEC MIFENEC	2011 4/06/2014	Noues Bassins (petite mare) + noues Noue 10+11+13+2AN+3AN	
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + Noues	
Plantain majeur	Plantago major L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Polypogon de Montpellier	Polypogon monspeliensis	MIFENEC	30/06/2014	Bassins + Noues	
Potentille des marais (à vérifier)	Comarum palustre L.	MIFENEC	2014	Noues	
Prêle des marais	Equisetum palustre L.	MIFENEC	2011 21/08/2014	Noues Bassins (gaz)+noues	
Prêle élevée	Equisetum telmateia Ehrh.	MIFENEC	2011 11/07/2014	Noues Bassins + noues	
Prêle très rameuse	Equisetum ramosissimum Desf.	MIFENEC	02/09/2014	Noue 3 <sup>ème</sup>	
Pulicaire dysentérique	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh	MIFENEC	2011 2014	Bassins + noues Bassins+noues	
Ray-grass anglais	Lolium perenne (L.)	MIFENEC	27/06/2014	Bassins + Noues	
Renoncule âcre	Ranunculus acris L.	MIFENEC	4/06/2014	Ruisseau trouble ->côteau + bassins + noues	
Renoncule bulbeuse	Ranunculus bulbosus L.	MIFENEC	2011	Bassins et Noues	
Renoncule scélérate	Ranunculus sceleratus L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Noues Bassins + Noues	
Renouée persicaire	Persicaria maculosa Gray	MIFENEC	11/08/2014	Bassins+noues	
Renouée poivre d'eau	Persicaria hydropiper (L).Spach	MIFENEC	29/08/2014	Noue principale	
Rhinanthe sp.	Rhinanthus sp.	MIFENEC	4/06/2014	Bassins + noues	
Roripe amphibie	Rorippa amphibia (L.) Besser	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Roseau	Phragmites australis	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins + Noues	

	Г			1	I
Rubanier dressé	Sparganium erectum L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + Mare + noues	
Rumex sanguin	Rumex sanguineus L.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Sainfoin d'Espagne	Galega officinalis L.	MIFENEC	16/07/2014	Bassins + Noues	Introduite
Salicaire à feuilles d'hyssope	Lythrum hyssopifolia L.	MIFENEC	29/08/2014	Noue principale	
Salicaire commune	Lythrum salicaria L.	MIFENEC	2011 2014	Bassins+noues	
Samole de Valérand	Samolus valerandi L.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Saule roux	Salix atrocinerea Brot.	MIFENEC	2011 2014 2017	Bassins + noues Bassins + noues Noues 5+9+10+17	
Saule tortueux	Salix babylonica 'Totuosa' L.	MIFENEC	2011 11/07/2014	Bassins + Noues Bassins (car.dégradée)	Domestique
Scirpe des marais	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Noues Bassins + Noues	
Scirpe incliné	Isolepis cernua (Vahl) Roem. et Schult.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Scirpe maritime	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla	MIFENEC	2011 4/06/2014 2017	Noues Noues Noues 8+1+2+3AN+1AN	
Scirpe mucroné	Schoenoplectus mucronatus (L.) Palla	MIFENEC	29/08/2014	Noue inter 1 <sup>ère</sup>	
Scrofulaire aquatique	Scrophularia auriculata Loefl. ex L.	MIFENEC	2011 11/07/2014	Bassins + noues Bassins + ruisseaux + noues	
Séneçon aquatique	Jacobaea aquatica subsp. aquatica	MIFENEC	21/08/2014	Bassins + Noues	
Séneçon commun	Senecio vulgaris	MIFENEC	21/03/2014 2017	Noues (talus) Noues 16+10	
Séneçon du Cap	Senecio inaequidens DC.	MIFENEC	2011 25/06/2014 2017	Bassins Bassins + Noues Noue 15+14+9+3	Introduit envahissant
Séneçon en arbre	Baccharis halimifolia L.	MIFENEC	11/07/2014 2017	Bassins + Noues Noues 1+2+8+9+11	Introduit envahissant
Silène de France	Silene gallica L.	MIFENEC	21/03/2014	Noues (talus)	
Souchet à nombreuses tiges	Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	
Souchet allongé	Cyperus longus L.	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins Bassins + Noues	
Souchet de Buenos Aires	Eleocharis bonariensis Nees.	MIFENEC	27/06/2014	Noues	A confirmer Envahissant non avéré
Souchet vigoureux	Cyperus eragrostis Lam.	MIFENEC	2011 30/06/2014 2017	Bassins + noues Bassins + noues Noue 2+3+5+10+13+17+4+6+1+2bis +7+8+11+12+3AN	Introduite envahissante
Souchet Jaune	Cyperus flavescens	MIFENEC	2017	Noue 1 AN	
Souchet de monti	Cyperus serotimus	MIFENEC	2017	Noue 14	
Stramoine	Datura stramonium L.	MIFENEC	2011 2014	Bassins Noue principale	Introduite
Tamier commun	Tamus communis L.	MIFENEC	2011	Noues	
Trèfle blanc	Trifolium repens L.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Trèfle des prés	Trifolium pratense L.	MIFENEC MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Noues	
Vergerette sp	Erigeron sp	MIFENEC	2014	Bassins + noues	
Véronique agreste	Veronica agrestis	MIFENEC	21/03/2014	Noues (talus)	
Véronique mouron d'eau	Veronica anagallis-aquatica L.	MIFENEC MIFENEC	2011 25/06/2014 2017	Bassins + Noues Bassins + noues Noue 1 AN	

Vesce de Cracovie	Vicia cracca L.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Vesce des haies	Vicia sepium L.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	

### VEGETAUX AQUATIQUES - Synthèse 2011/ 2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
	Chara vulgaris L.	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Callitriche des marais	Callitriche stagnalis Scop.	MIFENEC	2011 2014 2017	Mare+noues Mare + noues+ bassin 1 Noue 13	
Characée	Chara spp.	MIFENEC	4/06/2014 2011 2017	Noues Bassins + noues Noue 1 AN	
Jussie à grandes fleurs	Ludwigia grandiflora Michx (Greuter et Burdet)	MIFENEC	2011 29/08/2014 2017	Noues Noues Noues 18	Introduite envahissante
Jussie rampante	Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven	MIFENEC	2011 14/03/2014	Noues Noues	Introduite envahissante
Lentille d'eau minuscule	Lemna minuta Kunth	MIFENEC	20/06/2014	Noues	Introduite envahissante
Myriophylle du Brésil	Myriophyllum aquaticum (Vell) Verdc.	MIFENEC	18/06/2014	Noues	Introduite envahissante
Potamot noueux	Potamogeton nodosus Poir.		2011	Noues	
Ulve	Ulva intestinalis (L.)	MIFENEC	29/08/2014	Noue principale (ouvrage)	
Zannichellie des marais	Zannichellia palustris L.	MIFENEC	2011 21/03/2014	Noues Noues	Protégée en Aquitaine

### MAMMIFERES (hors chiroptères) - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	MIFENEC	29/08/2014	Noue principale	Ecrasé sur RD312
Lapin de Garenne	Oryctolagus cuniculus	MIFENEC	28/03/2014	Noues	Observé
Rat surmulot	Rattus norvegicus	MIFENEC	26/05/2014 29/08/2014	Bassins Noues	Jeune Empreintes
Taupe d'Europe	Talpa europaea	MIFENEC	19/06/2014	Bassins + noues	Taupinière

### **OISEAUX – Synthèse 2011/2014/2017**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	Observation	Statut
Aigle botté	Hieraatus pennatus	MIFENEC	28/03/2014 17/07/2014	Gde Noue Bassin 2	En vol En vol	
Aigrette garzette	Egretta garzetta	MIFENEC	2011 2014	Bassins + Noues Bassins Noues 1+10+11bis		
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	MIFENEC	2011 Mars 2014 2017	Noues Bassins + noues Noue 11		
Bergeronnette grise	Motacilla alba alba	MIFENEC	2017	Noue 8		
Bergeronnette sp.	Motacilla sp.	MIFENEC	2017	Noue 1 +13		

Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	MIFENEC	2011 2014	Bassins Bassins + noues	Chant	
Buse Variable	Buteo buteo	MIFENEC	2017	Nous 17		
Canard colvert	Anas platyrhynchos	MIFENEC	2011 21/05/2014 2017	Noues Bassins Noue 1	Couple avec petits Reproduction avérée	
Canard sp.		MIFENEC	2017	Noue 16+13+8		
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	MIFENEC	18/08/2017	Noue 11+2+1AN	Reproduction avérée (jeunes) 1AN	
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	MIFENEC	30/06/2014	Noues + Bassins	En vol	
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	MIFENEC	2011 2014 2014 2017	Bassins Bassins Noues Noue 8+10	Plusieurs individus	Reproduction ?
Coq Faisan		MIFENC	2017	Noue 17 bis		
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	MIFENEC	2014	Bassins + Noues	Plume + observation	
Faucon sp.	Falco sp	MIFENEC	28/04/2014	Noue inter 2 <sup>ème</sup>		
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	MIFENEC	27/06/2014 2011	Noues + bassins Bassins	1 ♂	
Goéland sp	Larus sp.	MIFENEC	02/09/2014 2017	Noues Noues 11		
Grand cormoran	Phalacrocorax carbo	MIFENEC	25/06/2014	Noues	2 indiv. En vol	
Héron cendré	Ardea cinerea	MIFENEC	2011 2014 2017	Bassins + Noues Bassins + noues Noues 11		
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	MIFENEC	2011 15/07/2014	Bassins Bassins + Noues	En chasse	
Mésange longue queue	Aegithalos caudatus	MIFENEC	2017	Noue 19		
Milan noir	Milvus migrans	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins	En chasse	
Petit gravelot	Charadrius dubius	MIFENEC	2011	Bassins (remblais) + noues	2 couples en reproduction ?	Protégé
Rouge gorge	Erithacus Rubecula	MIFENEC	2017	Noue 19		
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	MIFENEC	25/06/2014 18/06/2014	Bassins + noues Noues	Chant + nid	

### SQUAMATES (Reptiles) - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu
Lézard des murailles	Podarcis muralis	MIFENEC	2011 19/06/2014	Bassins + noues Bassins

### LISSAMPHIBIENS - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Crapaud commun	Bufo bufo	MIFENEC	29/08/2014	Noue principale	1 Juvénile
Grenouille agile	Rana dalmatina	MIFENEC	25/06/2014	Noues + Bassins	Pontes 1 individu ds . Gde noue
Grenouille sp.		MIFENEC	2017	Noues 11	En nombre
Grenouille verte	Pelophylax.sp	MIFENEC	2011 25/06/2014	Noues Bassins + Noues	Chant + adultes
Rainette méridionale	Hyla meridionalis	MIFENEC	20/06/2014	Bassins + noues	Chant

### ACTINOPTERYGIENS (Poissons) - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Carpe commune	Cyprinus carpio linnaeus	MIFENEC	2017	Noues 11 bis	
Epinoche	Gasterosteus aculeatus	MIFENEC	02/09/2014	Noue principale	
Gambusie	Gambusia sp	MIFENEC	2011 4/06/2014	Noues Bassins + noues	Introduite

### **ODONATES - Synthèse 2011/2014/2017**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Anax Empereur	Anax Imperator	MIFENEC	2017	Noue 11 + AN bassin B	
Agrion délicat	Ceriagrion tenellum	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Agrion élégant	Ischnura elegans	MIFENEC	2011 30/06/2014 2017	Bassins + Noues Ruisseau Irauldenia Noue 11+19	Omniprésent dans les noues Reproduction avérée bassins +noues
Agrion nain	Ischnura pumilio	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Agrion orangé	Platycnemis acutipennis	MIFENEC	30/06/2014	Bassins + Noues	Reproduction
Caloptéryx occitan	Calopteryx xanthostoma	MIFENEC	2/07/2014 07/08/2014	Bassins Ruisseau Irauldenia Bassin 1 + Noue 2 <sup>ème</sup>	♂ et ♀
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	MIFENEC	2017	Noues 11+13+19+2AN+15+18+8+2+4+6+ 7	
Libellule déprimée	Libellula depressa	MIFENEC	2011 19/06/2014	Noues Bassins	
Libellule sp.	Libellula sp.	MIFENEC	30/06/2014	Noues	Larves
Orthetrum bleuissant	Orthetrum coerulescens coerulescens	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum	MIFENEC	2011	Bassins + noues	
Orthétrum sp.		MIFENEC	2017	Nous 19	
Sympétrum méridional	Sympetrum meridionale	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Sympetrum sanguin	Sympetrum sanguineum	MIFENEC	2011	Noues	

### LEPIDOPTERES RHOPALOCERES - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu
Argus sp.	Cupido sp.	MIFENEC	29/08/2014	Noues
Azuré de la luzerne	Leptode pirithous	MIFENEC	2017	Noue 11
Azuré bleu céleste	Lyssandra bellargus	MIFENEC	2017	Noue 10
Azuré de la bugrane	Polyommatus icarus	MIFENEC	2011 25/06/2014 2017	Bassins + Noues Bassins + Noues Noues 11+17
Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	MIFENEC	2017	Noues 11
Azuré du trèfle	Cupido argiades	MIFENEC	2011 30/06/2014 2017	Bassins Bassins + Noues Noues 11+9
Azuré porte queue	Lampides boeticus	MIFENEC	2017	Noues 11
Carte géographique	Araschnia levana	MIFENEC	15/07/2014 29/08/2014	Bassins Noues
Citron	Gonepteryx rhamni	MIFENEC	2011 19/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues
Collier de corail	Aricia agestis	MIFENEC	25/06/2014 29/08/2014 2017	Bassins Noues Noue 7
Cuivré commun	Lycaena phlaeas	MIFENE	2017	Noue 10 +3 AN
Cuivré des Marais	Lycaena dispar	MIFENEC	2017	Noues 11+15
Flambé	Iphiclides podalirius	MIFENEC	2011	Bassins + Noues
Fluoré	Colias alfacariensis	MIFENEC	2017	Noue 10
Fluoré sp.	Colias sp.	MIFENEC	2017	Noue 10+11bis
Mélitée du plantain	Melitaea cinxia	MIFENEC	2011 19/06/2014	Bassins + noues Bassins
Mélitée du scabieuse	Melitaea parthenoides	MIFENEC	2017	Noue 17
Myrtil	Melitaea jurtina	MIFENEC	2017	Noues 11+Grde+17+17bis+19
Paon du jour	Aglais io	MIFENEC	19/06/2014 2017	Bassins +marais Noues 18
Piéride du chou	Pieris brassicae	MIFENEC	2011 19/06/2014	Bassins + noues Bassins
Piéride de la moutarde	Leptidae sinapiqs	MIFENEC	2017	Noue 11 + Grde+17+17bis+19
Piéride du navet	Pieris napi	MIFENEC	2011 19/06/2014	Noues Bassins
Point de Hongrie	Erynnis tages	MIFENEC	2014 2017	Noues Noues 11
Procris	Coenonympha pamphilus	MIFENEC	21/06/2014 29/08/2014 2017	Bassins Noues Noue 11+17+17bis
Souci	Colias Crocea	MIFENEC	2017	Noues 11+Grde+18+17+17bis
Sylvaine	Ochlodes Sylvanus	MIFENEC	2017	Noues 11+19
Tircis	Pararge aegeria	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins Bassins + Noues

### LEPIDOPTERES HETEROCERES - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu
Bombyx du chêne	Lasiocampa quercus	MIFENEC	21/08/2014	Bassins + Noues
Doublure jaune	Euclidia glyphica	MIFENEC	2011 2014	Bassins Bassins + Noues
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria	MIFENEC	29/08/2014	Noues
Zygène des prés	Zygaena trifolii	MIFENEC	25/06/2014 2017	Bassins + Noues Noue 11

### ORTHOPTERES - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Conocéphale bigarré	Conocephalus fuscus	MIFENEC	29/08/2014 2017	Bassin 1+Noues Noue 9	Mâle et femelles
Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula nitidula	MIFENEC	21/08/2014 29/08/2014 2017	Bassins Noues Noue 11	
Criquet duettiste	Chorthippus brunneus	MIFENEC	11/08/2014 29/08/2014	Bassin 2 Noues	
Criquet marginé	Chorthippus albomarginatus	MIFENEC	12/08/2014 29/08/2014	Bassin 1 Noues	
Criquet noir-ébène	Omocestus rufipes	MIFENEC	2014	Bassins+noues	
Criquet tricolore	Paracinema tricolor	MIFENEC	12/08/2014 29/08/2014 2017	Bassin 1 Noues Noues 11	
Criquet verte-échine	Chorthippus dorsatus	MIFENEC	11/08/2014 29/08/2014	Bassin 2 Noues	
Decticelle d'Aquitaine	Zeuneriana abbreviata	MIFENEC	15/07/2014 29/08/2014 2017	Bassins Noues Noue 2	
Grande sauterelle verte	Tettigonia viridissima	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Oedipode automnale	Aiolopus strepens	MIFENEC	10/03/2014 29/08/2014	B1 Noues	
Oedipode émeraudine	Aiolopus thalassinus	MIFENEC	11/08/2014 02/09/2014	Bassin 2 Noues	
Tétrix	Tetrix sp.	MIFENEC	26/05/2014	Bassins + Noues	
Tétrix méridional	Paratettix meridionalis	MIFENEC	02/09/2014	Noue (3 <sup>ème</sup> )	

### MOLLUSQUES - Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu
Ambrette amphibie	Succinea putris	MIFENEC	2014	Noues
Ambrette élégante	Oxyloma elegans	Alain Bertrand MIFENEC	2011 21/05/2014	Noues Bassins+noues
Cornet méditéranéen	Cochlicella barbara	Alain Bertrand	2011	Noues
Escargot petit-gris	Cornu aspersum	Alain Bertrand MIFENEC	2011 25/06/2014	Noues Bassins
Loche sp.	Deroceras sp.	Alain Bertrand	2011	Noues
Loche sp.	Arion sp.	Alain Bertrand	2011	Noues

### INVERTEBRES DIVERS - Synthèse 2011/2014/2017

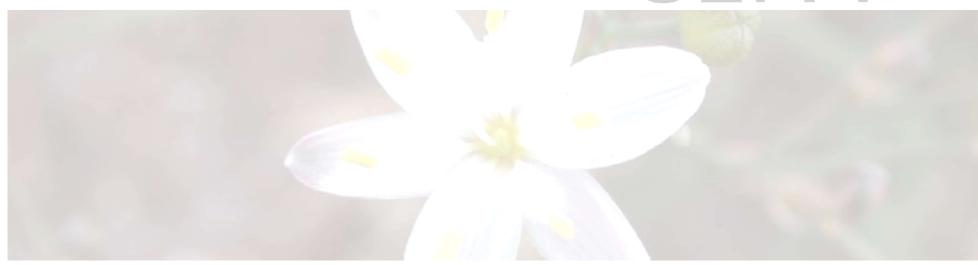
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Abeille à miel	Apis mellifera	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins Bassins + Noues	
Araignée 5	Zora parallela	MIFENEC	2014	Bassin + noues	
Araignée 6 (Argiope frelon)	Argiope bruennichi	MIFENEC	25/06/2014 21/08/2014 2017	Noues Bassins Noues 5+8+1AN+3AN	
Araignée 7 (Tetragnathe)	Tetragnatha pinicola	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Araignée Dolomède des marais	Dolomedes fimbriatus	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Cercope sanguin	Cercopis vulnerata	MIFENEC	2011 4/06/2014	Noues Noues	
Chrysomèle brillante	Chrysolina lucida	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Cicadelle verte	Cicadella viridis	MIFENEC	20/06/2014	Bassins + Noues	
Coccinelle à 12 points	Coccinella sp.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Coccinelle à 6 points	Coccinella septempunctata	MIFENEC	2011 16/07/2014	Bassins + noues Bassins	
Coccinelle jaune et noire	Coccinella sp.	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Epeire diadème	Araneus diadematus	MIFENEC	25/06/2014	Noues	
Fourmi noire	Lasius niger	MIFENEC	2014	Noues	
Gendarme	Pyrrhocoris apterus	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Grand bombyle	Bombylus major	MIFENEC	02/09/2014	Noues	
lule indéterminée	Ophyiulus sp.	MIFENEC	25/06/2014	Bassins + Noues	
Membracide bison	Stictocephala bisonia	MIFENEC	21/08/2014 02/09/2014	Bassin 2 (gaz) Noues	Introduit
Mouche sp.	Musca sp.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	Pupes
Moustique sp.	Aedes sp.	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Oedémère noble	Oedemera nobilis	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins Bassins + Noues	
Pentatome rayé	Graphosoma lineatum	MIFENEC	02/09/2014	Bassins + Noues	
Punaise rouge du chou	Eurydema ornata	MIFENEC	28/03/2014	Noues	
Staphylin odorant	Ocypus olens	MIFENEC	26/05/2014	Bassins+noues	
Symphite sp.	Dolerus madidus	MIFENEC	2011 4/06/2014	Noues Bassins + noues	Chenilles sur joncs chenille
Tipule	Tipula maxima	MIFENEC	2011 4/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	

## INVERTEBRES D'EAU DOUCE (hors mollusques) Synthèse 2011/2014/2017

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Auteur de l'observation	Date	Lieu	
Aselle	Asellus aquaticus	MIFENEC	4/06/2014	Noues	
Chironome	Chironomus sp	MIFENEC	2011 19/03/2014	Noues Noues	Larves
Dytique sp.		MIFENEC	2011 2014	Noues Bassins + noues	
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	MIFENEC	4/06/2014 2017	Bassins + noues Noue 18+7+19+3AN+2+10+17+1+2	Introduite envahissante
Gerris	Gerris sp.	MIFENEC	2011 25/06/2014	Bassins + noues Bassins + noues	
Hydromètre	Hydrometra stagnorum	MIFENEC	19/03/2014	Noues	
Notonecte	Notonecta sp.	MIFENEC	2011 31/03/2014	Bassins + noues Bassins + noues	

### **SEPA**

# SEPA



Eligibilité d'une parcelle de compensation sur la commune de Guiche en lien avec le projet d'extension du Centre Européen de Fret à Mouguerre

TYPE ÉTUDE: PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

31/03/2022

SIMETHIS
69, Rue Saint-Gilles
64 300 Orthez

Tel: 05 59 65 64 95 <u>contact@simethis.fr</u> www.simethis.fr





### **SUIVI DES ÉVOLUTIONS DU DOCUMENT**

Historique	Version 0 : 31/03/2022
Rédigé par	Marjolaine Brenn, Noëline Amilhat
Cartographie	Marjolaine Brenn
Prospections naturalistes	Habitats / Flore : Marjolaine Brenn Faune : Marc d'Espinay, Marjolaine Brenn
Vérifié par	Marc d'Espinay





Prairie humide et Cariçaie à Laîche des marais présentes sur le site visé pour la compensation.



### **SOMMAIRE**

Ī.	Contexte de l'étude
1.	
	1.1. Contexte du projet et délimitation du périmètre d'investigation
	1.2. Connaissances naturalistes existantes sur le site
	1.2.1. Espèces patrimoniales et/ou protégées à rechercher sur la zone d'étude
II.	Méthodologie d'expertise
	2.1. Méthodologie d'inventaire
	2.2. Méthode d'évaluation des enjeux écologiques
	Méthodologie d'évaluation des enjeux écologiques (milieux terrestres et aquatiques stagnants)
III.	Diagnostic écologique
	3.1. Caractérisation des habitats naturels
	3.2. Zones humides
	3.2.1. Délimitation selon les critères « végétation » et « habitats naturels »
	3.3. Flore
	3.3.1. Flore patrimoniale
	3.3.2. Flore invasive
	3.4. Faune
	3.4.1. Oiseaux
	3.4.2. Herpétofaune
	3.4.3. Insectes
	3.4.4. Mammifères (hors chiroptères)
	3.4.5. Chiroptères
V	Bibliographie



	5.1. Guides naturalistes de terrain	1
	5.1.1. Flore et Habitats	1
	5.1.2. Faune	1
	5.2. Ouvrages de référence utilisés pour la bio évaluation du patrimoine naturel	18
	5.2.1. Flore et Habitats	
	5.2.2. Faune	
۷I.	Annexes	24
	6.1. Annexe n°1 - Protocoles méthodologiques des inventaires faunistique et floristique	2!
	6.1.1. Détermination des habitats naturels et semi-naturels	25
	6.1.2. Détermination des zones humides sur la base du critère « Végétation »	26
	6.1.3. Recherche des stations d'espèces végétales	27
	6.1.4. Recherche des stations d'espèces animales	28
	6.2. Annexe n°2 - Bio évaluation des enjeux écologiques	30
	6.2.1. La bio-évaluation de la flore	30
	6.2.2. La bio-évaluation de la faune	31
	6.3. Annexe n°3 - Liste floristique (Source : Simethis et Nymphalis)	32



### **TABLES DES CARTES**

Carte 1 : Situation géographique rapprochée (Source : IGN, SCAN 25)	3
Carte 2 : Localisation du périmètre d'étude	4
Carte 3 : Caractérisation des formations végétales sur le site projet	9
Carte 4: Cartographie des habitats naturels et semi-naturels présents sur la zone d'étude	10
Carte 5: Cartographie des zones humides sur la base des critères « végétation » et « habitat naturel » sur le site projet	12
Carte 6: Cartographie de la flore exotique envahissante présente sur le site visé pour la compensation	14
TABLES DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Dates de prospection et objectifs des sorties	6
Tableau 2 : Tableau de synthèse d'évaluation des habitats naturels, de la flore et de la faune	7
Tableau 3 : Synthèse des espèces floristiques envahissantes observées sur la zone d'étude	13



### I. CONTEXTE DE L'ETUDE

### 1.1. Contexte du projet et délimitation du périmètre d'investigation

La commune de Guiche se situe dans les Pyrénées Atlantiques (64). La parcelle compensatoire, identifiée par la CDC Biodiversité, concerne la parcelle cadastrale n°46 (5.9 hectares environ).

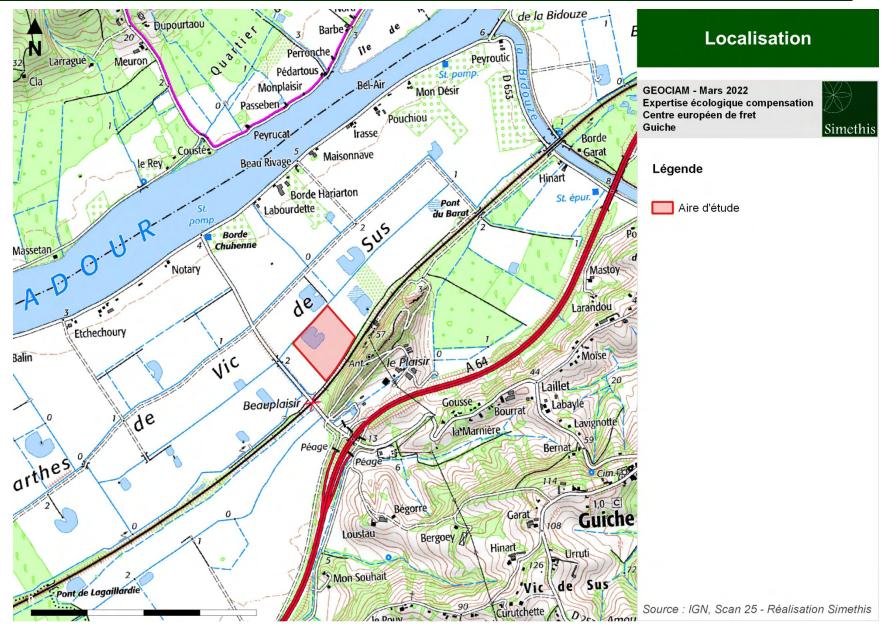
Dans le cadre d'un projet d'extension du CEF à Mouguerre, des impacts sur des espèces protégées et des zones humides ont été identifiés. La SEPA souhaite donc disposer d'une expertise écologique sur la parcelle visée pour la compensation afin de savoir si celle-ci est éligible au regard des impacts du projet d'extension du CEF à Mouguerre. C'est dans ce cadre que ce pré-diagnostic écologique a été réalisé.

Cette étude, réalisée par le bureau d'études SIMETHIS, a pour objectif principal :

- De réaliser des inventaires floristiques, faunistiques, habitats naturels et zones humides (critère végétation) sur la parcelle visée pour la compensation, sur la base d'une journée de prospection réalisée en mars 2022;
- De statuer sur la possibilité ou non de réaliser la compensation sur la parcelle étudiée.

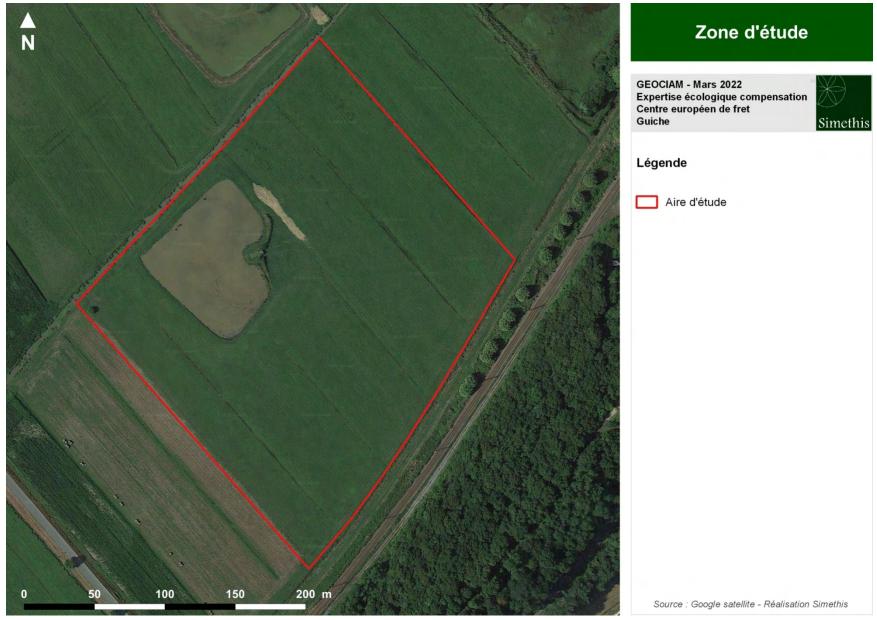
Le pré-diagnostic écologique comprend plusieurs étapes : les recherches bibliographiques et la synthèse des données existantes, la photo-interprétation, les inventaires naturalistes (faune, flore, habitats et zones humides), l'analyse et la bio-évaluation des enjeux et enfin une phase de cartographie.





Carte 1 : Situation géographique rapprochée (Source : IGN, SCAN 25)





Carte 2 : Localisation du périmètre d'étude



### 1.2. Connaissances naturalistes existantes sur le site

Le dossier de dérogation « espèces protégées » mené dans le cadre du projet Artère de l'Adour (TIGF, 22/03/2013), a été consulté. En effet, l'aire d'étude du projet intègre le site faisant l'objet du présent rapport. Cette première démarche a permis de connaître la présence/absence de données faune/flore connues sur le site ou ses alentours immédiats.

### 1.2.1. Espèces patrimoniales et/ou protégées à rechercher sur la zone d'étude

Compte tenu de la physionomie du site (prairie, fossés) et de notre expérience, plusieurs espèces patrimoniales susceptibles de fréquenter la zone d'étude ont été recherchées lors de la prospection de terrain de mars 2022 à savoir :

### - Espèces floristiques:

- <u>Espèces liées aux milieux ouvert et semi-ouverts</u>: Lotier velu (*Lotus hispidus*), Lotier grêle (*Lotus angustissimus*), Scille printanière (*Tractema verna*), Orchidées;
- <u>Espèces liées aux milieux humides</u>: Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*), Gaillet chétif (*Gallium debile*), Scirpe à nombreuses tiges (*Eleocharis multicaulis*), Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*), Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), Polypogon de Montpellier (*Polypogon monspelienses*).

### - Espèces faunistiques :

- o Avifaune : Cortège des milieux humides, cortège des milieux prairiaux
- Herpétofaune: Recherche des espèces d'amphibiens généralistes et spécialistes (Alyte accoucheur, Triton palmé, Triton marbré, Grenouille agile, Grenouille rousse, Rainette méridionale, complexe des Grenouille verte...) et de reptiles des milieux de fourrés, de friches et humides (Cistude d'Europe, Orvet fragile, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre helvétique, ...);
- Entomofaune: Recherche des odonates et rhopalocères patrimoniaux (Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe à crochets, Damier de la succise, Cuivré des marais,);
- <u>Mammifères</u>: Recherche des mammifères terrestres et semi-aquatiques patrimoniaux (Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Campagnol amphibie et Crossope aquatique)

A noter cependant que la plupart de ces espèces ne sont pas visibles à cette période.





### II. METHODOLOGIE D'EXPERTISE

### 2.1. Méthodologie d'inventaire

Le secteur d'une surface totale d'environ 5.9 hectares, dénommé « aire d'étude », présent au Nord-Ouest du site projet, est visé pour la compensation et a été prospecté dans le cadre de cette mission.

Cette zone d'étude a été retenue pour les inventaires faune et flore. Un seul passage a été effectué par Simethis afin de relever les enjeux et potentialités du site. La méthodologie d'inventaire de terrain est présentée en **Annexe 2** du document.

Date

Objectifs

Inventaire de l'avifaune
Inventaire diurne mammifères et micromammifères
Recherche des espèces végétales d'intérêt patrimonial (flore vernale)
Caractérisation des habitats naturels
Délimitation des zones humides (critère végétation)

Conditions météorologiques

Prestataire

Journée : nuageux , vent faible - 7°C
Simethis

Tableau 1 : Dates de prospection et objectifs des sorties

### 2.2. Méthode d'évaluation des enjeux écologiques

### Méthodologie d'évaluation des enjeux écologiques (milieux terrestres et aquatiques stagnants)

L'évaluation de la valeur écologique des espèces est basée sur l'examen de listes de référence (Annexe 3), établies à l'échelle internationale, nationale, régionale et départementale, ainsi que sur la note de résultats sur la hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune de Nouvelle-Aquitaine réalisé en 2020 par FAUNA<sup>1</sup>. Les critères suivants sont retenus pour l'évaluation des enjeux faune/flore:

- Les statuts de protection des espèces ;
- Leur rareté à l'échelle locale ;
- Leur état de conservation au niveau local et national.

<sup>1</sup> FAUNA (Coord.) 2020. Note de résultats sur la hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune de Nouvelle-Aquitaine : liste des espèces et indicateurs. Décembre. Pessac, 22P.



Tableau 2 : Tableau de synthèse d'évaluation des habitats naturels, de la flore et de la faune

Classes d'enjeux		Critères de classement
Très fort	Habitat	Sans objet
	Flore	Biotope pour une ou plusieurs espèces végétales protégées nationalement et/ou en Europe (Annexe II de la DH)
	Faune	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale majeurs et très forts
Fort	Habitat	Zone humide fonctionnelle critère « Végétation » Habitat d'intérêt communautaire et/ou prioritaire présentant une bonne typicité Habitat naturel de bonne typicité au regard de l'état de conservation optimal de l'habitat et/ou du degrés de naturalité
	Flore	Biotope pour une ou plusieurs espèces végétales protégées nationalement et communes localement Biotope pour une ou plusieurs espèces végétales protégées localement (niveaux régional ou départemental) et très rares localement
	Faune	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale forts
Moyen	Habitat	Zone humide dégradée critère « Végétation » Habitat d'intérêt communautaire et/ou prioritaire présentant une typicité moyenne Habitat naturel de typicité moyenne au regard de l'état de conservation optimal de l'habitat et/ou du degrés de naturalité
	Flore	Biotopes naturels pour une ou plusieurs espèces végétales non protégées et peu communes localement Biotope pour une ou plusieurs espèces végétales protégées localement (niveaux régional ou départemental) et communes localement
	Faune	Espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale modérés et notables
Faible	Habitat	Habitat d'intérêt communautaire et/ou prioritaire présentant une typicité faible Habitat naturel fortement perturbé ou présentant une diversité floristique faible
	Flore	Sans enjeux floristiques décelés
	Faune	Biotope modifié, cultivé ou entretenu intensivement à faible capacité d'accueil pour le développement d'une faune diversifiée
Très faible	Habitat	Habitat naturel fortement perturbé et/ou artificialisé
	Flore	Biotope modifié, cultivé, entretenu intensivement ou artificialisé à très faible capacité d'accueil pour le développement d'une flore diversifiée
	Faune	Biotope artificialisé à très faible capacité d'accueil pour la faune



### III. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

### 3.1. Caractérisation des habitats naturels

La journée de prospection, réalisée mi-mars 2022 sur le site visé pour la compensation, a permis de mettre en évidence la présence de 5 habitats naturels et semi-naturels et un habitat anthropique sur l'ensemble de la zone d'étude. Aucun habitat d'intérêt communautaire et/ou prioritaire n'est présent sur la zone d'étude.

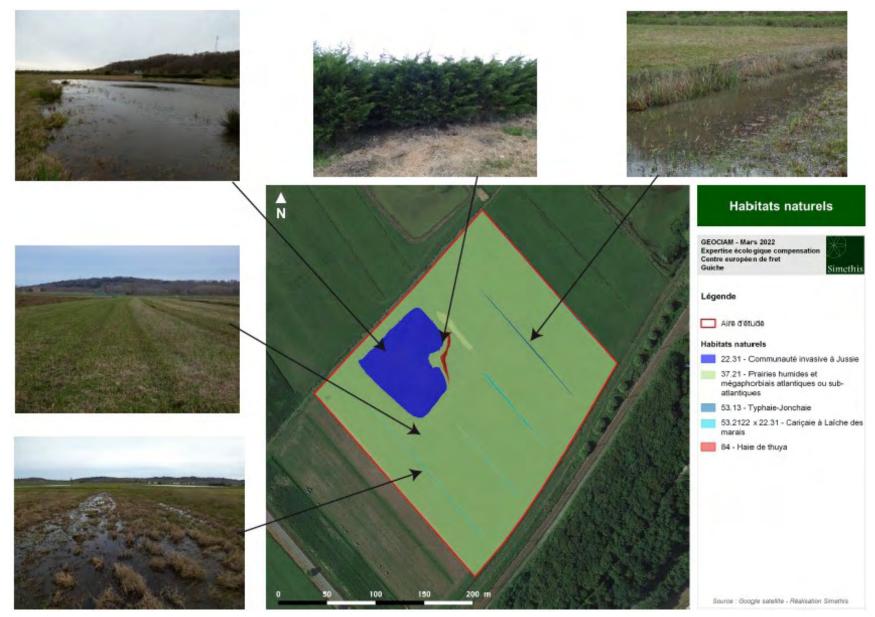
Les différentes formations ont été répertoriées et cartographiées ci-après. La liste des espèces floristiques contactées est disponible en **Annexe 4** (pas de relevés phytosociologiques car prospection trop précoce).





Carte 3 : Caractérisation des formations végétales sur le site projet





Carte 4: Cartographie des habitats naturels et semi-naturels présents sur la zone d'étude



### 3.2. Zones humides

La délimitation des zones humides sur le site a été effectuée d'après l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

La loi portant création de l'Office français de la biodiversité du 26 juillet 2019, reprend dans son article 23 la rédaction de l'article L. 211-1 du code de l'environnement portant sur la caractérisation des zones humides, afin d'y introduire un "ou" qui permet de <u>restaurer le caractère alternatif des critères pédologique et floristique</u>. Ces critères sont alternatifs et interchangeables. Il suffit donc que l'un des deux critères soit rempli pour que l'on puisse qualifier officiellement un terrain de zone humide. <u>Sur le site visé pour la compensation</u>, seul le critère floristique a été analysé.

### 3.2.1. Délimitation selon les critères « végétation » et « habitats naturels »

Les habitats naturels présents ont été comparés à la liste des habitats et espèces caractéristiques des zones humides fournie par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Les relevés floristiques ayant permis la délimitation des habitats et l'examen du critère « espèces végétales » sont consignés en **Annexe 4**.

Au total, la surface identifiée comme étant une zone humide avérée selon le critère végétation s'élève à 59 480 m² et comprend l'ensemble des habitats codés H. selon l'annexe II table B. de l'arrêté du 24 juin 2008.

Les habitats constituant des zones humides sont cités ci-après :

- Les communautés invasives à Jussie (Code Corine Biotope : 22.31) : 6 055 m<sup>2</sup>
- La prairie humide et mégaphorbiais atlantique ou subatlantique (Code Corine Biotope : 37.21) : 52 331 m<sup>2</sup>;
- La Typhaie-Jonchaie (Code Corine Biotope: 53.13): 230 m<sup>2</sup>;
- Les Cariçaies à Laîche des marais (Code Corine Biotope : 53.2122 x 22.31) : 665 m<sup>2</sup>.





Carte 5: Cartographie des zones humides sur la base des critères « végétation » et « habitat naturel » sur le site projet



#### **3.3. Flore**

## 3.3.1. Flore patrimoniale

Lors de la prospection en mars 2022, aucune espèce végétale patrimoniale et/ou protégée n'a été identifiée sur la parcelle visée pour la compensation. Une prospection en période de floraison (juin) permettrait de statuer sur la présence ou non d'espèces patrimoniales.

#### 3.3.2. Flore invasive

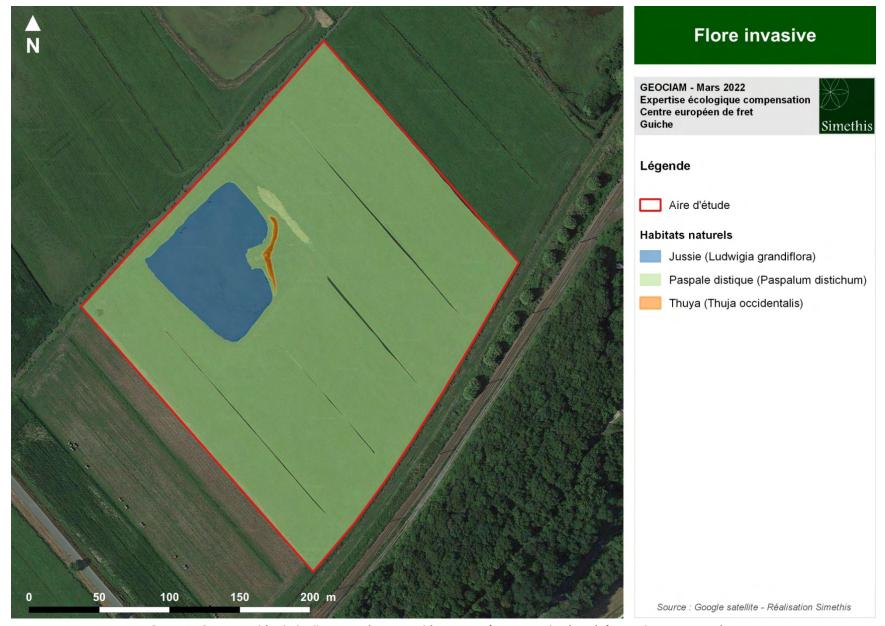
Lors de la prospection en mars 2022, 3 espèces envahissantes dont 2 sont exotiques et avérées ont été contactées sur la parcelle visée pour la compensation. Du fait d'une prospection très précoce, il est probable que toutes les stations et toutes les espèces n'aient pas été identifiées.

Tableau 3 : Synthèse des espèces floristiques envahissantes observées sur la zone d'étude

Nom latin valide (TAXREF 9.0)	Nom vernaculaire	Famille	Coefficient de rareté en Aquitaine	Hiérarchie
Thuja occidentalis L., 1753	Thuya occidental	Cupressaceae		
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Ludwigie à grandes fleurs	Onagraceae	PC	PEE avérée
Paspalum distichum L., 1759	Paspale distique	Poaceae	AC	PEE avérée

Coefficient de rareté : D : Absent du territoire ; E : Exceptionnel ; RR : Très rare ; R : Rare ; AR : Assez rare ; PC : Peu commun ; AC : Assez commun ; C : Commun ; CC : Très commun





Carte 6: Cartographie de la flore exotique envahissante présente sur le site visé pour la compensation



#### 3.4. Faune

Pour rappel, la prospection en mars 2022 est trop précoce pour la majorité des taxons faunistiques.

#### 3.4.1. **Oiseaux**

Concernant les <u>oiseaux</u>, huit espèces d'oiseaux ont été contactées sur le site lors de la prospection de mars 2022. Parmi les 8 espèces contactées, tous sont protégées nationalement. Parmi les espèces protégées recensées, 3 contractent un fort intérêt patrimonial en raison de leur protection nationale et de leur statut de conservation défavorable en France (UICN France). Il s'agit de la Cisticole des joncs, de la Grande aigrette et du Pipit farlouse. Le statut de nidification et de reproduction des individus contactés n'a pu être établi en raison d'une prospection trop précoce.

Tableau 3 : Liste des espèces d'oiseaux contactées sur et à proximité immédiate de la zone d'étude en période estivale

	Es	pèces	Valeur patrimoniale		Rareté au niveau local			Statut biologique	
Code Taxeref (V14.0)	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre projet
2497	Aigrette garzette	Egretta garzetta	LC	NA(c)	I	Article 3	oui	Fort	Non identifié
2517	Cigogne blanche	Ciconia ciconia	LC	NA(c)	ı	Article 3	-	Notable	Non identifié
4155	Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	VU	-	-	Article 3	-	Fort	Non identifié
2504	Grande aigrette	Ardea alba	NT	LC	I	Article 3	-	Fort	Non identifié
2506	Héron cendré	Ardea cinerea	LC	NA(c)	-	Article 3	-	Modéré	Non identifié
2840	Milan noir	Milvus migrans	LC	-	I	Article 3	-	Modéré	Non identifié
3726	Pipit farlouse	Anthus pratensis	VU	DD	-	Article 3	-	Fort	Non identifié
4280	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Non identifié

En gras les espèces patrimoniales (rares ou menacées)

Article 3: Espèce dont les individus, quelle que soit leur forme, sont strictement protégés

Statuts Liste rouge: DD: données insuffisantes - NA: non applicable - LC: préoccupation mineure - NT: quasi-menacé - VU: vulnérable

Rareté régionale : TC : Très commun, C : Commun, PCL : Peu commun à localisé



# 3.4.2. Herpétofaune

Concernant les <u>amphibiens</u> et les <u>reptiles</u>, aucune espèce n'a été contactée sur le site visé pour la compensation. Cependant, les fossés, la marre et la prairie représentent des habitats favorables à leur reproduction.

#### 3.4.3. Insectes

Concernant les <u>insectes</u>, des espèces communes de papillons de jour, d'odonates et d'orthoptères ont été contactées sur le site visé pour la compensation. Comme le site ne présente pas de milieu forestier, aucune espèce d'insecte saproxylique n'est présente sur le site d'étude. Cependant, une espèce de papillon protégée est potentiellement présente : le Cuivré des marais. De plus, les fossés et la prairie présents sur le site sont des habitats favorables à la reproduction des insectes.

#### 3.4.4. Mammifères (hors chiroptères)

Concernant les <u>mammifères</u>, une espèce a été contactée sur le site lors de la prospection de mars 2022 : le Ragondin, *Myocastor coypus*. A noter cependant que le site est favorable à la présence du Campagnol amphibie au niveau de la typhaie-jonchaie et des fossés.

#### 3.4.5. Chiroptères

L'objectif de l'étude de terrain est de pouvoir déterminer la présence éventuelle de gîte pour les chiroptères.

Une recherche des gîtes arboricoles et bâtis potentiels a été entreprise afin de permettre de localiser les zones à forts enjeux ainsi que de connaître la capacité d'accueil du site en chiroptères.

Le site visé pour la compensation ne comprend pas d'arbres ni de bâtis favorables au gîte ...



#### V. BIBLIOGRAPHIE

#### 5.1. Guides naturalistes de terrain

#### 5.1.1. Flore et Habitats

FOURNIER P. LES QUATRE FLORES DE FRANCE. 1103 P.

SOCIETE LINNENNE DE BORDEAUX, 1999. AIDE-MEMOIRE DE BOTANIQUE GIRONDINE. 244P.

FREDERIC BLANCHARD, GREGORY CAZE, GILLES CORRIOL & NADINO LAVAUPOT, 2007. « Zones humides du bassin Adour-Garonne. Manuel d'identification de la vegetation ». Agence de l'eau, 128 p.

CAZE G., OLICARD L., 2006. PREMIERS ELEMENTS DE TYPOLOGIE DES HABITATS NATURELS DE LA ZONE ARRIERE-LITTORALE ET DES RESEAUX HYDROGRAPHIQUES AFFLUENTS DES SITES NATURA 2000 DES LANDES DE GASCOGNE. 47 P.

G. CORRIOL & N. LAVAUPOT, CBP, CONSERVATOIRE BOTANIQUE PARISIEN, 2006. CLE PROVISOIRE DES ORDRES DES HABITATS NATURELS EN AQUITAINE., DOCUMENT DE TRAVAIL

RAMEAU JC., GAUBERVILLE C., DRAPIER N., 2000. GESTION FORESTIERE ET DIVERSITE BIOLOGIQUE. FRANCE ET DOMAINE ATLANTIQUE. ENGREF, ONF, IFN.

#### 5.1.2. Faune

TOLMAN T., LEWINGTON R., 1997. GUIDE DES PAPILLONS D'EUROPE ET D'AFRIQUE DU NORD. 320 P.

WENDLER A., HENDRIK-NÜSS J., 1997. LIBELLULES, GUIDE D'IDENTIFICATION DES LIBELLULES DE FRANCE ET D'EUROPE SEPTENTRIONALE ET CENTRALE. 129 P.

ARTHUR L., LEMAIRE M., 2010. LES CHAUVES-SOURIS DE FRANCE, BELGIQUE, LUXEMBOURG ET SUISSE. EDITIONS BIOTOPE. 576 PAGES.

BARATAUD M., 2012. ECOLOGIE ACOUSTIQUE DES CHIROPTERES D'EUROPE. EDITIONS BIOTOPE. 344 PAGES.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTROM D. & GRANT P.J., 2008. LE GUIDE ORNITHO. EDITIONS DELACHAUX ET NIESTLE. 400PP.



# 5.2. Ouvrages de référence utilisés pour la bio évaluation du patrimoine naturel

#### 5.2.1. Flore et Habitats

MEEDAT, Cahiers d'habitats Natura 2000, Fiches de presentation des especes et habitats d'interet communautaire, consultables sur http://natura2000.environnement.gouv.fr

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 1997. CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000. 7 TOMES.

OLIVIER, L., GALLAND, J.P. & MAURIN, H., EDS. 1995. Livre Rouge de la flore menacee de France. Tome I : Especes prioritaires. Collection Patrimoines Naturels (Serie Patrimoine Genetique). SPN-IEGB /MNHN, DNP/Ministere Environnement, CBN Porquerolles, Paris. n°20. 486 pp. + Annexes.

SOCIETE LINNENNE DE BORDEAUX, 2005. CATALOGUE RAISONNE DES PLANTES VASCULAIRES DE LA GIRONDE. 513 P.

DANTON P., BAFFRAY M., 1995. INVENTAIRE DES PLANTES PROTEGEES EN FRANCE. 293 P.

CSRPN AQUITAINE, 2007A. ESPECES VEGETALES DETERMINANTES POUR L'AQUITAINE. 14 JUIN 2010.

CBNSA, 2012. PLAN DE CONSERVATION DES BERGES A ANGELIQUE DES ESTUAIRES. RAPPORT GÉNÉRAL.

#### 5.2.2. Faune

IUCN. 2008. THE IUCN RED LIST OF THREATENED SPECIES.

JOURDE P., TERRISSE J. (COORD.), 2001 - ESPECES ANIMALES ET VEGETALES DETERMINANTES EN POITOU-CHARENTES. COLL. CAHIERS TECHNIQUES DU POITOU-CHARENTES, POITOU-CHARENTES NATURE, POITIERS, 154 P.

CSRPN AQUITAINE, 2006. LISTE DES ESPECES D'OISEAUX A STATUT REPRODUCTEUR PROPOSEES COMME « DETERMINANTES » EN REGION AQUITAINE. 7 JUIN 2006.

CSRPN AQUITAINE, 2007B. LISTE D'ESPECES DETERMINANTES D'AQUITAINE - VERTEBRES HORS OISEAUX. 6 JUIN 2007.

CSRPN AQUITAINE, 2007B. LISTE D'ESPECES DE VERTEBRES DETERMINANTES D'AQUITAINE - 14 JUIN 2010.

CSRPN AQUITAINE, 2009. LISTE D'ESPECES DETERMINANTES D'AQUITAINE - COLEOPTERES. 14 JUIN 2010.

#### **MAMMIFERES**

UICN FRANCE, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009). LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACEES EN FRANCE - CHAPITRE MAMMIFERES DE FRANCE METROPOLITAINE. PARIS, FRANCE.

RUYS T. & BERNARD Y. (COORDS.) 2014. ATLAS DES MAMMIFERES SAUVAGES D'AQUITAINE - TOME 4 - LES CHIROPTERES. CISTUDE NATURE ET LPO AQUITAINE. EDITION C. NATURE, 256 PP.

GROUPE CHIROPTERE D'AQUITAINE, PLAN REGIONAL D'ACTION POUR LES CHIROPTERES EN AQUITAINE.



RODRIGUES, L. BACH, M.-J. DUBOURG-SAUVAGE, B. KARAPANDZA, D. KOVAC, T. KERVYN, J. DEKKER, A. KEPEL, P. BACH, J. COLLINS, C. HARBUSCH, K. PARK, B. MICEVSKI, J. MINDERMAN (2015): GUIDELINES FOR CONSIDERATION OF BATS IN WIND FARM PROJECTS - RÉVISON 2014. EUROBATS PUBLICATION SERIES NO. 6 (ENGLISH VERSION). UNEP/EUROBATS SECRETARIAT, BONN, GERMANY, 133 PP.

#### **LÉPIDOPTÈRES**

J., VEROVNIK, R., VERSTRAEL, T., WARREN, M., WIEMERS, M. AND WYNHOF, I. 2010. LISTE ROUGE DES ESPECES DE PAPILLONS DE JOUR MENACEES EN EUROPE. PUBLICATIONS UICN.

LAFRANCHIS T., 2000 - LES PAPILLONS DE JOUR DE FRANCE, BELGIQUE ET LUXEMBOURG ET LEURS CHENILLES. COLLECTION PARTHENOPE, EDITIONS BIOTOPE, MEZE (FRANCE). 448 P.

MEDD, BIOTOPE, 2007. PAPILLONS DE L'ANNEXE IV DE LA DIRECTIVE HABITATS. FICHES.

#### **ODONATES**

V.J. KALKMAN, J.-P. BOUDOT, R. BERNARD, K.-J. CONZE, G. DE KNIJF, E. DYATLOVA, S. FERREIRA, M. JOVIĆ, J. OTT, E. RISERVATO AND G. SAHLÉN. 2010. EUROPEAN RED LIST OF DRAGONFLIES. LISTE ROUGE DES ESPECES D'ODONATES MENACEES EN EUROPE. PUBLICATIONS UICN.

DOMMANGET JL., PRIOUL B., GAJDOS A., BOUDOT JP., 2009. DOCUMENT PREPARATOIRE A UNE LISTE ROUGE DES ODONATES DE FRANCE METROPOLITAINE. SFO. 47 P.

BOUDOT J.-P., DOMMANGET J.-L., 2010. LISTE DE REFERENCE DES ODONATES DE FRANCE METROPOLITAINE. VERSION 02/2010. SOCIETE FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE, BOIS-D'ARCY (YVELINES), 4 PP.

VAN HALDER, I., ARCHIMBAUD, C. & JOURDAIN, B. (2002). LES LIBELLULES EN GIRONDE, RESULTATS DE 4 ANNEES DE PROSPECTION. LE COURBAGEOT 19, 11-24.

#### **AMPHIBIENS ET REPTILES**

COX, N.A. AND TEMPLE, H.J. 2009. EUROPEAN RED LIST OF REPTILES. LISTE ROUGE EUROPE DES ESPECES DE REPTILES MENACEES EN EUROPE. PUBLICATIONS UICN. LISTE DES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES DETERMINANTES DES ZNIEFF POUR LA REGION AQUITAINE.

UICN France, MNHN & SHF (2009). LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACEES EN FRANCE - CHAPITRE REPTILES ET AMPHIBIENS DE FRANCE METROPOLITAINE. BERRONEAU M., 2010. GUIDE DES AMPHIBIENS ET REPTILES D'AQUITAINE. ASSOCIATION CISTUDE NATURE. 180 P.

ACEMAV COLL., DUGUET R. ET MELKI F. ED. 2003 - LES AMPHIBIENS DE FRANCE, BELGIQUE ET LUXEMBOURG. COLLECTION PARTHENOPE, EDITIONS BIOTOPE, MEZE (FRANCE). 480 P.

LE MOIGNE C. & JAILLOUX A., 2013. LISTE ROUGE REGIONALE DES AMPHIBIENS ET REPTILES D'AQUITAINE. OBSERVATOIRE AQUITAIN DE LA FAUNE SAUVAGE. TALENCE, 48 P.

#### **OISEAUX**



DIREN, ONCFS, GEREA, Juin 2006. ORIENTATIONS REGIONALES DE GESTION ET DE CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DE SES HABITATS EN AQUITAINE. 104 PAGES.

HOTKER H., THOMSEN, JEROMIN K.-M. & H., 2006. IMPACTS ON BIODIVERSITY OF EXPLOITATION OF RENEWABLE ENERGY SOURCES: THE EXAMPLE OF BIRDS AND BATS - FACTS, GAPS IN KNOWLEDGE, DEMANDS FOR FURTHER RESEARCH, AND ORNITHOLOGICAL GUIDELINES FOR THE DEVELOPMENT OF RENEWABLE ENERGY EXPLOITATION. MICHAEL-OTTO-INSTITUT IM. NABU, BERGENHUSEN.

THEILLOUT A. & COLLECTIF FAUNE-AQUITAINE.ORG, 2015. ATLAS DES OISEAUX NICHEURS D'AQUITAINE. LPO AQUITAINE, DELACHAUX ET NIESTLE. 512PP.

GEROUDET P., 2008. LIMICOLES ET GANGAS D'EUROPE. EDITIONS DELACHAUX ET NIESTLE. 607 P.

GEROUDET P., 1984. LES RAPACES DIURNES ET NOCTURNES D'EUROPE. EDITIONS DELACHAUX ET NIESTLE. 425 P.

STRENNA, L. & N. BOILEAU, 2012. CLASSES D'AGE ET FIDELITE DE LA CRECERELLE EN BOURGOGNE IN NOS OISEAUX 59: 67-74

LE GALL O. ET COMITE D'HOMOLOGATION D'AQUITAINE, 2012. LISTE DES OISEAUX D'AQUITAINE ARRETEE AU 31 JUILLET 2012

GOB COORD., 2012. ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE. GROUPE ORNITHOLOGIQUE BRETON, BRETAGNE VIVANTE-SEPNB, LPO 44, GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DES COTES D'ARMOR. DELACHAUX ET NIESTLE, 512 P.

JEANNEAU B., BOUCAUX M. ET FOUCHER J., 2009. EVALUATION DE L'AVIFAUNE NICHEUSE SUR DONGES-EST (44), ARCOLA. 28 P.

TAILLANDIER J. 1993. REPRODUCTION DE LA CISTICOLE DES JONCS, CISTICOLA JUNCIDIS DANS LES PRAIRIES D'UN MARAIS SALANT (GUERANDE, LOIRE-ATLANTIQUE). ALAUDA, 61: 39-51.

GEROUDET P. ET CUISIN M. 2010. LES PASSEREAUX D'EUROPE. TOME 2 : DE LA BOUSCARLE AUX BRUANTS. DELACHAUX ET NIESTLE, PARIS, 512 P.

#### **FAUNE DE MILIEUX AQUATIQUES**

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE (2016). SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN ADOUR-GARONNE. SDAGE 2016-2021. 296 p.

AFNOR (2016). NF T 90-333 - QUALITE DE L'EAU - PRELEVEMENT DES MACRO-INVERTEBRES AQUATIQUES EN RIVIERES PEU PROFONDES. 39 P.

AFNOR (2011). NF T 90-344 - QUALITE DE L'EAU - DETERMINATION DE L'INDICE POISSONS RIVIERE (IPR). 16 P.

AFNOR (2008). XP T 90-383 - QUALITE DE L'EAU - ECHANTILLONNAGE DES POISSONS A L'ELECTRICITE DANS LE CADRE DES RESEAUX DE SUIVI DES PEUPLEMENTS DE POISSONS EN LIEN AVEC LA QUALITE DES COURS D'EAU. 30 P.

AFNOR (2010). XP T 90-388 - QUALITE DE L'EAU - TRAITEMENT AU LABORATOIRE D'ECHANTILLONS CONTENANT DES MACRO-INVERTEBRES DE COURS D'EAU. 21 P.

AFNOR (2004). NF T 90-350 - QUALITE DE L'EAU - DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE (IBGN). 16 P.

AFNOR (2003). NF EN 14011 - QUALITE DE L'EAU - ECHANTILLONNAGE DES POISSONS A L'ELECTRICITE. 18 P.



CUTTELOD A., SEDDON M., NEUBERT E. (2011). EUROPEAN RED LIST OF NON-MARINE MOLLUSCS. LUXEMBOURG: PUBLICATIONS OFFICE OF THE EUROPEAN UNION, 110 P.

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL) DE NOUVELLE-AQUITAINE (2017). CADRE REGIONAL RELATIF A LA METHODE D'IDENTIFICATION DES COURS D'EAU AU TITRE DE LA POLICE DE L'EAU. CAS GENERAL. 18 P.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS AGREES POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES PYRENEES-ATLANTIQUES - FDAAPPMA 64 (2011). PLAN DEPARTEMENTAL POUR LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES DES PYRENEES-ATLANTIQUES (PDPG 64). ETAT DES LIEUX ET PLAN DES ACTIONS NECESSAIRES 2012-2016. 231 p.

KEITH P., PERSAT H., FEUTEUN E., ALLARDI J. (coords) (2011). LES POISSONS D'EAU DOUCE DE FRANCE. BIOTOPE, MEZE; MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS (COLLECTION INVENTAIRES ET BIODIVERSITE), 552 P.

MALAVOI J.R. & SOUCHON Y. (2002). DESCRIPTION STANDARDISEE DES PRINCIPAUX FACIES D'ECOULEMENT OBSERVABLES EN RIVIERE : CLE DE DETERMINATION QUALITATIVE ET MESURES PHYSIQUES. BULLETIN FRANÇAIS DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE, 365/366, 357-372

MONDY C. & USSEGLIO-POLATERA P. (2013). USING CONDITIONAL TREE FORESTS AND LIFE HISTORY TRAITS TO ASSESS SPECIFIC RISKS OF STREAM DEGRADATION UNDER MULTIPLE PRESSURE SCENARIO. SCIENCE OF THE TOTAL ENVIRONMENT, 461, 750-760

MONDY C., VILLENEUVE B., ARCHAIMBAULT V., USSEGLIO-POLATERA P. (2012). A NEW MACROINVERTEBRATE-BASED MULTIMETRIC INDEX (I2M2) TO EVALUATE ECOLOGICAL QUALITY OF FRENCH WADEABLE STREAMS FULFILLING THE WFD DEMANDS: A TAXONOMICAL ANT TRAIT APPROACH. *Ecological Indicators*, 18, 452-467

PRIE V. (2017). Naïades et autres bivalves d'eau douce de France. *Biotope, Meze, Museum national d'Histoire naturelle*, Paris (collection Inventaires & biodiversite), 336 p.

TACHET H., RICHOUX P., BOURNAUD M., USSEGLIO-POLATERA P. (2010). Invertebres d'eau douce, systematique, biologie, ecologie. *Nouvelle Edition Revue et Augmentee*, CNRS Editions, 607 p.

UICN France & MNHN (2012). LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACEES EN FRANCE - CHAPITRE CRUSTACES D'EAU DOUCE DE FRANCE METROPOLITAINE. 25 P.

UICN France, MNHN, SFI & ONEMA (2019). LA LISTE ROUGE DES ESPECES MENACEES EN FRANCE. CHAPITRE POISSONS D'EAU DOUCE DE FRANCE METROPOLITAINE. PARIS, FRANCE, 12 P.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE (AEAG). SYSTEME D'INFORMATION SUR L'EAU (SIE) DU BASSIN ADOUR GARONNE, SITE WEB: http://adourgaronne.eaufrance.fr. Document consulte en septembre 2020.



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES PYRENEES-ATLANTIQUES (DDTM 64). CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT (VERSION AU 2 MARS 2020), SITE WEB: http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/164/COURS\_D\_EAU\_VP. map. DOCUMENT CONSULTE EN SEPTEMBRE 2020

INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (IGN). CARTES ET PHOTOGRAPHIES AERIENNES, GEOPORTAIL, SITE WEB: http://www.geoportail.gouv.fr. Document consulte en septembre 2020.

OFFICE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE (OFB). Donnees sur la qualite des eaux de surface (NAIADES), site web: http://www.naiades.eaufrance.fr. Document consulte en septembre 2020.

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE (OFB). SYSTEME D'EVALUATION DE L'ETAT DES EAUX (SEEE). PORTAIL DE L'EVALUATION DES EAUX, SITE WEB: http://seee.eaufrance.fr. Document consulte en decembre 2020

SERVICE D'ADMINISTRATION NATIONALE DES DONNEES ET REFERENTIELS SUR L'EAU (SANDRE). PORTAIL NATIONAL D'ACCES AUX REFERENTIELS SUR L'EAU, SITE WEB: http://www.sandre.eaufrance.fr. Document consulte en septembre 2020.

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE (2000). DIRECTIVE 92/43/CE DU CONSEIL DU 21 MAI 1992 CONCERNANT LA CONSERVATION DES HABITATS NATURELS AINSI QUE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES. JOURNAL OFFICIEL, L 206 DU 22 JUILLET 1992, 66 P.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE (1983). ARRETE DU 21 JUILLET 1983 RELATIF A LA PROTECTION DES ECREVISSES AUTOCHTONES. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 19 AOUT 1983, 7639, 1 P.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET (1988). ARRETE DU 8 DECEMBRE 1988 FIXANT LA LISTE DES ESPECES DE POISSONS PROTEGEES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 22 DECEMBRE 1988, 16036, 1 p.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE - MEEDD (2007). ARRETE DU 23 AVRIL 2007 FIXANT LES LISTES DES MOLLUSQUES PROTEGES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LES MODALITES DE LEUR PROTECTION. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 6 MAI 2007, TEXTE 32 SUR 78, 4 P.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MEEDDAT (2008). ARRETE DU 23 AVRIL 2008 FIXANT LA LISTE DES ESPECES DE POISSONS ET DE CRUSTACES ET LA GRANULOMETRIE CARACTERISTIQUE DES FRAYERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 432-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 8 MAI 2008, TEXTE 5 SUR 107, 2 P.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - MEDDE (2013a). ARRETE DU 7 OCTOBRE 2013 ETABLISSANT LA LISTE DES COURS D'EAU MENTIONNEE AU 1° DU I DE L'ARTICLE L. 214-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 9 NOVEMBRE 2013, TEXTE 25 SUR 113, 32 P.



MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE - MEDDE (2013b). ARRETE DU 7 OCTOBRE 2013 ETABLISSANT LA LISTE DES COURS D'EAU MENTIONNEE AU 2° DU I DE L'ARTICLE L. 214-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DU 9 NOVEMBRE 2013, TEXTE 26 SUR 113, 9 P.

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - MTES (2018). ARRETE DU 27 JUILLET 2018 MODIFIANT L'ARRETE DU 25 JANVIER 2010 RELATIF AUX METHODES ET CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT ECOLOGIQUE, DE L'ETAT CHIMIQUE ET DU POTENTIEL ECOLOGIQUE DES EAUX DE SURFACE PRIS EN APPLICATION DES ARTICLES R. 212-10, R212-11 ET R212-18 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT. *JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE* DU 30 AOUT 2018, TEXTE 14 SUR 112, 76 P.

PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES (2020). ARRETE PREFECTORAL N° 64-2020-11-04-004 MODIFIANT L'ARRETE N° 64-2020-04-24-003 PORTANT AUTORISATION DE CAPTURE A DES FINS SCIENTIFIQUES DES POPULATIONS PISCICOLES. DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER, PAU, 2 P.

PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES (2014). ARRETE N° 2014289-0016 DEFINISSANT LES ZONES DE FRAYERES ET DE CROISSANCE OU D'ALIMENTATION DE LA FAUNE PISCICOLE DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES. 14 P.



# VI. ANNEXES



## 6.1. Annexe n°1 - Protocoles méthodologiques des inventaires faunistique et floristique

#### 6.1.1. Détermination des habitats naturels et semi-naturels

L'identification des habitats naturels est basée sur la réalisation de relevés phytosociologiques. Le protocole suivi pour la réalisation de ces relevés a été celui préconisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.

La première étape consiste à choisir le lieu du relevé ou placette d'échantillonage. D'une surface variable en fonction des milieux, cette placette doit être homogène aux plans floristique et écologique. De ce fait, on évitera de réaliser un relevé dans des zones de transition ou de contact entre plusieurs types de communautés végétales.

Une fois la zone identifiée, la deuxième étape consiste à dresser pour chaque strate, la liste exhaustive des espèces présentes dans le relevé. On distingue :

- o la strate arborée (ou arborescente) : supérieure à 7 m, notée A;
- o la strate arbustive : de 7 à 1 m, notée a ;
- o la strate herbacée : inférieure à 1 m, notée H.

Un coefficient d'abondance/dominance est attribué à chaque espèce. Celui-ci correspond à l'espace relatif occupé par l'ensemble des individus de chaque espèce. Ce coefficient combine les notions d'abondance, qui rend compte de la densité des individus de chaque espèce dans le relevé, et de dominance (ou recouvrement) qui est une évaluation de la surface (ou du volume) relative qu'occupent les individus de chaque espèce dans le relevé.

Sur la base des relevés phytosociologiques, les habitats naturels sont ensuite caractérisés et codifiés selon la nomenclature européenne Corine Biotope et le code Natura 2000, le cas échéant.

Plusieurs placettes ont fait l'objet de relevés dans un milieu homogène pour consolider l'identification et favoriser la robustesse des codes choisis dans les nomenclatures utilisées : les Cahiers d'Habitats et le code Corine Biotopes.



#### 6.1.2. Détermination des zones humides sur la base du critère « Végétation »

Dans le cadre de l'étude, les critères floristiques (espèces végétales et habitats naturels) ont été utilisés pour la détermination des zones humides<sup>2</sup>. Conformément à l'Arrêté du 24 juin 2008, un espace peut être considéré comme humide dès que sa végétation comporte :

- soit des communautés d'espèces végétales, dénommées « habitats », caractéristiques de zones humides, identifiées sur la liste figurant à l'Arrêté. Dans cette liste, on distingue :
  - o les habitats caractéristiques de zones humides, codés H,
  - o les habitats non caractéristiques des zones humides, <u>codés p</u>, pour lesquels l'étude des espèces végétales contenues dans les relevés phytosociologiques est nécessaire pour conclure à la présence d'une zone humide.
- Soit, si le cas précédent se présente, par des espèces végétales indicatrices de zones humides, identifiées selon la liste d'espèces figurant à l'Arrêté.

Pour les habitats naturels codés « p », il est nécessaire d'utiliser le critère « Espèces végétales » qui consiste à analyser les relevés phytosociologiques. Le protocole, tel que le préconise l'Arrêté du 24 juin 2008, est le suivant : pour chaque strate (herbacée, arbustive, arborée) :

- noter le pourcentage de recouvrement des espèces,
- les classer par ordre décroissant,
- établir une liste des espèces dont les pourcentages de recouvrement cumulés permettent d'atteindre 50 % du recouvrement total de la strate,
- ajouter les espèces ayant individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20 %, si elles n'ont pas été comptabilisées précédemment,
- une liste d'espèces dominantes est ainsi obtenue pour la strate considérée,
- répéter l'opération pour chaque strate,
- examiner le caractère hygrophile des espèces de la liste générale obtenue ; si la moitié au moins des espèces de cette liste figurent dans la liste des espèces indicatrices de zones humides » le relevé est indicateur d'une zone humide

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le critère sol a été étudié en parallèle par le bureau d'étude Bécheler Conseils - Y-Dros



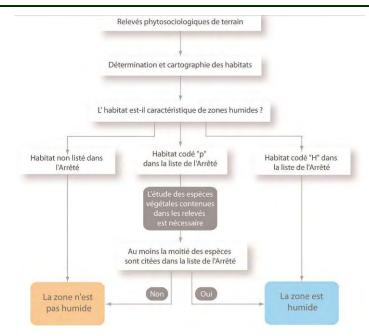


Schéma récapitulatif de la détermination d'une zone humide selon le critère « Végétation »

#### 6.1.3. Recherche des stations d'espèces végétales

Une étude bibliographique préalable a été effectuée pour cibler les espèces patrimoniales potentiellement présentes sur la zone.

Ce travail s'est basé sur les données de la DREAL Aquitaine, mais aussi, sur notre expérience de terrain, et sur les observations antérieures collectées au niveau de site d'étude et des secteurs alentours par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique.

À la suite de ce premier travail bibliographique, l'intégrité de la zone à l'étude a été parcourue pour géo-référencer, au moyen d'un GPS, puis cartographier, les stations d'espèces jugées patrimoniales (protégées et non protégées) du fait d'une aire de répartition réduite ou en voie de réduction à l'échelle européenne, nationale, régionale.



#### 6.1.4. Recherche des stations d'espèces animales

#### 6.1.4.1. Protocole Avifaune

Le passage a été réalisé peu de temps après le lever du soleil par météo favorable. Il est nécessaire de réaliser tant que possible les relevés ornithologiques dans des conditions météo optimales qui assurent d'une part la localisation visuelle des différentes espèces d'oiseaux et d'autre part leur détermination auditive. Les observations ont été pratiquées avec des jumelles ou à la longue-vue (en fonction de la configuration du site), et à l'écoute pour les mâles chanteurs.

#### 6.1.4.2. Protocole Entomofaune

L'expertise s'est orientée sur 3 groupes entomologiques : les papillons de jour, les coléoptères saproxylophages et les odonates.

#### A- Echantillonnage des papillons de jour (Rhopalocères)

Un recensement privilégiant l'approche par habitat a été réalisé. Ainsi, des prospections au filet à papillons ont été effectuées sur les biotopes favorables.

#### B- Echantillonnage des coléoptères xylophages

L'approche s'est orientée vers la recherche des indices de présence (sciures au bas des troncs, restes de carapaces, etc.) et les corridors de déplacement (trames vertes feuillues). Les espèces recherchées ont été le Lucane cerf-volant, le Grand capricorne et la Rosalie des Alpes.

#### C- Echantillonnage des odonates

Des prospections au filet à papillons ont été effectuées sur les végétations associées aux pièces d'eau permanentes et temporaires du site : le fossé au sud du site.

#### 6.1.4.3. Protocole Amphibiens

Les milieux prospectés ont été ceux qui répondent aux exigences écologiques des espèces. Dans tous les cas, la prise en compte de tous les milieux utilisés par ces espèces, aussi bien terrestres qu'aquatiques, est indispensable.

L'inventaire des espèces d'amphibiens s'est déroulé principalement de jour au moyen d'un type de prospection :

• **Pêche à l'épuisette**: Certaines espèces n'émettent pas de chants en période de reproduction, c'est le cas des urodèles (Tritons et Salamandres) et ne peuvent être contactés par point d'écoute. Cette méthode consiste à prospecter avec un troubleau (filet possédant une armature métallique) les points d'eau du site.



#### 6.1.4.4. Protocole Reptiles

Il s'agit d'un inventaire qualitatif (absence/présence) basé sur la préférence thermophile des serpents qui utilisent l'environnement de contact pour réguler leur température corporelle.

#### 6.1.4.5. Protocole Mammifères et micromammifères

L'inventaire a été basé sur la recherche d'indices de présences (empreintes, fèces...) ainsi que des observations directes complètent l'approche bibliographique pour l'inventaire mammologique.

#### 6.1.4.6. Protocole Chiroptères

#### Recherche de gîtes potentiels

Les chiroptérologues de Simethis ont recherché les gîtes potentiels à Chiroptères. L'ensemble des sites a été prospecté pour répertorier tous les arbres présentant des cavités, fissures, décollements d'écorce pouvant servir de gîtes pour ce groupe.



# 6.2. Annexe n°2 - Bio évaluation des enjeux écologiques

La bio-évaluation des taxons recensés, c'est-à-dire l'évaluation de leur intérêt patrimonial, est basée sur l'examen de listes de référence, établies à l'échelle internationale, nationale et locale (régionale et départementale).

#### 6.2.1. La bio-évaluation de la flore

La bio-évaluation de la flore a été établie principalement sur la protection des espèces à différentes échelles (internationale, européenne, nationale, régionale et départementale) en prenant en compte également leur rareté au niveau local.

Tableau 4 : Tableau de bio-évaluation de la flore

Statuts de protectio	n .
PN	Protection nationale : Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire
PRAq	Protection régionale : Arrêté du 8 mars 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale
Évaluation de la vale	eur patrimoniale
Échelle européenne DH II DH IV	Directive Habitats Annexe II: espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation Annexe IV: espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte.
Échelle nationale LR I LR II	Livre rouge de la Flore menacée de France Tome I : Espèces prioritaires Tome II : Espèces à surveiller
Échelle régionale DZ	Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Région Aquitaine
	giques des habitats naturels (CBNSA), Catalogue Raisonné des Plantes Vasculaires de la Gironde (Société Linnéenne de Bordeaux, 2005), ociété Linnéenne de Bordeaux, 2014), et site internet Telabotanica.
Répartition	LL: Très localisé (moins de 5 stations) L: Localisé (quelques stations < 10) AV: assez vaste (jusqu'à 50 stations) V: (> 50 stations) VV: répartition très vaste
Abondance	RR: Très rare (< 10 pieds) R: Rare (entre 10 et 50 pieds) AR: assez rare (jusqu'à une centaine de pieds) A: Abondant (Plus de cent pieds dans la station) AA: Très abondant (dominant)



#### 6.2.2. La bio-évaluation de la faune

Au même titre que la flore, l'évaluation de la valeur patrimoniale des taxons recensés, est basée sur l'examen de listes de référence (Tableau).

Tableau 5 : Tableau de bio-évaluation de la faune

			Internationale		Nationale		Régionale	
		Liste Rouge UICN Monde (LRM)	Liste Rouge UICN Europe (LRE)	Directives	Liste Rouge UICN France (LRF)	Autres listes	Liste ZNIEFF (DZ)	Autres listes
	Oiseaux		-	Directive Oiseaux (Annexe I)	LRF (2016)			Liste des Oiseaux d'Aquitaine (LE GALL et Comité d'Homologation d'Aquitaine, 2012)
Mammifères	Chiroptères	LRM (2009)	-		LRF (2009)	-	Liste Vertébrés (CSRPN, 2010)	
Mamr	Autres espèces		-	Directive Habitats (Annexes II et IV)				
	Reptiles		LRE (2009)		LRF (2015)			Liste Rouge Régionale
	Amphibiens		LRE (2009)		(,			(BERRONNEAU, 2010)
	Papillons de jour		LRE (2010)		LRF (2012)	(LAFRANCHIS, 2000)		Pré-atlas des rhopalocères et des zygènes d'Aquitaine (CEN Aquitaine, LPO Aquitaine, 2016)
Insectes	Odonates		LRE (2010)		LRF (2016)	(DOMMANGET & AL, 2009) (Données INVOD, 1982 - 2007)		Liste Rouge Régionale (CEN Aquitaine, LPO Aquitaine, 2016)
	Coléoptères		-		-	(BRUSTEL, 2004)	Liste xylophages (CSRPN, 2010)	
	Orthoptères		-	-	-	(DEFAUT & SARDET, 2004)		(DEFAUT & SARDET, 2004)



# 6.3. Annexe n°3 - Liste floristique (Source : Simethis et Nymphalis)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut
Achillea millefolia L., 1753	Achillée millefeuille	LRN(LC),LRR(LC)
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *	Plantain d'eau	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Cardamine pratensis L., 1753 *	Cardamine des prés	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Carex acutiformis Ehrh., 1789 *	Laîche des marais	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Cyperus longus L., 1753 *	Souchet odorant	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Equisetum telmateia L., 1753	Grande prêle	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Ficaria verna Schaeff., 1760	Ficaire fausse-renoncule	LRN(LC),LRR(LC)
Galium palustre L., 1753 *	Gaillet palustre	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune	LRN(LC),LRR(LC)
Juncus effusus L., 1753 *	Jonc diffus	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1963 *	Jussie rampante	LRN(NA),LRR(NA),ZH
Oenanthe L., 1753	Oenanthe sp	-
Paspalum distichum L., 1759 *	Paspale à deux épis	LRN(NA),INV(J),ZH
Phalaris arundinacea L., 1753 *	Baldingère faux-roseau	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	LRN(LC),LRR(LC)
Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre	LRN(LC),LRR(LC)
Ranunculus repens L., 1753 *	Renoncule rampante	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Rumex crispus L., 1753	Oseille crépue	LRN(LC),LRR(LC),ZH
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses	LRN(LC),LRR(LC)
Salix atrocinerea Brot., 1804 *	Saule roux	LRN(LC),LRR(LC)
Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	LRN(LC),LRR(LC)
Trifolium repens L., 1753	Trèfle blanc	LRN(LC),LRR(LC)
Typha latifolia L., 1753 *	Massette à feuilles larges	LRN(LC),LRR(LC),ZH





# Pré-diagnostic d'éligibilité du site naturel de compensation de Saint-Martin-de-Seignanx (40)



Jonchaie et herbiers dulçaquicoles de Jussie en marge de la tonne de chasse © Apexe 2022.

# SEPA





# **S**OMMAIRE

SOMM	1AIRE	2
I. C	ONTEXTE	3
II. E	SPECES CIBLES CONTACTEES ET POTENTIELLES	4
II.1	LES OISEAUX	4
11.2	LES MAMMIFERES	5
11.3	LES AMPHIBIENS	
11.4	LES REPTILES	6
11.5	LES INSECTES	6
III. E	XPERTISES DE CHAQUE GUILDE D'ESPECES CIBLES	7
III.1	LA GUILDE DES HABITATS ANTHROPIQUES	7
III.2		
III.3		
III.4	LA GUILDE DE LA CISTICOLE DES JONCS	13
III.5	LA GUILDE DE LA BOUSCARLE DE CETTI	15
III.6	LA GUILDE DES HABITATS OUVERTS	16

#### I. CONTEXTE

La SEPA recherche actuellement des terrains de compensation dans le cadre du projet d'aménagement de la dernière tranche de la zone d'activités du Centre Européen de Fret de Bayonne-Mouguerre-Lahonce.

Un terrain est à vendre sur Saint-Martin-de-Seignanx (Landes) et pourrait être acquis à des fins de compensation. Encore faut-il être certain que les habitats cibles de la compensation sont présents ou pourraient l'être après des opérations de restauration dans le cadre d'un programme de compensation. Ce terrain, situé dans le périmètre de l'APPB de la Réserve de Lesgau couvre près de 39 hectares,

Dans cet objectif, la SEPA nous a missionnés pour réaliser un pré-diagnostic d'éligibilité à la compensation. Le présent rapport rend compte de la mission réalisée le 6 mai 2022 par Jean-Marie DUPONT (APEXE) et Yannig BERNARD (ELIOMYS). Après avoir listé les espèces contactées sur le site, une analyse est donnée par guilde d'espèces cibles sur l'état de conservation des habitats favorables et une première estimation de la plus-value demandée par l'Etat pour valider l'éligibilité du site et du programme de compensation.

Nous attirons ici l'attention sur le fait qu'il ne s'agit ici que de perspectives de gain écologique possibles, et qu'un diagnostic plus complet devra être réalisé si la SEPA souhaite s'engager dans l'acquisition du site.



Tonne de chasse secondaire au nord du site © Apexe 2022.

Des points d'écoute ont été réalisés afin de noter les oiseaux et les amphibiens présents. La recherche de traces indicatrices de la présence d'espèces animales a été faite sur les différents types de milieux présents. Les habitats naturels ont été caractérisés et leur état de conservation évalué. Une attention particulière a été portée au fonctionnement hydrologique des lieux. Un sondage pédologique a été fait pour connaître la texture des horizons sous-jacents et la hauteur de la nappe d'eau.



#### II. ESPECES CIBLES CONTACTEES ET POTENTIELLES

Le 6 mai 2022 des prospections ont été menées sur l'ensemble du site mais préférentiellement sur les milieux ouverts. Les espèces suivantes ont été recensées.

#### II.1 LES OISEAUX

Parmi toutes les espèces d'oiseaux cibles, 7 ont été contactées lors de notre journée d'expertise. Ce sont les suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Bouscarle de Cetti	Cettia cetti
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis
Hirondelle rustique	Hirundo rustica
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis
Moineau domestique	Passer domesticus
Chevalier guignette	Actitis hypoleucos

L'Hirondelle rustique et le Moineau domestiques sont bien présents, mais pour leur alimentation seulement car il n'y a pas de gîte favorable. Le Martin pêcheur est également présent sur la Réserve de Bergusté voisine. Le Chevalier guignette fait partie des oiseaux migrateurs présents. Il vient s'alimenter en bord de tonne.

Les 6 autres espèces d'oiseaux cibles n'ont pas été contactées mais pourraient l'être car elles sont toutes connues dans le secteur, soit sur la Réserve de Bergusté voisine, soit des données existent sur la commune de Saint-Martin-de-Seignanx. Les 6 espèces d'oiseaux cibles potentielles sont les suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis
Elanion blanc	Elanus caeruleus
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus
Serin cini	Serinus serinus
Tarier pâtre	Saxicola rubicola
Effraie des clochers	Tyto alba

Pour mémoire, nous avons aussi contacté les 28 espèces d'oiseaux suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Aigrette garzette	Egretta garzetta
Buse variable	Buteo buteo
Canard colvert	Anas platyrhynchos
Cigogne blanche	Ciconia ciconia
Corneille noire	Corvus corone
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo
Grive musicienne	Turdus philomelos
Héron cendré	Ardea cinerea



Pré-diagnostic d'éligibilité du site naturel de compensation de Saint-Martin-de-Seignanx (Landes) – Mai 2022 – SEPA / CDC Biodiversité

Nom français	Nom scientifique
Hirondelle de rivage	Riparia riparia
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus
Martinet noir	Apus apus
Merle noir	Turdus merula
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus
Mésange charbonnière	Parus major
Milan noir	Milvus migrans
Pic épeiche	Dendrocopos major
Pic vert	Picus viridis
Pigeon ramier	Columba palumbus
Pinson des arbres	Fringilla coelebs
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita
Rougegorge familier	Erithacus rubecula
Spatule blanche	Platalea leucorodia
Tarin des aulnes	Carduelis spinus
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes
Vautour fauve	Gyps fulvus

#### **II.2** LES MAMMIFERES

Aucune espèce de mammifères cibles n'a été contactée, mais toutes sont potentielles au vu des habitats présents. Ce sont les quatre espèces suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Campagnol amphibie	Arvicola sapidus
Hérisson commun	Erinaceus europaeus
Vison d'Europe	Mustela lutreola
Loutre d'Europe	Lutra lutra

Le Campagnol amphibie est connu de la commune voisine de Sainte-Marie-de-Gosse. Le Hérisson commun existe sur la comme de Saint-Martin-de-Seignanx.

Pour mémoire, nous avons aussi contacté les 3 espèces de mammifères suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Chevreuil	Capreolus capreolus
Ragondin	Myocastor coypus
Sanglier	Sus scrofa



Contact : <u>jean-marie.dupont@apexe.fr</u>

#### **II.3** LES AMPHIBIENS

Les deux espèces d'amphibiens cibles ont été contactées dans les herbiers de Jussie qui occupent la tonne de chasse principale. Ces sont les suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Grenouille verte	Pelophylax sp.
Rainette méridionale	Hyla meridionalis

Pour mémoire, nous avons aussi contacté l'espèce d'amphibiens suivante :

Nom français	Nom scientifique
Crapaud épineux	Bufo spinosus

#### **II.4** LES REPTILES

Parmi toutes les espèces d'oiseaux cibles, une seule a été contactée lors de notre journée d'expertise. C'est la suivante :

Nom français	Nom scientifique
Lézard des murailles	Podarcis muralis

Les 3 autres espèces de reptiles cibles n'ont pas été contactées mais pourraient l'être car elles existent toutes sur la commune de Saint-Martin-de-Seignanx. Ces 3 espèces de reptiles cibles potentielles sont les suivantes :

Nom français	Nom scientifique
Couleuvre d'Esculape	Zamenis longissimus
Couleuvre helvétique	Natrix helvetica
Couleuvre verte et jaune	Hierophis viridiflavus

Pour mémoire, nous avons aussi contacté l'espèce de reptile suivante :

Nom français	Nom scientifique
Tortue de Floride	Trachemys scripta

#### **II.5** LES INSECTES

Dans le temps imparti, nous n'avons pas mené de recherche active d'insectes. Notre attention a porté uniquement sur les potentialités d'accueil du **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*) au vu des habitats présents. La présence de *Rumex* spp. fut un critère prépondérant à ce qu'une prairie de fauche mésohygrophile thermo-atlantique soit évaluée comme favorable à l'espèce.



#### III. EXPERTISES DE CHAQUE GUILDE D'ESPECES CIBLES

Au total, 6 guildes d'espèces sont impactées par le projet du CEF de Bayonne-Mouguerre-Lahonce :

- des **habitats anthropiques** favorables à plusieurs espèces cibles (1 bâtiment d'environ 300 m² au sol sur 2 niveaux + combles) ;
- 2,3 hectares de l'habitat de reproduction du **Cuivré des marais** (soit **8,05 ha** de dette écologique après application d'un ratio de compensation) ;
- 1,5 hectare et 1050 ml de l'habitat de la guilde d'espèces du Campagnol amphibie (soit 4,8 ha et 800 ml de dette écologique après application d'un ratio de compensation);
- 9 hectares de prairie de fauche mésophile à mésohygrophile inondable favorables à la guilde de la **Cisticole des joncs** (soit **22,5 ha** de dette écologique après application d'un ratio de compensation) ;
- 0,65 hectare de milieux hygrophiles buissonnants favorable à la guilde de la Bouscarle de Cetti (soit 1,3 ha de dette écologique après application d'un ratio de compensation);
- et 10,4 hectares d'habitats ouverts favorables à plusieurs espèces cibles (soit **15,6 ha** de dette écologique après application d'un ratio de compensation).

#### III.1 LA GUILDE DES HABITATS ANTHROPIQUES

- ✓ Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ? L'Hirondelle rustique et le Lézard des murailles sont présents. L'Effraie des clochers et la Pipistrelle commune sont connues de la commune, cette dernière est probablement présente en chasse.
- ✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ? Aucun bâti présent sur le site n'a été jugé favorable à cette quilde.

Il n'y a pas de bâti éligible pour la dette.

✓ Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, à condition de construire un nouveau bâtiment adapté à ces espèces, comme par exemple une grange en bois offrant des capacités de gîte pour les chiroptères et des nichoirs pour les oiseaux.

Un bâtiment adapté pourrait être construit et permettre un gain écologique substantiel.





Abri du matériel agricole pouvant être reconstruit de manière à accueillir les espèces cibles des habitats anthropiques.

#### III.2 LA GUILDE DU CUIVRE DES MARAIS

- ✓ Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ? Le Cuivré des marais est potentiellement présent. Il est connu à proximité du site.
  - ✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ?

Oui, de la prairie de fauche mésohygrophile thermo-atlantique a bien été caractérisée sur le site. Au total, 8,33 hectares ont été délimités.

La surface éligible pour la dette du Cuivré des marais s'élève à 8,33 hectares.

✓ Quel est l'état de conservation des habitats favorables à la guilde ?

L'état de conservation a été jugé bon sur 1,90 ha, et moyen à mauvais sur 6,43 ha. Les secteurs en mauvais état de conservation correspondent aux parcelles cultivées en maïs par le passé. Des Rumex spp. sont régulièrement présents.



#### Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, une gestion appropriée (fauche avec export) des secteurs dégradés peut rapidement permettre au Cuivré des marais d'être présent durablement. De plus, les boisements alentours sont majoritairement de jeunes gaulis ou perchis sur souche de frêne issus de la déprise des milieux ouverts qui devaient être favorables à l'espèce. Il conviendrait de convertir ces boisements très homogènes (structure équienne) en milieux ouverts fauchés. Au total, ce sont 22,79 ha de jeune frênaie qui peuvent être convertis.

Les surfaces favorables à cette guilde après mesures de restauration pourraient couvrir 31,12 hectares. Le gain pourrait donc atteindre près de 22 hectares favorables à la guide du Cuivré des marais.



Jeune frênaie développée sur les anciennes prairies et pouvant être reconvertie en prairie favorable au Cuivré des marais assez rapidement.





Semoir à maïs utilisé par le passé pour les parcelles cultivées du site, et encore présent sous l'abri agricole.



Prairie de fauche humide favorable au Cuivré des marais



#### III.3 LA GUILDE DU CAMPAGNOL AMPHIBIE

Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ?

La Grenouille verte est bien présente sur la tonne de chasse principale même si elle souffre de la présence conjuguée de plusieurs espèces nuisibles au rang desquelles on compte la carpe, la tortue de Floride et les écrevisses.

Le Martin pêcheur est présent aussi.

Les autres espèces sont potentiellement présentes (Campagnol amphibie, Loutre et Vison d'Europe).

✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ?

Le site comprend 2,92 ha d'habitats favorables à la guilde du Campagnol amphibie et 1.820 ml de canaux.

La surface éligible pour la dette du Campagnol amphibie s'élève à 2,92 hectares.

✓ Quel est l'état de conservation des habitats favorables à la guilde ?

Ces habitats sont dans un bon état de conservation pour ces espèces cibles. Ce sont des jonchaies, des typhaies et des mégaphorbiaies, toutes hygrophiles.

On pourrait y ajouter 0,83 hectare qui actuellement correspond surtout à des canaux qui ne sont plus vraiment favorables à ces espèces (écrevisses, berges abruptes et fermeture du milieu).

✓ Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, les canaux et les tonnes de chasse pourraient être avantageusement reprofilés.

De plus, si des parcelles de boisements étaient rouvertes, alors les canaux associés seraient favorables à cette guilde. Au total, on compte 1.273 ml de canaux intrasylvatiques et 1.714 ml de ripisylves fermées le long du canal de la Traverse (limite nord du site) et de l'Estey de Saint-Jean (limite orientale du site).

Les surfaces favorables à cette guilde après mesures de restauration pourraient couvrir 5,68 hectares. Le gain pourrait donc atteindre près de 0,88 hectare favorable à la guide du Campagnol amphibie.





Marécage favorable à la guilde du Campagnol amphibie.



Canal intrasylvatique.



#### III.4 LA GUILDE DE LA CISTICOLE DES JONCS

✓ Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ?

La Cisticole des joncs, ainsi que les cortèges des oiseaux migrateurs et des reptiles sont présents sur le site. Le Tarier pâtre, la Rousserole effarvate, le Serin cini et le Chardonneret élégant n'ont pas été contactés durant cette seule journée de visite du site, mais ces espèces sont toutes connues de la Réserve de Bergusté voisine et sont donc potentiellement présentes.

✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ?

Oui, et 9,14 hectares ont été cartographiés comme favorables à cette guilde.

La surface éligible pour la dette de la guilde de la Cisticole des joncs s'élève à 9,14 hectares.

✓ Quel est l'état de conservation des habitats favorables à la guilde ?

Seuls 2,71 hectares sont en bon état de conservation car les végétations en place sont la preuve d'inondations régulières. Le reste (6,43 ha) correspond aux anciennes cultures.

✓ Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, un reprofilage des parcelles et des drains associés pourrait permettre d'augmenter leur inondabilité. Une gestion par la fauche avec export, en parallèle, devrait être très favorable au maintien d'un milieu très favorable à cette quilde.

A noter qu'il pourrait y avoir mutualisation avec les opérations favorables au Cuivré des marais avec les éventuelles réouvertures des boisements issus de la déprise des parcelles adjacentes, aujourd'hui occupées par une jeune frênaie de peu d'intérêt, soit potentiellement 22,79 ha supplémentaires.

Les surfaces favorables à cette guilde après mesures de restauration pourraient couvrir 31,93 hectares. Le gain pourrait donc atteindre près de 9,43 hectares favorables à la guide de la Cisticole des joncs.





Jonchaie favorable à la guilde de la Cisticole des joncs.



Anciennes cultures pouvant être restaurées en habitat favorable à la guilde de la Cisticole des joncs.



#### III.5 LA GUILDE DE LA BOUSCARLE DE CETTI

- ✓ Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ? La Bouscarle de Cetti, l'Hypolaïs polyglotte et la Rainette méridionale sont déjà présentes sur le site. Si le Serin cini et les Couleuvre helvétique et d'Esculape n'ont pas été contactées durant cette première journée d'expertise, leur présence est tout à fait possible car des données récentes existent sur la commune.
  - ✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ?

Oui, tous les linéaires de haies et toutes les lisières du site sont favorables à la guilde de la Bouscarle de Cetti, soit au total 1,67 hectare. Toutefois, les actions de reprofilage des canaux du site (pour la guilde du Campagnol amphibie) impliquent la destruction partielle de ces linéaires arbustifs qui accompagnent la plupart des canaux.

La surface éligible pour la dette de la guilde de la Bouscarle de Cetti s'élève à 1,67 hectare.

✓ Quel est l'état de conservation des habitats favorables à la guilde ?

Tous les habitats recensés sont dans un bon état de conservation.

✓ Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, des linéaires pourraient être créés au travers des anciennes cultures de maïs. Ces nouveaux linéaires viendraient compensés ceux détruits lors des reprofilages des canaux du site. On pourrait ainsi doubler la superficie de cet habitat.

Les surfaces favorables à cette guilde après mesures de restauration pourraient couvrir 3 hectares. Le gain pourrait donc atteindre plus de 1 ha favorable à la guide de la Bouscarle de Cetti.





Un des rares arbres isolés du site. De nouveaux linéaires arbustifs pourraient être créés dans les anciennes cultures de mais afin de diversifier les habitats, notamment en faveur de la guilde de la Bouscarle de Cetti.

#### III.6 LA GUILDE DES HABITATS OUVERTS

✓ Sur le site, quelles sont les espèces présentes et potentielles de cette guilde ?

Hormis le Moineau domestique qui a bien été contacté sur le site, les autres espèces de la guilde des habitats ouverts naturels ou anthropiques restent potentiellement présentes (Couleuvres Verte et Jaune, Hérisson d'Europe, Elanion blanc, Effraie des clochers et Rougequeue noir).

✓ Les habitats favorables à la guilde sont-ils présents ?

L'ensemble des mesures favorables aux guildes du Cuivré des marais et de la Cisticole des joncs peuvent être mutualisées pour cette guilde d'espèces. Tous les milieux ouverts du site sont donc favorables à cette guilde plus généraliste que les précédentes, soit un total de 12,17 hectares éligibles en l'état.

La surface éligible pour la dette de la guilde des habitats ouverts s'élève à 12,17 hectares.

✓ Quel est l'état de conservation des habitats favorables à la guilde ? Les espèces cibles sont peu exigeantes : les habitats ouverts du site sont dans un bon état de conservation.



✓ Existe-t-il des possibilités de restauration des habitats favorables à la guilde ?

Oui, à la seule condition de devoir gagner ces nouveaux espaces ouverts sur les boisements adjacents. Il manque 3,43 hectares de milieux ouverts favorables à cette guilde pour qu'il n'y ait aucune perte nette. Peut-être faudrait-il utiliser au mieux le site projet de Bayonne-Mouguerre-Lahonce pour réduire au mieux la dette sur cette guilde relativement ubiquiste?

Les surfaces favorables à cette guilde après mesures de restauration pourraient couvrir 12,17 hectares. La perte pourrait donc être limitée à 3,43 hectares en utilisant tous les milieux ouverts de ce seul site. Restent à trouver des surfaces supplémentaires sur ce site ou sur le site projet même.



Magnocariçaie favorable à la guilde des habitats ouverts.



Contact: jean-marie.dupont@apexe.fr

### IV. CONCLUSION SUR L'ELIGIBILITE DU SITE

En l'état, le site de Saint-Martin-de-Seignanx abrite déjà de nombreuses espèces cibles. De plus, toutes celles qui n'ont encore pu être contactées durant cette unique journée d'inventaire sont présentes potentiellement, car elles sont connues sur la commune ou de la réserve voisine, et car les habitats présents sont déjà pour partie favorables aux guildes d'espèces recherchées.

Par un programme de compensation adapté, basé sur une nouvelle gestion conservatoire et la restauration (ou création) d'habitats favorables aux guildes d'espèces cibles, la dette peut être compensée. Des gains sont mêmes envisageables pour l'ensemble des guildes d'espèces cibles.

L'acquisition du site permettrait aussi d'en changer sa destination cynégétique alors qu'il jouxte une réserve dont les espèces patrimoniales viennent au moins s'alimenter, à leurs risques. Ce serait aussi l'opportunité de maîtriser, sur ce site, les populations d'espèces nuisibles telles que le ragondin, la carpe, la tortue de Floride et les écrevisses américaines... lutte chronophage et onéreuse que peut difficilement menée à son terme la réserve voisine. Il y aurait donc une action synergique à conduire simultanément sur les deux sites voisins.

Pour toutes ces raisons, le site de Saint-Martin-de-Seignanx correspond en tous points, par sa taille et ses potentialités, au site naturel de compensation recherché pour compenser les impacts du CEF de Bayonne-Mouguerre-Lahonce.



Contact: jean-marie.dupont@apexe.fr

Avifaune

Oiseaux contactés en période de nidification

Espè	eces		Valeur patrimoniale		Rareté au r	niveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Aigle botté	Hieraaetus pennatus	NT	I	Article 3	Oui	Très fort	NN
Aigrette garzette	Egretta garzetta	LC	I	Article 3	Oui	Fort	NN
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	CR	-	Espèce chassable	Oui	Très fort	NN
Bergeronnette grise	Motacilla alba alba	LC	-	Article 3	-	Modéré	NPr
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	NT	I	Article 3	Oui	Fort	NN
Bouscarle de cetti	Cettia cetti	NT	-	Article 3	-	Notable	NC
Bruant proyer	Emberiza calandra	LC	-	Article 3	Oui	Notable	NPr
Buse variable	Buteo buteo	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC	-	Espèce chassable	Oui	Modéré	NPr
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	VU	-	Article 3	-	Fort	NN
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	LC	I	Article 3	-	Notable	NN
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	VU	-	Article 3	-	Fort	NC
Corneille noire	Corvus corone	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NP
Elanion blanc	Elanus caeruleus	VU	I	Article 3	-	Fort	NN
Effraie des clochers	Tyto alba	LC	-	Article 3	-	Fort	NN
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	LC	-	Article 3	-	Modéré	NPr
Gallinule Poule d'eau	Gallinula chloropus	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NC

Espè	eces		Valeur patrimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NN
Grande aigrette	Ardea alba	NT	I	Article 3	-	Fort	NN
Grive musicienne	Turdus philomelos	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NPr
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	LC	-	Article 3	-	Modéré	NP
Héron cendré	Ardea cinerea	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Héron garde-bœufs	Bubulcus ibis	LC	-	Article 3	Oui	Notable	NN
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	NT	-	Article 3	-	Fort	NC
Huppe fasciée	Upupa epops	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	LC	-	Article 3	-	Modéré	NC
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Martin pêcheur	Alcedo atthis	VU	I	Article 3	-	Fort	NPr
Martinet noir	Apus apus	NT	-	Article 3	-	Notable	NP
Merle noir	Turdus merula	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NC
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	LC	-	Article 3	-	Modéré	NP
Mésange charbonnière	Parus major	LC	-	Article 3	-	Modéré	NP
Milan noir	Milvus migrans	LC	I	Article 3	-	Modéré	NN
Milan royal	Milvus milvus	VU	I	Article 3	Oui	Très fort	NN
Moineau domestique	Passer domesticus	LC	-	Article 3	-	Modéré	NC
Pic épeiche	Dendrocopos major	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Pic vert	Picus viridis	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN

Espè	èces		Valeur patrimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Pie bavarde	Pica pica	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NP
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	NT	I	Article 3	Oui	Fort	NPr
Pigeon biset	Columba livia	LC	-	Espèce chassable	-	Non applicable	NC
Pigeon ramier	Columba palumbus	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NC
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC	-	Article 3	-	Modéré	NPr
Pipit farlouse	Anthus pratensis	VU	-	Article 3	-	Fort	NN
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC	-	Article 3	-	Modéré	NN
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapillus	LC	-	Article 3	-	Modéré	NP
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC	-	Article 3	-	Modéré	NPr
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC	-	Article 3	-	Modéré	NC
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	LC	-	Article 3	-	Notable	NPr
Serin cini	Serinus serinus	VU	-	Article 3	-	Fort	NN
Spatule blanche	Platalea leucorodia	NT	I	Article 3	Oui	Fort	NN
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	NT	-	Article 3	-	Fort	NC
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	NPr
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC	-	Article 3	-	Modéré	NC

NC: Nicheuse certaine; NPr: Nicheuse probable; NP: Nicheuse possible; NN: Non nicheuse.

#### Oiseaux contactés en période migratoire

Espé	èces		Valeur pa	trimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Aigrette garzette	Egretta garzetta	LC	NA(c)	I	Article 3	Oui	Fort	Déplacement local
Bécassine sourde	Lymocriptes minimus	-	DD	11/1/2	Article 3	-	-	Migration (halte)
Bergeronnette	Motacilla alba	LC	NA(d)		Article 3		Modéré	Déplacement local
grise	alba	LC	NA(d)	_	Article 3	-	Modere	Migration
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	NT	NA(c)	I	Article 3	Oui	Fort	Déplacement local
Bouscarle de cetti	Cettia cetti	NT	-	-	Article 3	-	Notable	Déplacement local
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	EN	-	-	Article 3	Oui	Fort	Migration (halte)
Buse variable	Buteo buteo	LC	NA(c)	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC	LC	-	Espèce chassable	Oui	Modéré	Déplacement local
Chardennerst	Carduelis							Déplacement local
Chardonneret élégant	carduelis	VU	NA(d)	-	Article 3	-	Fort	Migration (survol, halte)
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	VU	-	-	Article 3	-	Fort	Déplacement local
Corneille noire	Corvus corone	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Etourneau	Sturpus vulgaris	LC	LC		Espèce		Modéré	Déplacement local
sansonnet	Sturnus vulgaris	LC	LC	-	chassable	-	iviouere	Migration (survol, halte)

Espé	èces		Valeur pa	trimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Gallinule Poule d'eau	Gallinula chloropus	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	VU	-	-	Article 3	Oui	Notable	Migration (halte)
Grue cendrée	Grus grus	CR	NT	I	Article 3	Oui	-	Migration (survol, halte)
Héron cendré	Ardea cinerea	LC	NA(a)		Article 3		Modéré	Déplacement local
neion cendre	Ardea Cirierea	LC	NA(c)	-	Article 3	-	iviodere	Migration (survol, halte)
Héron garde-	Bubulcus ibis	LC	NA(c)	_	Article 3	Oui	Notable	Déplacement local
bœufs	Dabaicas ibis	LC	NA(C)	_	Article 3	Oui	Notable	Migration (survol, halte)
Ibis falcinelle	Plegadis lafinellus	NT	DD	I	Article 3		Notable	Déplacement local
Martin pêcheur	Alcedo atthis	VU	NA(c)	I	Article 3	-	Fort	Déplacement local
Merle noir	Turdus merula	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Orite à longue queue	Aegithalos caudatus	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Mésange charbonnière	Parus major	LC	NA(b)	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Milan royal	Milvus milvus	VU	VU	I	Article 3	Oui	Très fort	Déplacement local
Mouette rieuse	Larus ridibundus	NT	LC	-	Article 3	Oui	Notable	Déplacement local

Espé	èces		Valeur pa	trimoniale		Rareté au n	niveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
								Migration (survol, halte)
Pic vert	Picus viridis	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Pie bavarde	Pica pica	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Pigeon biset (forme urbaine)	Columba livia	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Diggon remier	Columba	LC	LC		Espèce		Modárá	Déplacement local
Pigeon ramier	palumbus	LC	LC	-	chassable	-	Modéré	Migration (survol, halte)
Pipit farlouse	Anthus pratensis	VU	DD	-	Article 3	-	Fort	Migration (survol, halte)
Râle d'eau	Rallus aquaticus	NT	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Notable	Migration (halte)
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapillus	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Migration (survol, halte)
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Serin cini	Serinus serinus	VU	-	-	Article 3	-	Fort	Déplacement local
Spatule blanche	Platalea leucorodia	NT	VU	I	Article 3	Oui	Fort	Migration (survol, halte)

Espè	eces		Valeur pa	trimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Tarier des prés	Saxicola rubetra	VU	-	-	Article 3	-	-	Migration (survol, halte)
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	NT	NA(d)	-	Article 3	-	Fort	Déplacement local
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Déplacement local
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	NT	-	-	Article 3	-	Notable	Migration (survol, halte)
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Déplacement local
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	NT	LC	-	Espèce chassable	Oui	Très fort	Migration (survol, halte)

# Oiseaux contactés en période d'hivernage

Esp	èces			Valeur patrimoniale		Rareté au n	Rareté au niveau local	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Aigrette garzette	Egretta garzetta	LC	NA(c)	I	Article 3	Oui	Fort	Hivernant (5 à 10 individus)

Esp	èces			Valeur patrimoniale	<i>y</i>	Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	CR	DD	-	Espèce chassable	Oui	Très fort	Hivernant (5 à 7 individus)
Bergeronnette grise	Motacilla alba alba	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant (3 individus)
Bouscarle de cetti	Cettia cetti	NT	-	-	Article 3	-	Notable	Hivernant (3 à 5 individus)
Buse variable	Buteo buteo	LC	NA(c)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant (1 individu)
Canard colvert	Anas platyrhynchos	LC	LC	-	Espèce chassable	Oui	Modéré	Hivernant (2 individus)
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	VU	NA(d)	-	Article 3	-	Fort	Hivernant (20 à 50 individus)
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	VU	-	-	Article 3	-	Fort	Hivernant (2 individus)
Corneille noire	Corvus corone	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Elanion blanc	Elanus caeruleus	VU	-	I	Article 3	-	Fort	Hivernant
Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	LC	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Gallinule Poule d'eau	Gallinula chloropus	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Grand cormoran	Phalacrocorax carbo	LC	LC	-	Article 3	-	Notable	Hivernant
Grande aigrette	Ardea alba	NT	LC	I	Article 3	-	Fort	Hivernant

Espe	èces			Valeur patrimoniale		Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Goéland marin	Larus marinus	LC	NA(c)		Article 3		Modéré	Hivernant
Héron cendré	Ardea cinerea	LC	NA(c)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Héron garde-bœufs	Bubulcus ibis	LC	NA(c)	-	Article 3	Oui	Notable	Hivernant
Martin pêcheur	Alcedo atthis	VU	NA(c)	I	Article 3	-	Fort	Hivernant
Merle noir	Turdus merula	LC	NA(d)	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Orite à longue queue	Aegithalos caudatus	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Mésange charbonnière	Parus major	LC	NA(b)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Milan royal	Milvus milvus	VU	VU	I	Article 3	oui	-	Hivernant
Moineau domestique	Passer domesticus	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	LC	NA(b)	I	Article 3	Oui	-	Hivernant (2 à 10 individus)
Mouette rieuse	Larus ridibundus	NT	LC	-	Article 3	Oui	Notable	Hivernant (3 individus)
Pic épeiche	Dendrocopos major	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Pic vert	Picus viridis	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Pie bavarde	Pica pica	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant

Esp	èces			Valeur patrimoniale	3	Rareté au n	iveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en France (UICN)	Liste rouge des oiseaux hivernants menacés en France (UICN)	Directive Oiseaux (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF (Région Nouvelle- Aquitaine)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Pigeon biset (forme urbaine)	Columba livia	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Pigeon ramier	Columba palumbus	LC	LC	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Pipit farlouse	Anthus pratensis	VU	DD	-	Article 3	-	Fort	Hivernant (20 à 50 individus)
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	LC	-	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	NT	NA(d)	-	Article 3	-	Fort	Hivernant
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC	-	-	Espèce chassable	-	Modéré	Hivernant
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC	NA(d)	-	Article 3	-	Modéré	Hivernant

#### Mammifères

Es	pèces		\	/aleur patrim	oniale			Rareté au niv	eau local
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Interdiction d'introduction	Espèce susceptible d'occasionner des dégâts	Espèce chassable	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)
Belette d'Europe	Mustela nivalis	LC	-	-		-	Oui	-	Notable
Campagnol agreste	Microtus agrestis	LC	-	-	-	-	-	-	Données insuffisantes
Campagnol amphibie	Arvicola sapidus	NT	-	Article 2	-	-	-	Oui	Fort
Campagnol des champs	Microtus arvalis	LC	-	-	-	-	-	-	Modéré
Chevreuil européen	Capreolus capreolus	LC	-	-	-	-	Oui	-	Modéré
Crocidure musette	Crocidura russula	LC	-	-	-	-	-	-	Modéré
Fouine	Martes foina	LC	-	-	-	-	Oui	-	Modéré
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus	LC	-	Article 2	-	-	-	-	Modéré
Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus	NT	-	-	-	-	Oui	-	Notable
Mulot sylvestre	Apodemus sylvaticus	LC	-	-	-	-	-	-	Modéré
Musaraigne couronnée	Sorex coronatus	LC	-	-	-	-	-	-	Modéré
Putois d'Europe	Mustela putorius	NT	V	-	-	-	Oui	Oui	Fort
Ragondin	Myocastor coypus	NA	-	-	Oui	Oui	Oui	-	Non applicable

Es	oèces .		\	/aleur patrim	oniale			Rareté au niveau local	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Interdiction d'introduction	Espèce susceptible d'occasionner des dégâts	Espèce chassable	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)
Rat musqué	Ondatra zibethicus	NA	-	-	Oui	Oui	Oui	-	Non applicable
Rat surmulot	Rattus norvegicus	NA	-	-	Oui	-	-	-	Non applicable
Renard roux	Vulpes vulpes	LC	-	-	-	-	Oui	-	Modéré
Souris grise	Mus musculus	LC	-	-	-	-	-	-	Modéré

#### Chiroptères

Es <sub>l</sub>	oèces	Valeur pa	atrimoniale		Rareté	au niveau local	Statut biologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle-Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre du site
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	LC	IV et II	Article 2	Oui sous condition	Fort	Chasse
Minioptère de schreibers	Miniopterus schreibersii	VU	IV et II	Article 2	Oui sous condition	Majeur	Chasse
Murin d'Alcathoe	Myotis alcathoe	LC	IV et II	Article 2	Oui	Notable	Transit
Murin de daubenton	Myotis daubentonii	LC	IV	Article 2	-	Notable	Chasser
Noctule de leisler	Nyctalus leisleri	NT	IV	Article 2	Oui sous condition	Fort	Transit
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	NT	IV	Article 2	-	Notable	Reproduction
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	LC	IV	Article 2	-	Notable	Chasse
Pipistrelle Nathusius	Pipistrellus nathusii	NT	IV	Article 2	Oui sous condition	Très fort	Chasse
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	NT	IV	Article 2	Oui sous condition	Notable	Transit

#### Reptiles

Espèce	es	Valeur patrimoniale			Ra	reté au niveau l	ocal	Périmètre projet		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats	Protection	Liste rouge des espèces menacées au niveau régional (Aquitaine)	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Fonctionnalité écologique	Effectif	
Couleuvre d'Esculape	Zamenis longissimus	LC	IV	Article 2	NT	Oui	Notable		3 individus	
Couleuvre helvétique	Natrix helvetica	LC	-	Article 2	LC	-	Notable	Zono do roproduction et zono do ropos	1 individu	
Couleuvre verte et jaune	Hierophis viridiflavus	LC	IV	Article 2	LC	-	Modéré	Zone de reproduction et zone de repos	1 individu	
Lézard des murailles	Podarcis muralis	LC	IV	Article 2	LC	-	Modéré		Plusieurs individus	

### Amphibiens

Espè	ces	Valeur patrimoniale			Ra	areté au niveau lo	ocal	Périmètre projet
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Liste rouge des espèces menacées au niveau régional (Aquitaine)	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Fonctionnalité écologique
Grenouille de Graf	Pelophylax kl. grafi	NT	-	Article 2	NA	-	Données insuffisantes	Zone de reproduction et zone de repos
Rainette méridionale	Hyla meridionalis	LC	IV	Article 2	LC	-	Modéré	,

#### Entomofaune

#### Odonate

Espè	ces	Vale	ur patrimor	niale	Ra	reté au niveau l	ocal	Fonctionnalité écologique
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Liste rouge des espèces menacées au niveau régional (Aquitaine)	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	Périmètre projet
Aeschne affine	Aeshna affinis	LC	-	-	LC	Oui	Notable	
Anax empereur	Anax imperator	LC	-	-	LC	-	Modéré	
Agrion délicat	Ceriagrion tenellum	LC	-	-	LC	-	Notable	
Agrion élégant	Ischnura elegans	LC	-	-	LC	-	Modéré	
Leste brun	Sympecma fusca	LC	-	-	LC	-	Notable	Zone de reproduction et zone de repos
Leste vert	Chalcolestes viridis	LC	-	-	LC	-	Notable	
Orthétrum bleuissant	Orthetrum coerulescens	LC	-	-	LC	-	Notable	
Orthétrum à stylets blancs	Orthetrum albistylum	LC	-	-	LC	-	Modéré	
Sympétrum fascié	Sympetrum striolatum	LC	-	-	LC	-	Modéré	

# Rhopalocère

Esp	èces	\	/aleur patrimonial	e	Ra	Rareté au niveau local			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Liste rouge des espèces menacées en Aquitaine (UICN)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)		
Azuré commun	Polyommatus icarus	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Azuré porte-queue	Lampides boeticus	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Azuré du trèfle	Cupido argiades	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Belle dame	Vanessa cardui	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Carte géographique	Araschnia levana	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Citron	Gonepteryx rhamni	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Cuivré commun	Lycaena phlaeas	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	LC	II, IV	Article 2	-	NT	Fort		
Cuivré fuligineux	Lycaena tityrus	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Gazé	Aporia crataegi	LC	-	-	-	NT	Notable		
Mélitée des scabieuses	Mellicta parthenoides	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Mélitée du plantain	Melitaea cinxia	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Mélitée orangée	Melitaea didyma	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Mégère	Lasiommata megera	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Myrtil	Maniola jurtina	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Point de Hongrie	Erynnis tages	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Paon du jour	Aglais io	LC	-	-	-	LC	Modéré		
Piéride de la moutarde	Leptidea sinapis	LC	-	-	-	LC	Modéré		

Espè	èces	\	Valeur patrimonial	e	Rareté au niveau local			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Liste rouge des espèces menacées en Aquitaine (UICN)	Enjeu de conservation en Nouvelle- Aquitaine (FAUNA, 2020)	
Piéride de la rave	Pieris rapae	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Piéride du chou	Pieris brassicae	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Piéride du navet	Pieris napi	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Procris	Coenonympha pamphilus	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Souci	Colias crocea	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Sylvaine	Ochlodes sylvanus	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Tabac d'Espagne	Argynnis paphia	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Tircis	Pararge aegeria	LC	-	-	-	LC	Modéré	
Vulcain	Vanessa atalanta	LC	-	-	-	LC	Modéré	

#### Orthoptère

Espèce		Valeur patrimoniale	Rareté au niveau local			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau européen (UICN)	Liste rouge France	Liste rouge Aquitaine	Rareté régionale	Endémique Europe
Aïolope automnale	Aiolopus strepens	LC	4	4	С	Non
Courtillière commune	Gryllotalpa gryllotalpa	LC	4	3	PC	Non
Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula	LC	4	4	С	Non

Espèce		,	Valeur patrimoniale	Rareté au niveau local		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau européen (UICN)	Liste rouge France	Liste rouge Aquitaine	Rareté régionale	Endémique Europe
Criquet des pâtures	Pseudochorthippus parallelus	LC	4	4	С	Non
Criquet duettiste	Chorthippus brunneus	LC	4	4	С	Oui
Decticelle aquitaine	Zeuneriana abbreviata	LC	4	4	С	Oui
Grande sauterelle verte	Tettigonia viridissima	LC	4	4	С	Non

### Coléoptère

Espèces		Protection		Rareté au niveau local	Statut biologique	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine	Emprise projet	Effectifs
Capricorne musqué	Aromia moschata	-	-	-		1 individu

# Ichtyofaune et invertébrés d'eau douce

Esp	èces		Valeur patrimoniale		Rareté au	niveau local
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Liste rouge des espèces menacées au niveau régional (Aquitaine)	Déterminante ZNIEFF Aquitaine
			Crustacés			
Ecrevisse de Louisiane	Procambarus clarkii	NA	-	-	-	-
Aselle	Asellus aquaticus	NA	-		-	-
			Insectes aquatiques			
Dytique	Dytique sp.	-	-	-	-	-
Gerris	Gerris sp.	-	-	-	-	-
Hydromètre	Hydrometra stagnorum	-	-	-	-	-
Notonecte	Notonecta sp.	-	-	-	-	-
			Poissons			
Anguille	Anguilla anguilla	CR	-	-	-	Oui
Barbeau fluviatile	Barbus barbus	LC	V	-	-	-
Calicoba	Lepomis gibbosus	NA	-	-	-	-
Carpe commune	Cyprinus carpio	LC	-	-	-	-
Chevaine commune	Squalius cephalus	LC	-	-	-	-
Epinoche	Gasterosteus aculeatus	LC	-	-	-	-
Gambusie	Gambusia sp.	NA	-	-	-	-
Poisson chat	Ameiurus melas	NA	-	-	-	-

#### Mollusques

Esp	pèces	Va	aleur patrimoniale		Rareté au niveau local
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine
Élégante striée	Pomatias elegans	LC	-	-	-
Hydrobie des antipodes	Potamopyrgus antipodarum	LC	-	-	-
Limnée épaulée	Galba truncatula	NA	-	-	-
Limnée commune	Ampullaceana balthica	LC	-	-	-
Auriculette naine	Carychium minimum	LC	-	-	-
Ambrette amphibie	Succinea putris	LC	-	-	-
Ambrette élégante	Oxyloma elegans	LC	-	-	-
Maillot commun	Lauria cylindracea	LC	-	-	-
Vertigo commun	Vertigo pygmaea	LC	-	-	-
Clausilie commune	Clausilia bidentata	LC	-	-	-
Balée des saules	Balea sarsii	LC	-	-	-
Bouton commun	Discus rotundatus	LC	-	-	-
Conule des bois	Euconulus fulvus	LC	-	-	-
Luisant aillé	Oxychilus alliarius	LC	-	-	-
Luisantine des montagnes	Aegopinella epipedostoma	LC	-	-	-
Luisantine aquitaine	Retinella incerta	LC	-	-	-
Semilimace atlantique	Semilimax pyrenaicus	LC	-	-	-
Limace léopard	Limax maximus	LC	-	-	-
Loche des marais	Deroceras laeve	LC	-	-	-
Loche laiteuse	Deroceras reticulatum	LC	-	-	-

Esp	)èces	Va	aleur patrimoniale		Rareté au niveau local
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge des espèces menacées au niveau national (UICN)	Directive Habitats (Annexe)	Protection Nationale	Déterminante ZNIEFF Aquitaine
Loche hérisson	Arion intermedius	LC	-	-	-
Petit moine	Monacha cartusiana	LC	-	-	-
Hélicette carénée	Xeroplexa intersecta	LC	-	-	-
Caragouille semblable	Cernuella cf. aginnica	LC	-	-	-
Caragouille globuleuse	Cernuella virgata	LC	-	-	-
Hélice des ruisseaux	Hygromia limbata	LC	-	-	-
Hélice molle	Zenobiellina subrufescens	LC	-	-	-
Caragouille rosée	Theba pisana	LC	-	-	-
Escargot des haies	Cepaea nemoralis	LC	-	-	-
Escargot petit-gris	Cornu aspersum	LC	-	-	-
Grande loche	Arion rufus	LC	-	-	-

Biotope	més t at	ohygro thermo tlantiq	o- lue	Prairi	ie hygrophile de autes herbes d'ea				cours se aux		et bos numide	•		hile th lantiqu	nermo. Je	Jonc	e hum acuti	flore	Jone	chaie h	aute	1 -	gnemer Peuplie				uté à Iorant	à hai	e hygro utes he	rbes
Date	16	/05/2	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16/	05/20	)22	16/	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/2	022	16	/05/20	022	16.	/05/20	22
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10	
Code CB		38.2			37.1		53.14	1 x 22.	3114		84.2			38.2			37.22			53.5		84.	1 x 83.	3211		53.2			37.1	
Code N2000		6510-3	3		/			/			/		6	5510-3			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	а	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	_	30	100	0	1	100	0	0	97
Acer pseudoplatanus L., 1753							-	-		+				-																
Agrostis capillaris L., 1753			+												2			1												
Aira caryophyllea L., 1753			<u> </u>															•												
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *									50																					
Allium vineale L., 1753			+						30																					
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *										10	40																			'
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963										10	40																			
Anthoxanthum odoratum L., 1753			8												15			+												8
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819			5			5									13			+												0
. ,			)			Э																								
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810																														
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *																														
Briza minor L., 1753																														
Bromus hordeaceus L., 1753			1												2															
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788						+																								
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852									+																					
Carex arenaria L., 1753																														
Carex flacca Schreb., 1771			+																											
Carex hirta L., 1753																														3
Carex otrubae Podp., 1922 *			5			+						5																		5
Carex pendula Huds., 1762 *												2																		
Carex punctata Gaudin, 1811 *																														
Centaurea nigra L., 1753			+												3															
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898																														
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																														
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *																											+			
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																														
Cistus salviifolius L., 1753																														
Convolvulus sepium L., 1753 *			+												+			1												+
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900						1																								
Crataegus monogyna Jacq., 1775											+																			
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805																														
Cynosurus cristatus L., 1753															1															
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *			+												-															3
Cyperus longus L., 1753 *																					10			8			98			20
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																											70			
Dactylis glomerata L., 1753			2			2																								
Datura stramonium L., 1753																														
Dipsacus fullonum L., 1753																														
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *																														
·																														1
Epilobium hirsutum L., 1753 *												Е																		I
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *												5																		
Erigeron canadensis L., 1753																														
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973												4.5																		+
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *			+			1						15																		5
Galega officinalis L., 1753			+																								+			+

Biotope	més a	ie de f ohygro thermo tlantiq	phile o- ue	Prairi de ha	irie hygrophile de hautes herbes d'			soumi: narnage	cours se aux es	h	numide	es	méso <sub>l</sub> at	ie de fa phile th tlantiqu	hermo ue	Jonc	ie hum acutii	flore		:haie h		Ī	nemer Peuplie	er	Soud	nmunai het od	lorant	à ha	ie hygro utes he	erbes
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10	
Code CB		38.2			37.1		53.14	4 x 22.	3114		84.2			38.2			37.22			53.5		84.1	x 83.	3211		53.2			37.1	
Code N2000		6510-3	3		/			/			/			6510-3	3		/			/			/			/				
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100	0	0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	60	30	100	0	1	100	0	0	97
Galium palustre L., 1753 *			+									5						2												5
Geranium robertianum L., 1753			+																											
Geranium rotundifolium L., 1753																														
Holcus lanatus L., 1753			8			10									20			10												15
Hypochaeris radicata L., 1753																														
Iris pseudacorus L., 1753 *			1						5												+									
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *			10						+									85			5									
Juncus conglomeratus L., 1753 *			10			15									5			- 00			10									
Juncus effusus L., 1753 *			20			1			+						5						75									
Juncus inflexus L., 1753 *															3						7.5									
Juncus tenuis Willd., 1799			3																					2						8
Lagurus ovatus L., 1753			, J																											
Lathyrus nissolia L., 1753			+																										$\vdash$	
Lathyrus pratensis L., 1753			2												5														$\vdash$	
			3												5			-1											$\vdash$	
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912			3																											
Lotus corniculatus L., 1753 Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805						+									+			+												
																														<b>.</b>
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *																														+
Luzula campestris (L.) DC., 1805																														
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *			+			+																								
Lycopus europaeus L., 1753 *																														1
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009																														
Lysimachia nummularia L., 1753 *			+																											
Lysimachia vulgaris L., 1753 *			5			+																								
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *			+						+																					
Lythrum salicaria L., 1753 *						+						+																		
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																														
Medicago lupulina L., 1753																														
Melilotus indicus (L.) All., 1785																														
Oenanthe crocata L., 1753 *																											2			
Oenanthe pimpinelloides L., 1753			5			+									5															5
Oenothera biennis L., 1753																														
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789																														
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907																														
Paspalum dilatatum Poir., 1804																														
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *																											+			
Phalaris arundinacea L., 1753 *																														
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *						50						5																		
Phytolacca americana L., 1753																														
Plantago lanceolata L., 1753			+												1															
Plantago major L., 1753																														1
Poa trivialis L., 1753			5												10															
Populus L., 1753										10												60	30							
Potentilla reptans L., 1753																														
Prunella vulgaris L., 1753																														
		1	1																							1	1		ш	

Biotope	més t at	ie de fa ohygro thermo tlantiq	phile )- ue	Prairi de ha	utes h	erbes	de bo d'eau m	soumi: narnage	cours se aux es	h	numide	es .	méso <sub>l</sub>	phile t tlantiq		Jone	ie hum : acuti	flore		:haie h		F	nemen Peuplie	er	Souc	het od	lorant	à hau	e hygro <sub>l</sub> utes her	erbes
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/2	022	16/	/05/202	22
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10	
Code CB		38.2			37.1		53.14	4 x 22.	3114		84.2			38.2			37.22			53.5		84.1	x 83.	3211		53.2			37.1	
Code N2000		6510-3	3		/			/			/			6510-3	3		/			/			/			/				
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	60	30	100	0	1	100	0		97
Prunus spinosa L., 1753	-										5						-										100			
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *											-				+															5
Quercus robur L., 1753										+																				
Quercus rubra L., 1753																														
Ranunculus acris L., 1753																														
Ranunculus bulbosus L., 1753																														
Ranunculus repens L., 1753 *															+															1
Rhinanthus minor L., 1756															7															
Rubus L., 1753			+									40												90			+			
			1									40												90			+			
Rumex crispus L., 1753			-																											
Rumex obtusifolius L., 1753			+																											
Salix alba L., 1753 *						+					40				+											4				
Salix atrocinerea Brot., 1804 *		+									40															1				+
Samolus valerandi L., 1753 *																														
Saponaria officinalis L., 1753			+																											
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824			5			15									20															10
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972																														
Senecio inaequidens DC., 1838																														
Serapias cordigera L., 1763																														
Serapias lingua L., 1753																														
Serapias parviflora Parl., 1837																														
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910																														
Silene gallica L., 1753																														
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *																														+
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890									+																					
Stachys sylvatica L., 1753																														
Stellaria graminea L., 1753																														
Trifolium arvense L., 1753																														
Trifolium dubium Sibth., 1794			+												+															
Trifolium patens Schreb., 1804 *			1																											
Trifolium pratense L., 1753			+												1			+												+
Trifolium repens L., 1753															+															
Typha latifolia L., 1753 *									5																					
Ulex europaeus L., 1753																														
Urtica dioica L., 1753																														
Valeriana officinalis L., 1753						+																								
Verbena officinalis L., 1753																													$\overline{}$	
Veronica beccabunga L., 1753 *									+																					
Viburnum opulus L., 1753											1																			
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821			+			+					·																			+
Vicia sativa L., 1753			+			·									+															
Loganda:	1		т												т												1			

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Biotope		ne herb humide			munau ive à Ju		Friche	e herba	acée		et hum nde pr		Frich	e herb	acée	Frich	e herb			e herba rbe de Pampa	la	Ph	ragmit	aie		ie méso nfriché		dom	ormatio inée pa Ronce	ar la
Date	16	/05/20	)22	16/	05/20	22	16/	05/202	22	16/	05/20	22	16/	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	122
Code Relevé		R11			R12			R13			R14			R15			R16			R17			R18			R19			R20	
Code CB	87	'.1 x 37	7.1		22.3			87.1			37.7			87.1			87.1			87.1			53.11		38	3.2 x 87	7.1		31.831	
Code N2000	-	/	•		1			/			/			/			/			/			/			1			1	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Oui			Non			Non			Non			Oui			Non			Non	
Strates	A	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100	0	0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100	0	40	100
Acer pseudoplatanus L., 1753	-	U	100	0	0	100	0	0	//	1	J	100	U	U	01	U	J	07	U	,	100	0	U	100	-	U	100	U	70	100
Agrostis capillaris L., 1753						10			8	'																	5			
Aira caryophyllea L., 1753						10			10																		J			
									10																					
Alisma plantago-aquatica L., 1753 * Allium vineale L., 1753																														
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *																														
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963			_						10						_												45			
Anthoxanthum odoratum L., 1753			5						10						5												15			
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819																														
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810																														
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *																														
Briza minor L., 1753									12												2									
Bromus hordeaceus L., 1753																											2			
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788																														
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852																														
Carex arenaria L., 1753																		5												
Carex flacca Schreb., 1771									10												5									
Carex hirta L., 1753			5									10																		
Carex otrubae Podp., 1922 *			10																											
Carex pendula Huds., 1762 *																														+
Carex punctata Gaudin, 1811 *																														
Centaurea nigra L., 1753																											3			
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898									1						2			2												
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																														
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *																														
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																														
Cistus salviifolius L., 1753																														
Convolvulus sepium L., 1753 *																											+			
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900									1			2						15			75									
Crataegus monogyna Jacq., 1775									-																					
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805															5															
Cynosurus cristatus L., 1753	+																										1			
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *						20									2			10									•			
Cyperus longus L., 1753 *						20			+									10												
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																		+												
Dactylis glomerata L., 1753																											10			
Datura stramonium L., 1753																											10			
Dipsacus fullonum L., 1753																		1									1			
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *																		1									ı			
			1																											
Epilobium hirsutum L., 1753 *			1									ΕO																		
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *			5									50			2			4												
Erigeron canadensis L., 1753	-								+						2			1												
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973																														
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *																														
Galega officinalis L., 1753									+						3			2												

Biotope		ne herba humide	ıcée		munau ive à J		Friche	e herba	acée		et hum inde pr		Frich	ie herb	acée	Frich	e herb	acée		e herba rbe de Pampa	la	Ph	ragmit	aie		rie més enfriche	•	domi	ormatio inée pa Ronce	ar la
Date	16	/05/202	22	16/	05/20	22	16/	05/20	22	16	/05/20	)22	16.	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16	/05/20	)22	1	6/05/20	022	16/	/05/20	22
Code Relevé		R11			R12			R13			R14			R15			R16			R17			R18			R19			R20	
Code CB	87	'.1 x 37.	1		22.3			87.1			37.7			87.1			87.1			87.1			53.11		3	8.2 x 8			31.831	
Code N2000	-	/			/			1			/			/			/			/			/		-	1			1	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Oui			Non			Non			Non			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0		100	0	0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100	0	40	100
Galium palustre L., 1753 *	-	U	100	U	U	100	U	0	,,	1	J	100	U	U	01	U	J	07	U	J	100	U	U	100	0	0	100	U	70	100
Geranium robertianum L., 1753																														
·																														
Geranium rotundifolium L., 1753			-						Е						2												45			
Holcus lanatus L., 1753			5						5			+			2											-	15			
Hypochaeris radicata L., 1753									5												1									
Iris pseudacorus L., 1753 *																														
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *						10												+												
Juncus conglomeratus L., 1753 *			10															1												
Juncus effusus L., 1753 *			15			+																								
Juncus inflexus L., 1753 *			20															5												
Juncus tenuis Willd., 1799																														
Lagurus ovatus L., 1753												10																		
Lathyrus nissolia L., 1753																														
Lathyrus pratensis L., 1753																											5			
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912																											5			
Lotus corniculatus L., 1753									+						2			5			1						+			
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805									5						40			20			5									
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *						40																		10						
Luzula campestris (L.) DC., 1805									5																					
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *																														
Lycopus europaeus L., 1753 *			15																							+				
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009			13												+			+												
Lysimachia nummularia L., 1753 *			+												·			·												
Lysimachia vulgaris L., 1753 *																														
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *																														
								-				4																		
Lythrum salicaria L., 1753 *												1												+						
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																														
Medicago lupulina L., 1753															+															
Melilotus indicus (L.) All., 1785																														
Oenanthe crocata L., 1753 *			+																											
Oenanthe pimpinelloides L., 1753	-																													
Oenothera biennis L., 1753									2			2			5			5			2									
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789															2			2												
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907									5																					
Paspalum dilatatum Poir., 1804						20			2																					
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *			5																											
Phalaris arundinacea L., 1753 *																														
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *												10												90						
Phytolacca americana L., 1753																														
Plantago lanceolata L., 1753									2																		1			
Plantago major L., 1753																														
Poa trivialis L., 1753			1												5												10			
Populus L., 1753																		1												
Potentilla reptans L., 1753																		•												
Prunella vulgaris L., 1753	+								1																					
rianetta vatgaris Et, 1755	1								'																1					

Biotope		ne hert humid			nmuna sive à .		Frich	e herb	acée		et hum Inde pr		Frich	e herb	acée	Frich	e herb			herbarbe de Pampa	la		ragmit			ie méso nfriché	•	domi	rmatio inée pa Ronce	ar la
Date	16	/05/20	022	16	05/2	022	16/	05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16/	05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16/	/05/20	22
Code Relevé		R11			R12			R13			R14			R15			R16			R17			R18			R19			R20	
Code CB	87	7.1 x 3	7.1		22.3			87.1			37.7			87.1			87.1			87.1			53.11		38	3.2 x 87	7.1		31.831	
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/				
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Oui			Non			Non			Non			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100	0		100
Prunus spinosa L., 1753					-		-	-			-		-	-		-		-					-		-	-		_	- 1	
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *																														
Quercus robur L., 1753																														
Quercus rubra L., 1753																		+												
Ranunculus acris L., 1753			+																											
Ranunculus bulbosus L., 1753			<u> </u>																											
Ranunculus repens L., 1753 *			+																								1			
Rhinanthus minor L., 1756			<u>'</u>						5												2									
Rubus L., 1753									3			10									1						5			100
Rumex crispus L., 1753			1									10									'						, J			100
Rumex obtusifolius L., 1753			-																											
Salix alba L., 1753 *											5				3		3	5												
Salix atrocinerea Brot., 1804 *		+									<u> </u>							3		5									40	
Samolus valerandi L., 1753 *																				3									10	
Saponaria officinalis L., 1753																														
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824			2						2												5						20			
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972															3			5			3									
Senecio inaequidens DC., 1838									+			+						3												
Serapias cordigera L., 1763									+																					
Serapias lingua L., 1753									1												+									
Serapias parviflora Parl., 1837									1												1									
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910									+												+									
Silene gallica L., 1753																														
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *									+																					
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890																														
Stachys sylvatica L., 1753			+																											
Stellaria graminea L., 1753																														
Trifolium arvense L., 1753									2																					
Trifolium dubium Sibth., 1794									2																		+			
Trifolium patens Schreb., 1804 *									_																					
Trifolium pratense L., 1753									1									+									1			
Trifolium repens L., 1753									1						+			+									+			
Typha latifolia L., 1753 *					+				•																					
Ulex europaeus L., 1753					+				+									1												
Urtica dioica L., 1753												5						-												
Valeriana officinalis L., 1753												_																		
Verbena officinalis L., 1753															+															
Veronica beccabunga L., 1753 *																														
Viburnum opulus L., 1753																														
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821																														
Vicia sativa L., 1753									+																		+			
					1				т																					

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Biotope		Cours d'eau			Typhai		E	matior Bambo	u		e herb	acée	humid par rob Scirn	epressi de colo le Sou ouste e pe mari	onisée chet t le itime	humic par rob Scirn	epressione de colo le Souc ouste et de mari	nisée chet t le time	Frutio	blanc	:	Frici		bacée	feuille et Ge	et à Cis es de s nêt à b	sauge palais
Date	16	/05/2	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16.	/05/20	)22	16.	/05/2	022	16	/05/2	022	16/	/05/20	22
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53.	.2 x 53	.17	53.	2 x 53.	.17		31.8			87.1		3	1.2411	i
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	а	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Acer pseudoplatanus L., 1753															-		-										
Agrostis capillaris L., 1753												5															
Aira caryophyllea L., 1753																											
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *																											
Allium vineale L., 1753																											
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *																											
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963																											8
Anthoxanthum odoratum L., 1753			-									15										-		1			
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819												13															-
	1		-						100												-	1		-			
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810									100									20									
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *															1			20									
Briza minor L., 1753																											
Bromus hordeaceus L., 1753																											
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788																											
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852																											
Carex arenaria L., 1753																					5						8
Carex flacca Schreb., 1771																											
Carex hirta L., 1753												10															
Carex otrubae Podp., 1922 *																		5									
Carex pendula Huds., 1762 *																											
Carex punctata Gaudin, 1811 *																		+									
Centaurea nigra L., 1753																											
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898																											
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																								+			
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *												1															
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																								1			
Cistus salviifolius L., 1753																											50
Convolvulus sepium L., 1753 *												2															
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900																					8						5
Crataegus monogyna Jacq., 1775	1		+																		+	1		+			
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805																											$\neg$
Cynosurus cristatus L., 1753																											
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *															50			10									
Cyperus longus L., 1753 *															30			10									
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																										20	
												10														30	5
Dactylis glomerata L., 1753												10												-			
Datura stramonium L., 1753			-																			-		5			
Dipsacus fullonum L., 1753												1						+						1			
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *															+			+									
Epilobium hirsutum L., 1753 *																											
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *																											
Erigeron canadensis L., 1753																											
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973																											
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *																											
Galega officinalis L., 1753																								60			

Biotope		ours d'e			Гурhаі			matior Bambo	u		ne herb		humi par rob Scirr	epressi de colo le Soud ouste e ne mari	onisée chet t le itime	humio par rob Scirn	epressi de colo le Sou ouste e ne mar	onisée chet it le itime	Fruti	cée de bland	:	Fric	he her		feuil et Ge	et à Ci les de : enêt à	sauge balais
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	5/05/2	.022	16	5/05/2	022	16	/05/20	)22
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53	.2 x 53	.17	53.	.2 x 53	.17		31.8			87.1			31.241	1
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	а	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Galium palustre L., 1753 *												+															
Geranium robertianum L., 1753																											
Geranium rotundifolium L., 1753																								+			
Holcus lanatus L., 1753												15															
Hypochaeris radicata L., 1753												- 14															
Iris pseudacorus L., 1753 *															+												
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *						2																					
Juncus conglomeratus L., 1753 *						5						2															
Juncus effusus L., 1753 *						3						+			1			1			2						
Juncus inflexus L., 1753 *												1			1			'			2	+					
Juncus tenuis Willd., 1799												1			ı												
Lagurus ovatus L., 1753																											
-																					-	-					
Lathyrus nissolia L., 1753																											
Lathyrus pratensis L., 1753																											
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912																					_						
Lotus corniculatus L., 1753																		1						1			
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805																								2			
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *			90																								
Luzula campestris (L.) DC., 1805																											
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *																											
Lycopus europaeus L., 1753 *															+			1									
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009																								2			
Lysimachia nummularia L., 1753 *																											
Lysimachia vulgaris L., 1753 *																											
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *																											
Lythrum salicaria L., 1753 *																											
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																								1			
Medicago lupulina L., 1753																											
Melilotus indicus (L.) All., 1785																								1			
Oenanthe crocata L., 1753 *																											
Oenanthe pimpinelloides L., 1753																											
Oenothera biennis L., 1753																								3			1
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789																											1
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907																											
Paspalum dilatatum Poir., 1804																											
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *																											
Phalaris arundinacea L., 1753 *												+															
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *																											
Phytolacca americana L., 1753																								8			1
Plantago lanceolata L., 1753							1					1										+	+	+ -			<u> </u>
Plantago major L., 1753							1					<u> </u>															
Poa trivialis L., 1753												20								+		+					
Populus L., 1753												20								5	5		+				
Potentilla reptans L., 1753																		1		,	, J			1			
•							1											+				-		1			
Prunella vulgaris L., 1753																											

Biotope	Co	ours d'é	eau	-	Typhai	e		matior Bambo		Frich	e herb	acée	humio par rob	epressi de colo le Soud ouste e de mari	onisée chet t le	humid par rob	epressi de colo le Sou ouste e ne mari	onisée chet et le	Frutio	cée de blanc		Fric	he her	bacée	feui		Ciste à sauge balais
Date	16	/05/20	022	16	16/05/2022				)22	16	/05/20	)22		/05/20			/05/20		16	/05/2	022	1	5/05/2	2022	1	6/05/2	2022
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53.	.2 x 53	.17	53.	.2 x 53	.17		31.8			87.1			31.241	11
Code N2000		/			/			/									/			/							
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non	1		Non	1
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	A	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Prunus spinosa L., 1753			,,			02		U	100		U	100			<b>J</b> 1			30			3,			7.0		30	- 0 1
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *																											
Quercus robur L., 1753																											
Quercus rubra L., 1753																					+	+	+		+		+
Ranunculus acris L., 1753												1									+	+					
Ranunculus bulbosus L., 1753												'			1						+			+			_
Ranunculus repens L., 1753 *															+									+			
Rhinanthus minor L., 1756															т												
Rubus L., 1753																							+	5			5
Rumex crispus L., 1753															+			+						, ,			<del>                                     </del>
Rumex obtusifolius L., 1753															т .			T									
Salix alba L., 1753 *																				60	20						
Salix atrocinerea Brot., 1804 *																				00	5	+	+		+		
Samolus valerandi L., 1753 *																					, J	-	+				_
·																		+									
Saponaria officinalis L., 1753 Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824												15										+					
, , ,												10									5						
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972																					)			4			
Senecio inaequidens DC., 1838																								1			
Serapias cordigera L., 1763																					-	-	-		-		
Serapias lingua L., 1753																						-	-		-		
Serapias parviflora Parl., 1837																					-	-	-		-		
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910																					-	-	-		+		
Silene gallica L., 1753																								+			
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *						_																					
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890						5																					
Stachys sylvatica L., 1753																						-					
Stellaria graminea L., 1753												1												-	-		
Trifolium arvense L., 1753																								-	-		
Trifolium dubium Sibth., 1794																											
Trifolium patens Schreb., 1804 *																											
Trifolium pratense L., 1753																						-			-		
Trifolium repens L., 1753				70																							
Typha latifolia L., 1753 *					70																						
Ulex europaeus L., 1753																					5						
Urtica dioica L., 1753																											
Valeriana officinalis L., 1753																											
Verbena officinalis L., 1753																											
Veronica beccabunga L., 1753 *																											
Viburnum opulus L., 1753																											
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821																								1			
Vicia sativa L., 1753																											

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Biotope	més t at	ohygro thermo tlantiq	o- lue	Prairi	ie hygrophile de autes herbes d'ea				cours se aux		et bos numide	•		hile th lantiqu	nermo. Je	Jonc	e hum acuti	flore	Jone	chaie h	aute	1 -	gnemer Peuplie				uté à Iorant	à hai	e hygro utes he	rbes
Date	16	/05/2	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16/	05/20	)22	16/	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/2	022	16	/05/20	022	16	/05/20	22
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10	
Code CB		38.2			37.1		53.14	1 x 22.	3114		84.2			38.2			37.22			53.5		84.	1 x 83.	3211		53.2			37.1	
Code N2000		6510-3	3		/			/			/		6	5510-3			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	_	30	100	0	1	100	0	0	97
Acer pseudoplatanus L., 1753							-	-		+				-																
Agrostis capillaris L., 1753			+												2			1												
Aira caryophyllea L., 1753			<u> </u>															•												
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *									50																					
Allium vineale L., 1753			+						30																					
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *										10	40																			'
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963										10	40																			
Anthoxanthum odoratum L., 1753			8												15			+												8
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819			5			5									13			+												0
. ,			)			3																								
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810																														
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *																														
Briza minor L., 1753																														
Bromus hordeaceus L., 1753			1												2															
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788						+																								
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852									+																					
Carex arenaria L., 1753																														
Carex flacca Schreb., 1771			+																											
Carex hirta L., 1753																														3
Carex otrubae Podp., 1922 *			5			+						5																		5
Carex pendula Huds., 1762 *												2																		
Carex punctata Gaudin, 1811 *																														
Centaurea nigra L., 1753			+												3															
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898																														
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																														
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *																											+			
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																														
Cistus salviifolius L., 1753																														
Convolvulus sepium L., 1753 *			+												+			1												+
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900						1																								
Crataegus monogyna Jacq., 1775											+																			
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805																														
Cynosurus cristatus L., 1753															1															
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *			+												-															3
Cyperus longus L., 1753 *																					10			8			98			20
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																											70			
Dactylis glomerata L., 1753			2			2																								
Datura stramonium L., 1753																														
Dipsacus fullonum L., 1753																														
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *																														
·																														1
Epilobium hirsutum L., 1753 *												Е																		I
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *												5																		
Erigeron canadensis L., 1753																														
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973												4.5																		+
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *			+			1						15																		5
Galega officinalis L., 1753			+																								+			+

Biotope	més a	ie de f ohygro thermo tlantiq	phile o- ue	Prairi de ha	irie hygrophile de hautes herbes d'			soumi: narnage	cours se aux es	h	numide	es	méso <sub>l</sub> at	ie de fa phile th tlantiqu	hermo ue	Jonc	ie hum acutii	flore		:haie h		Ī	nemer Peuplie	er	Soud	nmunai het od	lorant	à ha	ie hygro utes he	erbes
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16.	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10	
Code CB		38.2			37.1		53.14	4 x 22.	3114		84.2			38.2			37.22			53.5		84.1	x 83.	3211		53.2			37.1	
Code N2000		6510-3	3		/			/			/			6510-3	3		/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100	0	0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	60	30	100	0	1	100	0	0	97
Galium palustre L., 1753 *			+									5						2												5
Geranium robertianum L., 1753			+																											
Geranium rotundifolium L., 1753																														
Holcus lanatus L., 1753			8			10									20			10												15
Hypochaeris radicata L., 1753																														
Iris pseudacorus L., 1753 *			1						5												+									
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *			10						+									85			5									
Juncus conglomeratus L., 1753 *			10			15									5			- 00			10									
Juncus effusus L., 1753 *			20			1			+						5						75									
Juncus inflexus L., 1753 *															3						7.5									
Juncus tenuis Willd., 1799			3																					2						8
Lagurus ovatus L., 1753			, J																											
Lathyrus nissolia L., 1753			+																										$\vdash$	
Lathyrus pratensis L., 1753			2												5														$\vdash$	
			3												5			-1											$\vdash$	
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912			3																											
Lotus corniculatus L., 1753 Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805						+									+			+												
																														<b>.</b>
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *																														+
Luzula campestris (L.) DC., 1805																														
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *			+			+																								
Lycopus europaeus L., 1753 *																														1
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009																														
Lysimachia nummularia L., 1753 *			+																											
Lysimachia vulgaris L., 1753 *			5			+																								
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *			+						+																					
Lythrum salicaria L., 1753 *						+						+																		
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																														
Medicago lupulina L., 1753																														
Melilotus indicus (L.) All., 1785																														
Oenanthe crocata L., 1753 *																											2			
Oenanthe pimpinelloides L., 1753			5			+									5															5
Oenothera biennis L., 1753																														
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789																														
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907																														
Paspalum dilatatum Poir., 1804																														
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *																											+			
Phalaris arundinacea L., 1753 *																														
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *						50						5																		
Phytolacca americana L., 1753																														
Plantago lanceolata L., 1753			+												1															
Plantago major L., 1753																														1
Poa trivialis L., 1753			5												10															
Populus L., 1753										10												60	30							
Potentilla reptans L., 1753																														
Prunella vulgaris L., 1753																														
		1	1																							1	1		ш	

Biotope	més t at	thermo tlantiq	phile )- ue	Prairi de ha	utes h	erbes	Parvo-roselière de bords de cours d'eau soumise aux marnages			humides			méso <sub>l</sub> at	phile t tlantiq		Jone	ie hum : acuti	flore		:haie h		F	nemen Peuplie	er	Souc	het od	lorant				
Date	16	16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			/05/20	)22	16	/05/20	022	16/05/2022			16/05/2022			
Code Relevé		R1			R2			R3			R4			R5			R6			R7			R8			R9			R10		
Code CB		38.2			37.1			53.14 x 22.3114			84.2			38.2			37.22			53.5			84.1 x 83.3211			53.2			37.1		
Code N2000		6510-3			/			1			/			6510-3			/			/			1			/					
Zone humide (Oui / Non)		Non			Oui			Oui			Oui		Non			Oui			Oui			Non			Oui			Oui			
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	60	20	86	77	0	0	100	0	0	100	0	0	100	60	30	100	0	1	100	0		97	
Prunus spinosa L., 1753	-	-									5						-										100				
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *											3				+															5	
Quercus robur L., 1753										+																					
Quercus rubra L., 1753																															
Ranunculus acris L., 1753																															
Ranunculus bulbosus L., 1753																															
Ranunculus repens L., 1753 *															+															1	
Rhinanthus minor L., 1756																														1	
Rubus L., 1753			+									40												90			+				
			1									40												90			+				
Rumex crispus L., 1753			-																												
Rumex obtusifolius L., 1753			+																												
Salix alba L., 1753 *						+					40				+																
Salix atrocinerea Brot., 1804 *		+									40															1	_			+	
Samolus valerandi L., 1753 *																															
Saponaria officinalis L., 1753			+																												
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824			5			15									20															10	
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972																															
Senecio inaequidens DC., 1838																															
Serapias cordigera L., 1763																															
Serapias lingua L., 1753																															
Serapias parviflora Parl., 1837																															
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910																															
Silene gallica L., 1753																															
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *																														+	
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890									+																						
Stachys sylvatica L., 1753																															
Stellaria graminea L., 1753																															
Trifolium arvense L., 1753																															
Trifolium dubium Sibth., 1794			+												+																
Trifolium patens Schreb., 1804 *			1																												
Trifolium pratense L., 1753			+												1			+												+	
Trifolium repens L., 1753															+																
Typha latifolia L., 1753 *									5																						
Ulex europaeus L., 1753																															
Urtica dioica L., 1753																															
Valeriana officinalis L., 1753						+																									
Verbena officinalis L., 1753																															
Veronica beccabunga L., 1753 *									+																						
Viburnum opulus L., 1753											1																				
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821			+			+																								+	
Vicia sativa L., 1753			+			·									+																
Loganda:	1		т												т												1				

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Biotope		ne herb humide		Communautée invasive à Jussie		Friche herbacée			Ourlet humide à Grande prêle			Friche herbacée			Frich	e herb		Friche herbacée à Herbe de la Pampa			Phragmitaie				ie méso nfriché	ophile ée	e Formation dominée par la Ronce			
Date	16	/05/20	)22	16/	/05/20	22	16/	05/20	22	16	/05/20	)22	16.	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16/	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16/	/05/20	122
Code Relevé		R11			R12			R13		R14			R15				R16			R17		R18				R19				
Code CB	87	'.1 x 37	7.1		22.3			87.1			37.7		87.1			87.1			87.1				53.11		38	3.2 x 87	7.1		R20 31.831	
Code N2000	-	/	•					/			/			/			/			/			/			/			1	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Oui		Non		Non			Non			Oui			Non				Non		
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100	0	0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100		40	100
Acer pseudoplatanus L., 1753	+	0	100		-	100				1		100		-	01			07			100			100			100		10	100
Agrostis capillaris L., 1753						10			8	•																	5			
Aira caryophyllea L., 1753						10			10																		3			
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *									10																					
Allium vineale L., 1753																														
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *																														
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963																														
. ,			Е						10						Е												4 E			
Arrhonathum odoratum L., 1753			5						10						5												15			
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819																														
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810																														
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *																														
Briza minor L., 1753									12												2						_			
Bromus hordeaceus L., 1753																											2			
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788																														
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852																														
Carex arenaria L., 1753																		5												
Carex flacca Schreb., 1771									10												5									
Carex hirta L., 1753			5									10																		
Carex otrubae Podp., 1922 *			10																											
Carex pendula Huds., 1762 *																														+
Carex punctata Gaudin, 1811 *																														
Centaurea nigra L., 1753																											3			
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898									1						2			2												
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																														
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *																														
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																														
Cistus salviifolius L., 1753																														
Convolvulus sepium L., 1753 *																											+			
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900									1			2						15			75									
Crataegus monogyna Jacq., 1775																														
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805															5															
Cynosurus cristatus L., 1753																											1			
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *						20									2			10												
Cyperus longus L., 1753 *									+						_															
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																		+												
Dactylis glomerata L., 1753																											10			
Datura stramonium L., 1753																											10			
Dipsacus fullonum L., 1753																		1									1			
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *																		•									•			
Epilobium hirsutum L., 1753 *			1																											
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *			5									50																		
Erigeron canadensis L., 1753			J						+			50			2			1												
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973									т									-												
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *																														
															2			2												
Galega officinalis L., 1753									+						3			2												

Biotope				invasive à Jussie		Friche herbacée			Ourlet humide à Grande prêle			Frich	e herb	acée	Frich	e herb		Friche herbacée à Herbe de la Pampa			Ph	ragmit	aie		rie més enfriche	•	Ronce			
Date	16			16/05/2022			16/05/2022		16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			16/05/2022			16	/05/20	)22	1	5/05/20	)22	16/	22		
Code Relevé					R12			R13		R14			R15				R16			R17		R18				R19		R20		
Code CB	87	'.1 x 37.	.1		22.3			87.1		37.7			87.1				87.1			87.1		53.11			3	8.2 x 8	7.1	3		
Code N2000	-	/			/		/		/			/			/ //				/		/				/		/			
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non		Oui			Non			Non			Non			Oui				Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α				A a h		A a h		h	Α	a	h	A a h				h	Α	a	h	A a h		h	Α	a	h	
Recouvrement strates (%)	0		100	0	0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100	0	40	100
Galium palustre L., 1753 *	-	0	100	U	U	100	0	0	//	1	J	100	U	U	01	U	J	07	U	J	100	U	U	100	-	0	100	U	70	100
Geranium robertianum L., 1753																														
·																														
Geranium rotundifolium L., 1753			-						-						2												45			
Holcus lanatus L., 1753			5						5			+			2												15			
Hypochaeris radicata L., 1753									5												1									
Iris pseudacorus L., 1753 *																														
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *						10												+												
Juncus conglomeratus L., 1753 *			10															1												
Juncus effusus L., 1753 *			15			+																								
Juncus inflexus L., 1753 *			20															5												
Juncus tenuis Willd., 1799																														
Lagurus ovatus L., 1753												10																		
Lathyrus nissolia L., 1753																														
Lathyrus pratensis L., 1753																											5			
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912																											5			
Lotus corniculatus L., 1753									+						2			5			1						+			
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805									5						40			20			5									
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *						40																		10						
Luzula campestris (L.) DC., 1805									5																					
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *																														
Lycopus europaeus L., 1753 *			15																											
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009															+			+												
Lysimachia nummularia L., 1753 *			+												·															
Lysimachia vulgaris L., 1753 *			•					_																						
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *																														
								-				1														+				
Lythrum salicaria L., 1753 *												1												+						
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																														
Medicago lupulina L., 1753															+															
Melilotus indicus (L.) All., 1785																														
Oenanthe crocata L., 1753 *			+																											
Oenanthe pimpinelloides L., 1753	-																													
Oenothera biennis L., 1753									2			2			5			5			2									
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789															2			2												
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907									5																					
Paspalum dilatatum Poir., 1804						20			2																					
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *			5																											
Phalaris arundinacea L., 1753 *																														
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *												10												90						
Phytolacca americana L., 1753																														
Plantago lanceolata L., 1753									2																		1			
Plantago major L., 1753																														
Poa trivialis L., 1753			1												5												10			
Populus L., 1753																		1												
Potentilla reptans L., 1753		<del>                                     </del>																<u> </u>												
Prunella vulgaris L., 1753	+								1																					-
iranema rangaris E., 1755	1								1																1					

Biotope		ne hert humid			nmuna sive à .		Frich	e herb	acée		et hum Inde pr		Frich	e herb	acée	Frich	e herb			herbarbe de Pampa	la		ragmit			ie méso nfriché	•	domi	rmatio inée pa Ronce	ar la
Date	16	/05/20	022	16	05/2	022	16/	05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16/	05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16/	/05/20	22
Code Relevé		R11			R12			R13			R14			R15			R16			R17			R18			R19			R20	
Code CB	87	7.1 x 3	7.1		22.3			87.1			37.7			87.1			87.1			87.1			53.11		38	3.2 x 87	7.1		31.831	
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/				
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Oui			Non			Non			Non			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	100		0	100	0	0	99	1	5	100	0	0	81	0	3	89	0	5	100	0	0	100	0	0	100	0		100
Prunus spinosa L., 1753					-		-	-			-		-	-		-		-					-		-	-		_	- 1	
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *																														
Quercus robur L., 1753																														
Quercus rubra L., 1753																		+												
Ranunculus acris L., 1753			+																											
Ranunculus bulbosus L., 1753			<u> </u>																											
Ranunculus repens L., 1753 *			+																								1			
Rhinanthus minor L., 1756			<u>'</u>						5												2									
Rubus L., 1753									3			10									1						5			100
Rumex crispus L., 1753			1									10									'						, J			100
Rumex obtusifolius L., 1753			-																											
Salix alba L., 1753 *											5				3		3	5												
Salix atrocinerea Brot., 1804 *		+									<u> </u>							3		5									40	
Samolus valerandi L., 1753 *																				3									10	
Saponaria officinalis L., 1753																														
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824			2						2												5						20			
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972															3			5			3									
Senecio inaequidens DC., 1838									+			+						3												
Serapias cordigera L., 1763									+																					
Serapias lingua L., 1753									1												+									
Serapias parviflora Parl., 1837									1												1									
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910									+												+									
Silene gallica L., 1753																														
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *									+																					
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890																														
Stachys sylvatica L., 1753			+																											
Stellaria graminea L., 1753																														
Trifolium arvense L., 1753									2																					
Trifolium dubium Sibth., 1794									2																		+			
Trifolium patens Schreb., 1804 *									_																					
Trifolium pratense L., 1753									1									+									1			
Trifolium repens L., 1753									1						+			+									+			
Typha latifolia L., 1753 *						+			•																					
Ulex europaeus L., 1753									+									1												
Urtica dioica L., 1753												5						-												
Valeriana officinalis L., 1753												_																		
Verbena officinalis L., 1753															+															
Veronica beccabunga L., 1753 *																														
Viburnum opulus L., 1753																														
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821																														
Vicia sativa L., 1753									+																		+			
					1				т																					

Légende :

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Espèce caractéristique des zones humides

Biotope		ours d'e			Typhai		E	matior Bambo	u		e herb	acée	humio par rob Scirn	epressi de colo le Sou ouste e pe mari	onisée chet t le itime	humic par rob Scirn	epressione de colo le Souc ouste et de mari	nisée chet t le time	Frutio	blanc	:	Frici		bacée	feuille et Ge	et à Cis es de s nêt à b	sauge palais
Date	16	/05/2	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16.	/05/20	)22	16.	/05/2	022	16	/05/2	022	16/	/05/20	22
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53.	.2 x 53	.17	53.	2 x 53.	.17		31.8			87.1		3	1.2411	i
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	а	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Acer pseudoplatanus L., 1753															-		-										
Agrostis capillaris L., 1753												5															
Aira caryophyllea L., 1753																											
Alisma plantago-aquatica L., 1753 *																											
Allium vineale L., 1753																											
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790 *																											
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963																											8
Anthoxanthum odoratum L., 1753			-									15										-		1			
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819												13															-
	1		-						100												-	1		-			
Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810									100									20									
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905 *															1			20									
Briza minor L., 1753																											
Bromus hordeaceus L., 1753																											
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788																											
Callitriche obtusangula Le Gall, 1852																											
Carex arenaria L., 1753																					5						8
Carex flacca Schreb., 1771																											
Carex hirta L., 1753												10															
Carex otrubae Podp., 1922 *																		5									
Carex pendula Huds., 1762 *																											
Carex punctata Gaudin, 1811 *																		+									
Centaurea nigra L., 1753																											
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898																											
Cerastium glomeratum Thuill., 1799																								+			
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772 *												1															
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838																								1			
Cistus salviifolius L., 1753																											50
Convolvulus sepium L., 1753 *												2															
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900																					8						5
Crataegus monogyna Jacq., 1775	1		+																		+	1		+			
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805																											$\neg$
Cynosurus cristatus L., 1753																											
Cyperus eragrostis Lam., 1791 *															50			10									
Cyperus longus L., 1753 *															30			10									
Cytisus scoparius (L.) Link, 1822																										20	
												10														30	5
Dactylis glomerata L., 1753												10												-			
Datura stramonium L., 1753			-																			-		5			
Dipsacus fullonum L., 1753												1						+						1			
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817 *															+			+									
Epilobium hirsutum L., 1753 *																											
Equisetum telmateia Ehrh., 1783 *																											
Erigeron canadensis L., 1753																											
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973																											
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879 *																											
Galega officinalis L., 1753																								60			

Biotope		ours d'e			Гурhаі			matior Bambo	u		ne herb		humi par rob Scirr	epressi de colo le Soud ouste e ne mari	onisée chet t le itime	humio par rob Scirn	epressi de colo le Sou ouste e ne mar	onisée chet it le itime	Fruti	cée de blanc	:	Fric	he her		feuil et Ge	et à Ci les de : enêt à	sauge balais
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	022	16	5/05/2	.022	16	5/05/2	022	16	/05/20	)22
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53	.2 x 53	.17	53.	.2 x 53	.17		31.8			87.1			31.241	1
Code N2000		/			/			/			/			/			/			/			/			/	
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non			Non	
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	а	h	Α	a	h	Α	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Galium palustre L., 1753 *												+															
Geranium robertianum L., 1753																											
Geranium rotundifolium L., 1753																								+			
Holcus lanatus L., 1753												15															
Hypochaeris radicata L., 1753																											
Iris pseudacorus L., 1753 *															+												
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791 *						2																					
Juncus conglomeratus L., 1753 *						5						2															
Juncus effusus L., 1753 *						3						+			1			1			2						
Juncus inflexus L., 1753 *												1			1			'			2	+					
Juncus tenuis Willd., 1799												1			ı												
Lagurus ovatus L., 1753																											
-																					-	-					
Lathyrus nissolia L., 1753																											
Lathyrus pratensis L., 1753																											
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912																					_						
Lotus corniculatus L., 1753																		1						1			
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805																								2			
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 *			90																								
Luzula campestris (L.) DC., 1805																											
Lychnis flos-cuculi L., 1753 *																											
Lycopus europaeus L., 1753 *															+			1									
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009																								2			
Lysimachia nummularia L., 1753 *																											
Lysimachia vulgaris L., 1753 *																											
Lythrum hyssopifolia L., 1753 *																											
Lythrum salicaria L., 1753 *																											
Medicago arabica (L.) Huds., 1762																								1			
Medicago lupulina L., 1753																											
Melilotus indicus (L.) All., 1785																								1			
Oenanthe crocata L., 1753 *																											
Oenanthe pimpinelloides L., 1753																											
Oenothera biennis L., 1753																								3			1
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789																											1
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907																											
Paspalum dilatatum Poir., 1804																											
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841 *																											
Phalaris arundinacea L., 1753 *												+															
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840 *																											
Phytolacca americana L., 1753																								8			1
Plantago lanceolata L., 1753							1					1										+	+	+ -			<u> </u>
Plantago major L., 1753												<u> </u>															
Poa trivialis L., 1753												20								+		+					
Populus L., 1753												20								5	5		+				
Potentilla reptans L., 1753																		1		7	, J			1			
•							1											+				-		1			
Prunella vulgaris L., 1753																											

Biotope	Co	ours d'é	eau	-	Typhai	e		matior Bambo		Frich	e herb	acée	humio par rob	epressi de colo le Soud ouste e de mari	onisée chet t le	humid par rob	epressi de colo le Sou ouste e ne mari	onisée chet et le	Frutio	cée de blanc		Fric	he her	bacée	feui		Ciste à sauge balais
Date	16	/05/20	022	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22	16	/05/20	)22		/05/20			/05/20		16	/05/2	022	1	5/05/2	2022	1	6/05/2	2022
Code Relevé		R21			R22			R23			R24			R25			R26			R27			R28			R29	
Code CB		24.1			53.13			31.8			87.1		53.	.2 x 53	.17	53.	.2 x 53	.17		31.8			87.1			31.241	11
Code N2000		/			/			/			/						/			/							
Zone humide (Oui / Non)		Oui			Oui			Non			Non			Oui			Oui			Oui			Non	1		Non	1
Strates	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	Α	a	h	A	a	h
Recouvrement strates (%)	0	0	90	0	0	82	0	0	100	0	0	100	0	0	54	0	0	38	0	65	57	0	0	93	0	30	84
Prunus spinosa L., 1753			,,			02		U	100		U	100			<b>J</b> 1			30			3,			7.0		30	- 0 1
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800 *																											
Quercus robur L., 1753																											
Quercus rubra L., 1753																					+	+	+		+		+
Ranunculus acris L., 1753												1									+	+					
Ranunculus bulbosus L., 1753												'			1						+			+			_
Ranunculus repens L., 1753 *															+									+			
Rhinanthus minor L., 1756															т												
Rubus L., 1753																							+	5			5
Rumex crispus L., 1753															+			+						, ,			<del>                                     </del>
Rumex obtusifolius L., 1753															т .			T									
Salix alba L., 1753 *																				60	20						
Salix atrocinerea Brot., 1804 *																				00	5	+	+		+		
Samolus valerandi L., 1753 *																					, J	-	+				_
·																		+									
Saponaria officinalis L., 1753 Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824												15										+					
, , ,												10									5						
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972																					)			4			
Senecio inaequidens DC., 1838																								1			
Serapias cordigera L., 1763																					-	-	-		-		
Serapias lingua L., 1753																						-	-		-		
Serapias parviflora Parl., 1837																					-	-	-		-		
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910																					-	-	-		+		
Silene gallica L., 1753																								+			
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768 *						_																					
Sparganium erectum subsp. neglectum (Beeby) K.Richt., 1890						5																					
Stachys sylvatica L., 1753																						-					
Stellaria graminea L., 1753												1												-	-		
Trifolium arvense L., 1753																								-	-		
Trifolium dubium Sibth., 1794																											
Trifolium patens Schreb., 1804 *																											
Trifolium pratense L., 1753																						-			-		
Trifolium repens L., 1753																											
Typha latifolia L., 1753 *						70																					
Ulex europaeus L., 1753																					5						
Urtica dioica L., 1753																											
Valeriana officinalis L., 1753																											
Verbena officinalis L., 1753																											
Veronica beccabunga L., 1753 *																											
Viburnum opulus L., 1753																											
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821																								1			
Vicia sativa L., 1753																											

Légende :

Espèce patrimoniale

Espèce exotique envahissante

Espèce caractéristique des zones humides



#### **DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR X LA RECOLTE\* X L'UTILISATION\*
X LE TRANSPORT\* LA CESSION\*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

a. VOTRE IDENTITÉ		
Nom et Prénom :		
		é d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA)
Nom et Prénom du mandataire (le	cas échéant) · Nic	colas Freida
Adresse: N° 35	ue Avenue Pau Pra	35
Commune Bayo	nne	
Nature des activités : Société d'Ecc	nomie Mixte au ser	vice des territoires basques, béarnais et bigourdans.
Qualification:		
. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CO	NCERNÉS PAR	L'OPÉRATION
Nom scientifique	Quantité(1)	Description (2)
Nom commun	Quantite(1)	Description (2)
1 Serapias parviflora	50 to 45 to 1	Porto of disease and the markets
Sérapias à petites fleurs	53 individus	Partie aérienne, système racinaire
<u> </u>		
2 Lotus hispidus	onviron 2600	Partie aérienne, système racinaire, graines
Lotier hispide	environ 2600 à 4200 individu	
Serapias cordigera	a 4200 maivide	
3 Serapias cordigera	39 individus	Partie aérienne, système racinaire
Sérapias en coeur		, and denomine, eyeteme radinance
5		
poids en grammes ou nombre de spécimens préciser la partie de la plante récoltée		
•		
		RECOLTE ■, UTILISATION ■, TRANSPORT ■, CESSION □ ;
l y a plusieurs opérations successives pr	éciser pour chacu	ne d'entre elles
ágicar l'agtivitá gánárala dons lagualla	s'insarit l'anárati	on l'abjectif les régultets ettendus le portée legale, régionale ou
tionale. Le projet consiste en l'aménagemen	nt de la dernière rés	on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou erve foncière de la ZAC du Centre de Fret de Mouguerre-Bayonne-Lahonce. Le
		tique du territoire. Le projet permettra d'éviter 155 000 camions par an pour con
à la transition énergétique et climati	que du territoire, en	accord avec les objectifs nationaux et européens (CF Rapport).
te sur papier libre		
OUELLE EST LA PÉRIODE OU LA	DATE DE L'OPÉ	ÉRATION *: RECOLTE ᠘, UTILISATION ᠒, TRANSPORT ᠒,
ESSION $\square$ ; s'il y a plusieurs opérations		
		cces (cycle biologique) et des sites d'accueil. (A partir du septembre 2023)
ou la date :		
QUELLES SONT LES CONDITIONS	DE RÉALISATI	ON DE LA RECOLTE
E1. QUELS SONT LES LIEUX 1	DE RECOLTE	
Préciser les régions administrative les départements : Pyréné	es : Nouvelle-Aquita	aine
	AttC	

les communes : Mouguerre

E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE REC	OLTE
Préciser les techniques :Ramassage des graines, transfet	
Suite sur papier libre	
E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PER	SONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE *
Formation initiale en biologie végétale   Précis	er : Ecologues spécialisées en suivi de chantiers
	er:
Autre formation	er :
F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION	N DU TRANSPORT
F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION	
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	
Adresse: N°Rue	innerth C i
	rapport) Code postal
Nature des activités :	
Qualification:	
	IG DIT TO A NGDODT #
F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITION	
Durée prévue du transport : A.déterminer	
Durée prévue du transport : A.déterminer	I, Bateau □
Durée prévue du transport : A.déterminer	
Durée prévue du transport : A.déterminer	I, Bateau □
Durée prévue du transport : A.déterminer	I, Bateau □
Durée prévue du transport : A.déterminer. Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐ Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer	I, Bateau □
Durée prévue du transport : A.déterminer	I, Bateau □
Durée prévue du transport : A.déterminer	I, Bateau □ isez le type d'emballage, les conditions de température, etc;
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLUE COMPTE RENDU DE	I, Bateau □ isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot	I, Bateau □ isez le type d'emballage, les conditions de température, etc;  OPÉRATION ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot	I, Bateau □ isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot	I, Bateau □ isez le type d'emballage, les conditions de température, etc;  OPÉRATION ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les interv	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;  OPÉRATION  cooles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les inten  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;  OPÉRATION  ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐ Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les interventions à réaliser :  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de Nouvelle-Aquitaine à la fins des interventions. Un suivi post-travaux de	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;  OPÉRATION  ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL  la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet sera
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les inten  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;  OPÉRATION  ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL  la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet sera
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐ Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les interventions à réaliser :  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de Nouvelle-Aquitaine à la fins des interventions. Un suivi post-travaux de	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc ;  OPÉRATION  ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL  la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet sera
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☐, Avion ☐  Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les interv  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de Nouvelle-Aquitaine à la fins des interventions. Un suivi post-travaux di établis et un suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédactions.	I, Bateau  isez le type d'emballage, les conditions de température, etc;  OPÉRATION  cooles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL e la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet sera un de comptes rendus.
Durée prévue du transport : A.déterminer.  Véhicule automobile ou camion 🖾, Train 🗖, Avion 🖺 Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Préc A déterminer  Suite sur papier libre  G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des prot les interv  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un écologue accompagnera les phases de récoltes des graines et de Nouvelle-Aquitaine à la fins des interventions. Un suivi post-travaux de établis et un suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédactie  * cocher les cases correspondantes	OPÉRATION  ocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser entions prévues.  transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL et a dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet sera en de comptes rendus.



# DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
	orales) : Société d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA)
	s échéant) : Nicolas Freida
	Avenue Pau Pras
	ne
Code postal <u>6410</u> 0	
Nature des activités : Société.d'Eco	nomie.Mixte.au.service.des.territoires.basques,.béarnais.et.bigourdans
Qualification :	
	UCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	Le projet s'inscrit sur une emprise d'environ 17 hectares et implique la
Nom commun	destruction de :
B1 Cettia cetti	- environ 3,5 hectares de milieux humides (canaux, fossés,
Bouscarle de cetti	dépressions humides) ;
	- environ 0,7 hectare de milieux buissonnants ;
B2 Cisticola juncidis	
Cisticole des joncs	- environ 10 hectares de milieux prairiaux (prairies de fauches et
D2 Carriagle multipale	humides);
B3 Saxicola rubicola	- environ 10 hectares de milieux ouverts ;
Tarier pâtre	- 1 gîte bâti.
B4 Hirundo rustica	(Cf. rapport).
	La liste complète des espèces concernées par la dérogation est
Hirondelle rustique	annexée au présent cerfa.
B5 Hippolais polyglotta	
Hypolaïs polyglotte	
(1) préciser les éléments physiques et biologiques des site	es de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DE	ESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
Protection de la faune ou de la flore	☐ Prévention de dommages aux forêts ☐
Sauvetage de spécimens	☐ Prévention de dommages aux eaux ☐
Conservation des habitats	☐ Prévention de dommages à la propriété ☐
Etude écologique	☐ Protection de la santé publique ☐
Etude scientifique autre	Protection de la sécurité publique
Prévention de dommages à l'élevage	
Prévention de dommages aux pêcher Prévention de dommages aux culture	
nationale. Le projet consiste en l'aménagement	scrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou ent de la dernière réserve foncière de la ZAC du Centre Européen de Fret de Mouguerr
Bayonne-Lahonce.	
Ce projet d'intérêt public majeur s'inscrit dans	la transition énergétique du territoire. En effet, l'objectif est de réduire
le trafic routier sur l'A63.:	
	an actuellement sur.l:A63;
- Le projet permettra d'éviter 155 000 camions	par an pour contribuer à la transition énergétique et climatique du territoire · · · ·
communautaire, soit 75.000 camions supplém	entaires d'ici à 2032 Ces objectifs écologiques de report modal s'inscrivent en cor <mark>cor</mark>
avec les objectifs fixés dans la stratégie nation	nale pour le fret ferroviaire du Ministère de l'Ecologie pour doubler la part modale du fre
Terroviaire de 9 à 18% d'ici 2030 et ainsi conc	nale pour le fret ferroviaire du Ministère de l'Ecologie pour doubler la part modale du fre rétiser la stratégie européenne des mobilités à faible émission(CF Rapport.)

	Préciser:Le-projet-s'inscrit-sur-une-emprise-d'environ 17-hectares-et-sa-mise-en-oeuvre
	implique un impact sur des milieux humides (canaux; fossés, dépressions hum
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	des milieux buissonnants, des milieux prairiaux (prairies de fauches et humide
	des milieux ouverts et une vieille bâtisse. Ces milieux constituent des habitats
Altération	☐ Préciser :d'espèces pour de nombreuses espèces protégées (61 espèces concernées
	par la dérogation): Cf rapport.
Dégradation	□ Préciser :
6	
to our papier libra	
te sur papier libre	
	QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *
Formation initial	iale en biologie animale   Préciser : Formation en biologie animale
Formation cont	tinue en biologie animale
1 of mation cont	tinuc en biologic annuale. 🚨 i recisei .
Autre formation	on
OUELLE EST LA P	PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
	iode : A partir.de.septembre.2023.
<u>-</u>	date:
OHELS SONT LES	S LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION
	nistratives : Nouvelle-Aquitaine
	: Pyrénées-Atlantiques (64)
	Fyrenees-Auannques (04)
	louguerre, Lahonce
EN ACCOMPAGN	NEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES
	ES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE
	WORARIE*
ONSERVATION FAV	
ONSERVATION FAV Reconstitution	de sites de reproduction et aires de repos
NSERVATION FAY Reconstitution Mesures de pro	de sites de reproduction et aires de repos
NSERVATION FAY  Reconstitution  Mesures de pro  Mesures contra	de sites de reproduction et aires de repos   otection réglementaires
Reconstitution Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures	de sites de reproduction et aires de repos otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace des populations de l'espèce  Expréciser:
Reconstitution Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  s  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement.
Reconstitution Resures de pro Mesures contra Renforcement o Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier et mesures d'accompagnement,  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Reconstitution Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée :	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,
Reconstitution Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée :	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier et.mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises
Reconstitution  Resures de pro  Mesures contra  Renforcement o  Autres mesures  esures de réduction  éciser éventuellement l'espèce concernée :  accompagnement o  r oeuvre dans le but	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les.impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tit de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans
Reconstitution  Resures de pro  Mesures contra  Renforcement o  Autres mesures  esures de réduction  éciser éventuellement l'espèce concernée :  accompagnement o  r oeuvre dans le but	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour limiter.les impacts.sur.projet.sur.les espèces protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tit de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction deiser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les.impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tit de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction ciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les.impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tit de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction reiser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement o oeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour.limiter.les.impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tit de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction ciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier et mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour limiter les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  it de maintenir l'état de conservation des espèces visées. Plusieurs sites ont été retenus dans  la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction deciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos otection réglementaires otection des réspèces : Préciser : otection réglementaires
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction deciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l	de sites de reproduction et aires de repos otection réglementaires otection de l'espace otection de
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l te sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S  Préciser:  n.en.phase.chantier et mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour limiter les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tt de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l te sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  S Préciser:  n.en.phase.chantier et mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour limiter les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tt de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction deciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l de sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération  Modalités de co	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  s  Description phase chantier et mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population Pour limiter les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  it de maintenir l'état de conservation des espèces visées. Plusieurs sites ont été retenus dans la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):  compte rendu des opérations à réaliser :  i par un écologue, celui-ci établira un compte-rendu à chaque visite qui sera transmis à la DRE/
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction deciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l te sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération Modalités de co chantier sera suivi n.plan.de.gestion.se	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  s  Préciser:  n.en. phase. chantier, et. mesures. d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population Pour. limiter, les impacts .sur, projet, sur, les .espèces, protégées, des mesures, d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tr'de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):  compte rendu des opérations à réaliser :  i par un écologue, celui-ci établira un compte-rendu à chaque visite qui sera transmis à la DRE/ era établi pour chaque site de compensation sur 50 ans et un suivi du gain écologique sera mis
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement de Autres mesures esures de réduction reiser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement de but de compenser le sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération  Modalités de co chantier sera suivi plan de gestion se	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  actuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  Server des chantier et mesures d'accompagnement
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l te sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération Modalités de conchantier sera suivi n.plan.de.gestion.se	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  cactuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  se Préciser:  nen.phase.chantier.et.mesures.d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population Pour.limiter.les impacts.sur.projet.sur.les.espèces.protégées.des mesures.d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  tr'de maintenir l'état de conservation des espèces visées. Plusieurs sites ont été retenus dans la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):  compte rendu des opérations à réaliser:  i par un écologue, celui-ci établira un compte-rendu à chaque visite qui sera transmis à la DRE/  par aétabli pour chaque site de compensation sur 50 ans et un suivi du gain écologique sera mis reendus seront transmis à la DRE/  lantes
Reconstitution Mesures de pro Mesures contra Renforcement of Autres mesures esures de réduction éciser éventuellement l'espèce concernée : accompagnement of roeuvre dans le but but de compenser l te sur papier libre  COMMENT SERA É Bilan d'opération Modalités de conchantier sera suivi n.plan.de.gestion.se turre: l'es comptes de concher les cases corresponda loi n° 78-17 du 6 janvier l'	de sites de reproduction et aires de repos  otection réglementaires  cactuelles de gestion de l'espace  des populations de l'espèce  s  Préciser:  n.en.phase.chantier et mesures d'accompagnement.  t à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population  Pour limiter les impacts sur projet sur les espèces protégées des mesures d'atténuation,  et de suivi seront mises en place. Par ailleurs, des mesures compensatoires seront mises  it de maintenir l'état de conservation des espèces visées: Plusieurs sites ont été retenus dans  la dette écologique. Ces sites de compensation feront l'objet d'un plan de gestion. (Cf Rapport)  ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  ions antérieures (s'il y a lieu):  compte rendu des opérations à réaliser:  i par un écologue, celui-ci établira un compte-rendu à chaque visite qui sera transmis à la DRE-  pera établi pour chaque site de compensation sur 50 ans et un suivi du gain écologique sera mis

B6 Passer domesticus Moineau domestique B7 Phoenicurus ochuros Rougequeue noir B8 B7 Toglodytes troglodytes Troglodyte mignon B9 Alcedo atthis Martin pêcheur B10 Lanius collurio Pie-grièche écorcheur B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des abres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scipraceus Rousserole effarvatte B17 Apus apus Martine t noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mesange blaue B20 Parus major Mesange blaue B20 Parus major Mesange blaue B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Poullot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus virids Pic variable B26 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B27 Buse buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B31 Aegithalos caudatus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Rougequeue a front blanc B31 Aegithalos caudatus Rougequeue a front blanc B31 Aegithalos caudatus Rougequeue à front blanc B33 Egretta garzetta	B. Quels sont les sites de reproduction et le	s aires de repos détruits, altérés ou dégradés
B6 Passer domesticus Molineau domestique B7 Phoenicurus ochruros Rougequeue noir B8 Toglockytes troglodytes Troglodyte mignon B9 Alcedo atthis Martin pécheur B10 Lanius collurio pile-grieche écorcheur B11 Motacilia alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs prinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpacus Rausserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mesange bleue B20 Parus major Mesange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B23 Phylloscopus collybita Poullot veloce B26 Elanus caeruleus B27 Euceulis carduelis P57 Euceulis carduelis P58 Picus vindis Pic vert B26 Elanus caeruleus B27 Bute obteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougegueue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Genathe cenanthe Traquet motieux B33 Epretta garzetta	ESPECE ANIMALE CONCERNEES	Description
Molineau domestique B7 Phoenicurus echruros Rougequeue noir B8 Troglodytes troglodytes Troglodyte mignon B9 Alcedo atthis Martin péchetur B10 Lanius collurio pile-grieche écorcheur B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Syvita atticapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs pinson des arbres B15 Erithaeus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rausserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mesange bleue B20 Parus major Mesange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B23 Phylioscopus collybita Poulliot véloce B24 Dendrocopos major pic épeiche B25 Picus viridis pic vert B26 Elanus caeruleus Laring B10 Cardunia des laring B17 Pic vert B27 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B28 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B29 Elanus caeruleus B26 Elanus caeruleus B27 Euce viridis Pic vert B28 Elanus caeruleus B29 Ficus viridis Pic vert B29 Rilloscopus collybita Poulliot véloce B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Millus millus Millan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougegueue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Genanthe candatus Orite à longue queue B33 Epretta garzetta	Nom scientifique / Nom commun	Description
B7 Phoenicurus ochruros Rougequeue noir		
Rougequeue noir  B8 Troglodytes troglodytes Troglodyte mignon  B9 Alcedo atthis Martin pécheur  B10 Lanius collurio pile-griéche écorcheur  B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Embertza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange bleue B27 Fiecula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collyita Poulliot veloce B40 Dendrocopos major pic épeiche B25 Picus virdis pic vert B26 Elanus caeruleus E17 B20 B20 B20 B20 B27 B10 B20 B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougegueue à front blanc B31 Rouguls ginicus B32 Rouguls griacus E33 Rouguls carduelis Chardonneret élégant B38 B20 B30 B20 B31 Aguits la royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aguits la royal B31 Aguits la royal B31 Aguits la royal B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B8 Troglodytes troglodytes Troglodyte mignon B9 Alcedo atthis Martin pècheur B10 Lanius collurio Pie-grièche écorcheur B11 Motacilla aliba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roltelet à tirple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pie épeiche B25 Ficus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus E37 Bute ob uteo B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Rollourius phoenicurus E38 Apequeue à front blanc B39 Holencorurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue Orite à longue queue B32 Genanthe cenanthe Traquet motteux B33 Epreta garzetta		
Troglodyte mignon B9 Alcedo athis Martin pécheur B10 Lanius collurio Pie-griéche écorcheur B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimperau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Poullot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Barnus caeruleus B27 Butes des exeruleus B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Triaquet motteux B33 Egretta garzetta		
B9 Alcedo atthis Martin pécheur B10 Lanius collurio Pie-grièche écorcheur B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Poulilot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus E182 Blanus caeruleus E182 Blanus caeruleus E182 Blanus caeruleus E282 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus E182 Blanus caeruleus E183 Phylloscopus collybita Poulilot véloce B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus E183 Elanion blanc B27 Buteo buteo B28 Variable B29 Alivus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Triaquet motteux B33 Epretta garzetta		
B10 Lanius collurio Pie-grièche écorcheur B11 Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia africapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rougegorge familier B17 Apus apus Martinet noir B18 Certinà brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Pil-grièche écorcheur  B11 Motacilla alba Bergeronnette grise  B12 Emberiza calandra Bruant proyer  B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire  B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres  B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier  B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte  B17 Apus apus Martinet noir  B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins  B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière  B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau  B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir  B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus B27 Buteo buteo B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvas milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Qenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta	•	
Bet Motacilla alba Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Plc épeiche B25 Picus virdis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret elégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Qenanthe oenanthe Traquet motieux B33 Egretta garzetta		
Bergeronnette grise B12 Emberiza calandra Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Prison des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acroephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimperau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Ficus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvas milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Qenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		4
Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedul hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Ofite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Bruant proyer B13 Sylvia atricapilla Fauvette à tête noire B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acroephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus iginicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduells Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Ofite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		-
Fauvette à tête noire  B14 Fringilla coelebs Pinson des arbres  B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier  B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte  B17 Apus apus Martinet noir  B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins  B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue  B20 Parus major Mésange charbonnière  B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau  B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir  B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Cenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B14 Fringilla coelebs Pinson des abres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Pinson des arbres B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Poulilot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Ontre à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B15 Erithacus rubecula Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Rougegorge familier B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B16 Acrocephalus scirpaceus Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanino blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Rousserolle effarvatte B17 Apus apus Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Cenanthe cenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta	B16 Acrocephalus scirpaceus	
Martinet noir B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B18 Certhia brachydactyla Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobernouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Grimpereau des jardins B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B19 Cyanistes caeruleus Mésange bleue B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B20 Parus major Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobermouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Mésange charbonnière B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce B24 Dendrocopos major Pic épeiche B25 Picus viridis Pic vert B26 Elanus caeruleus Elanion blanc B27 Buteo buteo Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B21 Regulus ignicapilla Roitelet à triple bandeau  B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir  B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta	•	
Roitelet à triple bandeau  B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir  B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		_
B22 Ficedula hypoleuca Gobemouche noir  B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B23 Phylloscopus collybita Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta	B22 Ficedula hypoleuca	
Pouillot véloce  B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B24 Dendrocopos major Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
Pic épeiche  B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B25 Picus viridis Pic vert  B26 Elanus caeruleus Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
Pic vert  B26 Elanus caeruleus     Elanion blanc  B27 Buteo buteo     Buse variable  B28 Carduelis carduelis     Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus     Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus     Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus     Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe     Traquet motteux  B33 Egretta garzetta	·	
Elanion blanc  B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B27 Buteo buteo Buse variable  B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
Buse variable B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B28 Carduelis carduelis Chardonneret élégant B29 Milvus milvus Milan royal B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Chardonneret élégant  B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B29 Milvus milvus Milan royal  B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta	Chardonneret élégant	
B30 Phoenicurus phoenicurus Rougequeue à front blanc B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta	B29 Milvus milvus	
Rougequeue à front blanc  B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue  B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux  B33 Egretta garzetta		
B31 Aegithalos caudatus Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
Orite à longue queue B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B32 Oenanthe oenanthe Traquet motteux B33 Egretta garzetta		
B33 Egretta garzetta	B32 Oenanthe oenanthe	
Aigratta garzetta		
Aigrette garzette B34 Lymocriptes minimus		
Bécassine sourde		

B35 Emberiza schoeniclus
Bruant des roseaux
B36 Phalacrocorax carbo
Grand cormoran
B37 Ardea alba
Grande aigrette B38 Larus marinus
Goéland marin
B39 Grus grus
Grue cendrée
B40 Ardea cinerea
Héron cendré
B41 Bubulcus ibis
Héron garde-bœufs
B42 Hydrocoloeus minutus
Mouette pygmée
B43 Larus ridibundus
Mouette rieuse
B44 Platalea leucorodia
Spatule blanche
B45 Anthus pratensis
Pipit farlouse
B46 Saxicola rubetra
Tarier des prés
B47 Erinaceus europaeus
Hérisson d'Europe
B48 Arvicola sapidus
Campagnol amphibie
B49 Lutra lutra
Loutre d'Europe
B50 Mustela lutreola
Vison d'Europe
B51 Pipistrellus pipistrellus
Pipistrelle commune
B52 Lycaena dispar
Cuivré des marais
B53 Zamenis longissimus
Couleuvre d'Esculape
B54 Hierophis viridiflavus
Couleuvre verte et jaune
B55 Natrix helvetica
Couleuvre helvétique
B56 Podarcis muralis
Lézard des murailles
B57 Pelophylax kl. grafi
Grenouille de graf
B58 Hyla meridionalis
Rainette méridionale
B59 Alytes obstetricans
Alyte accoucheur
B60 Rana dalmatina
Grenouille agile
B61 Bufo spinosus Crapaud épineux



### DEMANDE DE DÉROGATION

POUR X LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*

X LA DESTRUCTION \*

X LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

# DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

définies au 4° de l'article L. 411-2 du co	ode l'environneme	ent portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées	
A. VOTRE IDENTITÉ			
Nom et Prénom :			
		té d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA)	
		eida	
Code postal .64100		ice des territoires basques, béarnais et bigourda	
		ice des termones basques, bearnais et bigourda	
<b>Canada</b>			
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCI	FRNÉS PAR I	L'OPÉRATION	
Nom scientifique	Quantité	Description (1)	
Nom commun	Quantite	Description (1)	
31 Arvicola sapidus		Conture diadicidus arrest que lle reprise about	ov loo
Arvicola sapidus		Capture d'individus errant sur l'emprise chanti	
Campagnol amphibie		individus éventuellement capturés seront relâc	
32		emprise travaux et zone d'influence du projet o	dans les
Lycaena dispar		milieux naturels alentours.	
Cuivré des marais	Y	En phase chantier, un risque potentiel existe o	le destruction
Zamensis longissimus		et de perturbation des espèces protégées ider	ntifiées sur
Couleuvre d'Esculape		le site.	
		La liste complète des espèces concernées pa	r la dérogation
Hierophis viridiflavus		est annexée au présent cerfa.	ia deleganon
Couleuvre verte et jaune		est annexee au present cena.	
B5 Natrix helvetica			
Couleuvre helvétique (1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers	1		
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉ	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	$\square$	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	X
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheri		Autres	
		on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale,	_
		ière réserve foncière de la ZAC du Centre Européen d	
		eur s'inscrit dans la transition énergétique du territoire	The state of the s
			. От Карроп.
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction			
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT		constuctee)	
The second secon		es animaux capturés :	
Capture definitive	destination de	es annhaux captures	
	her sur place		
		maux avant le relâcher :	
, , , , ,			

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher à partir de Septembre 2023 pour les amphibiens, reptiles et n	: Captures potentielles effectuées lors des travauxnicro-mammifères aquatiques, listés dans le présent cerfa.
Capture manuelle	
	r:
Autres moyens de capture  Préciser:	
Utilisation de sources lumineuses   Préciser:	
Utilisation d'émissions sonores	
Modalités de marquage des animaux (description et justification	
Suite sur papier libre	
D2. DESTRUCTION *	
Destruction des œufs	
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Précis	ser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :	
	iser:
Par armes de chasse  Préciser:  Autres moyens de destruction  Préciser:  Destruction potent	sticula et accidentalla des chenilles de Cuivré des mareis en
.en.phase.chantier. Suite sur papier libre	
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs   Préciser:	
Utilisation de sources lumineuses   Préciser:	
Utilisation d'armes de tir	
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	
Suite sur papier libre	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES C	'HARGEES DE L'OPERATION *
Formation initiale en biologie animale    Préciser : Forma	
	tion en biologie animale.
Formation continue en biologie animale	
Formation continue en biologie animale	
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période : à partir de Septembre 2023.	
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Ouelle EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT  Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  Ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT  Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64)  Cantons:	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Préciser:  Ouelle EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT  Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  Ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine  Départements: Pyrénées-Atlantiques (64)	TION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT  Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine  Départements: Pyrénées-Atlantiques (64)  Cantons:  Communes: Mouguerre	FION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT  Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64)  Cantons:  Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE	FION  ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023. ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *
Formation continue en biologie animale Autre formation  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période : à partir de Septembre 2023. ou la date :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine Départements : Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires
Formation continue en biologie animale Autre formation  Dréciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période : à partir de Septembre 2023. ou la date :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine Départements : Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace
Formation continue en biologie animale Autre formation  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période : à partir de Septembre 2023. ou la date :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine Départements : Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée : Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet.	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace
Formation continue en biologie animale Autre formation  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période : à partir de Septembre 2023. ou la date :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine Départements : Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée : Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet.	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace  res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet. Suite sur papier libre	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  DPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet. Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés A M Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet. Suite sur papier libre	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  DPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation    Préciser :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation    Préciser :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation  Préciser:  Préciser:  F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRAT Préciser la période: à partir de Septembre 2023.  ou la date:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques (64) Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet. Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION DE L'OPÉRATION, QUELLE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSER Relâcher des animaux capturés A M Renforcement des populations de l'espèce  M Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesur de l'espèce concernée: Espèces relâchées au droit des milieux hors zone d'influence du projet. Suite sur papier libre	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation    Préciser :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  OPÉRATION
Formation continue en biologie animale Autre formation    Préciser :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires
Formation continue en biologie animale Autre formation    Préciser :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires  esures contractuelles de gestion de l'espace  res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population naturels alentours non concernés par les travaux et situés  DPÉRATION  n compte-rendu à la DREAL pour chaque passage.  Fait à
Formation continue en biologie animale Autre formation	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE * esures de protection réglementaires

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération				
Nom scientifique / Nom commun	Description			
B6 Podarcis muralis Lézard des murailles				
B7 Pelophylax kl. grafi Grenouille de graf	Capture d'individus errant sur l'emprise chantier, les individus éventuellement capturés seront relâchés hors emprise travaux et zone d'influence du projet dans les milieux naturels alentours.			
B8 Hyla meridionalis Rainette méridionale	En phase chantier, un risque potentiel existe de destruction et de perturbation des espèces			
B9 Alytes obstetricans Alyte accoucheur	protégées identifiées sur le site.			
B10 Rana dalmatina Grenouille agile				
B11 Bufo spinosus Crapaud épineux				



# DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA COUPE\* L'ARRACHAGE\* LA CUEILLETTE\* X L'ENLÈVEMENT\* DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ			
Nom et Prénom :			
ou Dénomination (pour les personnes Nom et Prénom du mandataire (le Adresse : N° .35 Ru Commune Bayon Code postal .641.	cas échéant) : Nic e Avenue Pau P nne 00	é d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA) colas Freida ras service des territoires basques, béarnais et bigourda	
Qualification :			
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CON	CERNÉS PAR L	COPÉRATION COMPANY DE LA COMPA	
Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)	
Serapias parviflora	53 individus	Partie aérienne, système racinaire	
Sérapias à petites fleurs			
Lotus hipisdus  Lotier velu	environ 2600 à 4200 individ	Partie aérienne, système racinaire, graines	
33 Serapias cordigera			
Serapias en coeur	39 individus	Partie aérienne, système racinaire	
B4			
B5			
poids en grammes ou nombre de spécimens     préciser la partie de la plante récoltée			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OF	PÉRATION *		
Protection de la faune ou de la flor		Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	× ×	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude phytoécologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevaş Prévention de dommages aux pêch		Détention en petites quantités	
réciser l'action générale dans laquelle s' ationale :Le projet consiste en l'aménagement d'intérêt public majeur s'inscrit dans	inscrit l'opération t de la dernière rési la transition énergé	Autres  n, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale erve foncière de la ZAC du Centre de Fret de Mouguerre-E tique du territoire. Le projet permettra d'éviter 155 000 can ccord avec les objectifs nationaux et européens (CF Rapp	e, régionale ou Bayonne-Lahonce nions par an pou
D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA D			
		KATION	
ou la date :	2.0		

Sites de compensation.  Arrachage ou enlèvement temporaire   avec réimplantation sur place   avec réimplantation différée    Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :  Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation des préciser le la condition de l'expèce le la Capitalian en l'expèce le la capitalian de l'expèce le la capitalian en l'expèce le la capitalian de l'expèce concernée :  Préciser éventuellement à l'aintendre le specialian de population d'expèces protèges sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, transfert des parques de graines in-aitu pour le Lotier valu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favorable sur la population de l'expèce capitalia	Arrachage ou enlèvement définitif		Préciser la destination des spécir	nens arrachés ou enlevés :
avec réimplantation différee  Préciser la conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Suite sur papier libre  El. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE. D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÉVIMENT  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser la QUELLE ST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale Préciser :  Autre formation   Préciser    A	Sites de compensation.			
Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  Suite sur papier libre  EL QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE. D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU  D'ENLÉVEMENT  Préciser les techniques : Ramassage. des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport).  Suite sur papier libre  FORMATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *  Formation initiale en biologie végétale	Arrachage ou enlèvement temporaire		avec réimplantation sur place	
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :    Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert des pieds (CE, Rapport).   Préciser les techniques : Ramassage des graines de l'Préciser : Ramassage des graines de l'Ramassage de graines de l'Ramassage : Ramassage des graines de l'Ramassage : Ramassage				
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÉVEMENT  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines au de l'été de pieds (CF. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines au de l'été	Préciser les conditions de conservation des	spécimen	s avant la réimplantation:	••••••
Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :  E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÉVEMENT  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport).  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport).  FORMATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale Préciser :  — Ecologues appécialisées en sujuit de chaniers.  Formation continue en biologie végétale Préciser :  — Autre formation Préciser :  — Autre	***************************************			
Suite sur papier libre  EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÉVEMENT  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport)  Suite sur papier libre  F. QUELLE ST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale Préciser :  Ecologues spécialisées en suivi de chantiers  Formation continue en biologie végétale Préciser :  Autre formation continue en biologie végétale Préciser :  Autre formation   Préciser :  Autre formation   Préciser :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine Départements : Prénées-Atlantiques Cantons :  Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÉCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Reiniplantation des spécimes enlevés Mesures contractuelles de gestion de l'espèce concernée :  Transfert des pieds, de, sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et l'espèce nocernée :  Transfert des pieds, de, sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion d'ifférenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante, pour favoriser le développement du lotier requiser des protecties des des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante, pour favoriser le développement du lotier compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suité sur pupier libre  L'OMMENT SKRA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antéricures (s'il y a lieu)  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.	Préciser la date, le lieu et les conditions de			
Suite sur papier libre  EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU  D'ENLÈVEMENT  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport)  Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CE. Rapport)  Suite sur papier libre  F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale  Ecologues spécialisées en suivi de chantiers  Formation continue en biologie végétale  Préciser :  Autre formation  Régions administratives : Nouvelle Aquitaine.  Départements : Pyrônées-Aflantiques.  Cantons :  Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires  Réfiguentation des populations de l'espèce  Mesures de protection réglementaires  Refions administratives une public sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du jouer gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du jouer gestion der l'espace de graines in-situ pour le Lotter velu et gestion der l'espace de graines in-situ pour le Lotter velu et gestion der l'espace de graines in-situ pour le Lotter velu et gestion der l'espace de graines in-situ pour le Lotter velu et gestion der l'espace de graines in-situ pour le Lotter velu et gestion drifferenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du jouer gestion drifferenciée des espaces verts publics sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces gerotégées	Treeser in date, ie ned et les conditions de			
EL QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU  Préciser les techniques : Ramassage des grainestransfert.direct de pieds (CF. Rapport)				
Préciser les techniques : Ramassage des graines, transfert direct de pieds (CF. Rapport)	Suite sur papier libre			
Préciser les techniques : Ramassage des grainestransfert.direct.de.pieds (CF. Rapport).  Suite sur papier libre  F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale		INIQUES	DE COUPE, D'ARRACHA	GE, DE CUEILLETTE OU
Suite sur papier libre  F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	rainaa tr	anafort direct de niede (CE Benn	oort)
Suite sur papier libre  F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale □ Préciser :  Ecologues spécialisées en suivi de chantiers  Formation continue en biologie végétale □ Préciser :  Autre formation □ Préciser :  Autre formation □ Préciser :  Q. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administraives : Nouvelle-Aquitaine- Départements : Pyrénées-Allantiques.  Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION. QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés ☑ Mesures de protection réglementaires □ Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces veris publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier velu et gestion de l'expèce concernée :  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  L COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolle des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Fait à .  Combient d'accès et de rectification pour ces données auprès des .				
Suite sur papier libre  F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION P Formation initiale en biologie végétale Préciser:  Ecologues spécialisées en suivi de chantiers.  Formation continue en biologie végétale Préciser:  Autre formation Préciser:  Autre formation Préciser:  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine.  Départements: Pyrénées-Allantiques.  Cantons:  Cantons:  Camtons:  Camtons:  Camtons:  Régions administratives: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires  Renforcement des populations de l'espèce  Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du Jotjer  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  L'OMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnara les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL nouvelle-Aquitaine, à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux l'Enite des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL nouvelle-Aquitaine, à la fin des interventions.				
F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *   Formation initiale en biologie végétale				
F. QUELS EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *  Formation initiale en biologie végétale				
Formation initiale en biologie végétale  Préciser :  Ecologues spécialisées en suivi de chantiers  Formation continue en biologie végétale  Préciser :  Autre formation continue en biologie végétale  Préciser :  Autre formation  Préciser :  G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION  Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine  Départements : Pyrénées-Atlantiques  Cantons :  Cantons :  Cantons :  Cantons :  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures sont LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires  Mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds de sétapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion. différenciée des espaces verts publics sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  L COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s' il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * ocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux l'Etit à lice .				
Formation initiale en biologie végétale	Suite sur papier libre			
Recologues spécialisées en suivi de chantiers		RSONNES	CHARGÉES DE L'OPÉRATIC	N *
Formation continue en biologie végétale  Préciser :  Autre formation  Préciser :  Préciser :  Autre formation  Préciser :  Autre formation  Préciser :  Préciser :  Autre formation  Préciser :  Départements : Pyrénées-Atlantiques  Préciser		☑ Préci	ser :	
Autre formation				
Autre formation Préciser :				
Régions administratives: Nouvelle-Aquitaine Départements: Pyrénées-Atlantiques Cantons:				
Régions administratives :Nouvelle-Aquitaine  Départements : Pyrénées-Atlantiques.  Cantons :  Cantons :  Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN  DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires  Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds, de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et  gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la .ZAC existante.pour favoriser le développement du lotier  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la  DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de trectification pour ces domnées auprès des le	7 to to the total of	<u> П</u> 11ссі	301	
Régions administratives :Nouvelle-Aquitaine Départements : Pyrénées-Atlantiques. Cantons : Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires  Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds, de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la .ZAC existante.pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  Fait à  Fait à  Fait à  Fait à  Le  Fait à  Fait à  Le  Fait à  Fait de  F				
Départements : Pyrénées-Atlantiques. Cantons : Communes : Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Réimplantation des spécimens enlevés ☑ Mesures de protection réglementaires ☐ Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et . gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier. Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus. Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un écologue accompagneria les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  *cocher les cases correspondantes La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données angrès des des des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la .  DESAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  Fait à				
Cantons: Communes: Mouguerre  H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÉCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés ☑ Mesures de protection réglementaires □□ Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics .sur le .site projet et la .ZAC, existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes randus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protoccles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la .DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  *cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux domnées nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des des des des des des des des des de	Régions administratives :Nouvelle-Aquit	aine		
H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  *cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *  Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  *cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	Communes : Mouguerre		***************************************	
Réimplantation des spécimens enlevés ☑ Mesures de protection réglementaires □ Renforcement des populations de l'espèce ☑ Mesures contractuelles de gestion de l'espace □ Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et .gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de .compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la .DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT D	IN, QUEL	LES SUNT LES MESURES PR	EVUES POUR LE MAINTIEN
Renforcement des populations de l'espèce   Mesures contractuelles de gestion de l'espace  Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions,  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des les des comptes des les des co				aires
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des les contres de la contre des contres de la contre de				
de l'espèce concernée :  Transfert des pieds de sérapias sur les sites de compensation, transfert des banques de graines in-situ pour le Lotier velu et gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des les des des des des des des des des des d				
gestion différenciée des espaces verts publics sur le site projet et la ZAC existante pour favoriser le développement du lotier.  Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	de l'espèce concernée :			
Suivi post-travaux de la dynamique de population d'espèces protégées sur le site projet et suivi sur 50 ans des sites de compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
Compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions,  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	gestion différenciée des espaces verts publics sur	le. site. pro	jet.et.la.ZAC.existante.pour.favo	riser le développement du lotier
Compensation, avec rédaction de comptes rendus.  Suite sur papier libre  I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions,  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	Suivi post-travaux de la dynamique de population d	d'espèces	protégées sur le site projet et su	ivi sur 50 ans des sites de
L COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser:  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à laDREAL.Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	Suite sur papier libre		***************************************	
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  Des protocoles avant travaux seront transmis à la DREAL pour préciser les interventions prévues.  Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	L COMMENT SERA ÉTABLLLE COMPTE DENI	JI DE L	OPÉPATION	
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à laDREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  Un écologue accompagnera les phases de récolte des graines et de transfert des pieds. Un compte rendu sera transmis à laDREAL Nouvelle-Aquitaine à la fin des interventions.  * cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	Des protocoles avant travaux seront transmis à la	DREAL p	our préciser les interventions pre	évues.
* cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
* cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
* cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	Modalités de compte rendu des opérations	à réaliser :		
* cocher les cases correspondantes  La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	DKEAL.Nouvelle-Aquitaine à la fin des intervention	າຣ		
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des	* cocher les cases correspondantes			
libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des				
garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des			2 444 44 44 444 444 444 444 444 444 444	
services préfectoraux. Votre signature	garantit un droit d'accès et de rectification pour ces donnée		c 16	
	services préfectoraux.		votre signature	



# Certificat de dépôt Cadre d'acquisition:

Projet d'aménagement de la dernière réserve foncière pour la ZAC du Centre Européen de Fret de Mouguerre-Bayonne-Lahonce

Date de dépôt : 30-01-2023 13:08



Jeux de données



Nombre de taxons

**32** // `



Nombre d'habitats

0



**69** 

#### **Cadre d'acquisition**

#### Identification

1

Instance SNIP du cadre d'acquisition : f1cf8b96-69a7-6d5a-e053-0514a8c00eae Libellé du cadre d'acquisition : Projet d'aménagement de la dernière réserve foncière pour la ZAC du Centre Européen de Fret de Mouguerre-Bayonne-Lahonce Description : Le projet consiste en l'aménagement de la dernière réserve foncière de la ZAC du Centre Européen de Fret de Mouguerre-Bayonne-Lahonce. Le projet d'intérêt public majeur s'inscrit dans la transition énergétique du territoire. Le projet permettra d'éviter la circulation de 155 000 camions par an pour contribuer à la transition énergétique et climatique du territoire, en accord avec les objectifs nationaux et européens. Le projet s'inscrit sur une emprise d'environ 17 hectares et sa mise en œuvre implique un impact sur des milieux humides, des milieux buissonnants, des milieux prairiaux, des milieux ouverts et une vieille bâtisse. Ces milieux constituent des habitats d'espèces pour de nombreuses espèces protégées. Le projet fait l'objet d'une demande de dérogation aux espèces protégées.

#### Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

#### Dates

Date de lancement du cadre d'acquisition : 30/01/2023

#### **Territoires concernés**

Etendue territoriale: 353

#### Cible taxonomique

#### Acteurs

Contact principal : GEOCIAM Maître d'ouvrage : SEPA Maître d'oeuvre : SIMETHIS Maître d'oeuvre : GEOCIAM Liste des jeux de données associés au cadre



f1cf8b96-69a8-6d5a-e053-0514a8c00eae Données naturalistes brutes